SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE.

TOME QUATRIEME.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE,

Et à l'Hiſtoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS *&* ÉDOUARD III, *&c.*

Semper de pace agendum audiendumque putavi, ſemperque dolui..... pacem repudiari..... ſemperque mea conſilia, pacis & togæ ſocia, non belli atque armorum fuerunt..... multa de pace dixi, & in ipſo bello eadem etiam cum capitis mei periculo dicam.

Cic. pro Marcello.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame la COMTESSE D'ARTOIS, rue du Hurepoix, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

On trouve chez le même Libraire les volumes ſuivans du même Auteur, qui ont précédé cet Ouvrage & qui en ſont partie.

Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, première époque, 3 vol. *in*-12. 9 liv.

Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, ſeconde époque, ou Hiſtoire de la Querelle de Philippe de Valois avec Edouard III, 4 vol. *in*-12. 12 liv.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

De la France & de l'Angleterre, & à l'Hiſtoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, &c.

CHAPITRE DOUZIEME.

CHARLES II en Angleteterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1660 juſqu'en 1685.

DUNKERQUE étoit toujours entre les mains des Anglois & Charles II avoit toujours beſoin d'argent. Ce Prince, en épouſant Catherine de Portugal, avoit promis aux Portugais Le 21 Mai 1662.

de ne point rendre Dunkerque aux Eſpagnols, mais il n'avoit point promis de ne pas le vendre aux François; l'entretien de cette Place lui coûtoit beaucoup: il réſolut de s'en défaire & d'en tirer le plus d'argent qu'il pourroit; il en demanda d'abord neuf cent mille livres ſterling: on lui offrit cent mille livres; mais comme d'un côté on avoit envie de vendre, & que de l'autre on avoit envie d'acquérir, l'Angleterre ſe relâchant de ſes demandes & la France ajoutant à ſes offres, on ſe rapprocha, & le marché fut conclu à quatre cent mille livres ſterling, tant pour Dunkerque que pour Mardik & généralement tous les poſtes que les Anglois occupoient ſur les côtes de Flandre.

Le Comte d'Eſtrades qui négocia ce Traité en 1662, étant Ambaſſadeur de France à Londres dès l'année précédente, y avoit été inſulté par le

Baron de Batteville, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui réclamoit la préſéance pour cette Couronne, croyant ne braver qu'un enfant dans la perſonne de Louis XIV. On ſait avec quelle hauteur & quelle fermeté ce jeune Roi, à peine ſorti de la tutelle de Mazarin, exigea la réparation de cette injure; il fallut que l'Eſpagne rappelât Batteville & envoyât en France un Ambaſſadeur extraordinaire pour déclarer, en préſence de tous les Miniſtres étrangers, qu'elle ne concourroit jamais avec la France, Déclaration que Louis XIV fit notifier à toutes les Puiſſances de l'Europe; c'eſt cette ambaſſade extraordinaire que l'Ambaſſadeur de Hollande, qui étoit alors à Paris, appelloit une ambaſſade d'obédience. « Je croyois, diſoit-il, que les puiſſances Catholiques n'en envoyoient qu'au Pape ».

La fierté de Louis XIV étonnoit & bleſſoit déja cette fière République.

Les Mémoires de Brienne inſinuent que Charles II auroit pu prévenir l'inſulte que le Baron de Batteville fit au Comte d'Eſtrades ; mais qu'étant près de devenir l'ennemi de l'Eſpagne, par ſon alliance avec le Portugal, il n'étoit pas fâché que la France ſe brouillât auſſi avec l'Eſpagne. Ce qui paroît conſtant, c'eſt que la crainte d'avoir à-la-fois pour ennemis le Portugal, l'Angleterre & la France, fut le principal motif qui força l'Eſpagne à s'humilier ainſi dans cette occaſion.

La réparation plus éclatante encore que Louis XIV ſe fit faire par le Pape Alexandre VII, de l'inſulte que les Corſes avoient faite au Duc de Créquy ſon Ambaſſadeur, acheva de rendre ſa jeuneſſe impoſante & reſpectable, autant que la vente de Dunkerque rendoit l'adminiſtration de Charles II mépriſable à l'Angleterre & à toute l'Europe. Le parallèle de Cromwel,

20 Août 1662.

forçant Louis XIV à lui remettre Dunkerque, & de Charles II vendant cette Place au même Louis XIV, plaçoit Charles II trop au dessous de Cromwel, & justifioit la réponse naïve d'un Ambassadeur Hollandois à Charles, qui se plaignoit d'être moins respecté que Cromwel : *Ah ! Sire, ce Cromwel étoit toute autre chose.*

Charles crut recouvrer sa gloire en faisant, comme Cromwel, la guerre à la Hollande ; le Duc d'Yorck, son frère, Amiral d'Angleterre, brûloit de se signaler dans cet emploi, pour lequel il avoit en effet des talens. La Hollande devenue dans l'Europe un Etat respecté, sur mer une Puissance redoutée, s'étoit affranchie de la protection de la France & de l'Angleterre comme de la Souveraineté de l'Espagne ; elle étoit alors sur mer la rivale de l'Angleterre plus encore que de l'Espagne. Les établissemens respectifs des Anglois

& des Hollandois ſur la côte de Guinée furent le grand motif de la rupture. Louis XIV étoit l'allié des deux peuples. Son frère avoit épouſé la ſœur du Roi d'Angleterre ; les qualités aimables, l'eſprit conciliant de cette Princeſſe formoient un lien plus fort que ceux du ſang & de la politique. D'un autre côté, Louis XIV méditoit de loin des projets de conquête ; Philippe IV, ſon beau-père, étoit dans la vieilleſſe, &, à ſa mort, Louis prétendoit avoir, du chef de Marie-Thérèſe, ſa femme, des droits à exercer ſur les Pays-bas Eſpagnols ; dans cette vue il avoit fait une ligue avec les Hollandois, les anciens ennemis de l'Eſpagne. En conſéquence de cette ligue, les Hollandois réclamoient ſon ſecours, non plus contre l'Eſpagne, mais contre l'Angleterre. Louis XIV offrit ſa médiation : elle ne put empêcher la guerre, & Louis, preſſé par

les instances des Hollandois & lié par le nouveau Traité qu'il avoit conclu avec eux, crut ne pouvoir se dispenser de déclarer la guerre à l'Angleterre; ainsi, la première guerre qu'entreprit Louis XIV, régnant par lui-même, sembla ranimer l'ancienne rivalité.

Mais l'ascendant de la Duchesse d'Orléans l'emporta: la France d'ailleurs n'étoit qu'auxiliaire: elle fit la guerre en médiatrice plus qu'en alliée, le Duc de Beaufort eut ordre de joindre sa flotte aux flottes Hollandoises, & cette jonction ne se fit pas; la prise de l'isle de Saint-Christophe en Amérique, fut le seul exploit considérable des François dans cette guerre.

Elle fut plus animée entre les Anglois & les Hollandois. Le Duc d'Yorck y acquit beaucoup de gloire, il remporta une victoire signalée sur l'Amiral Hollandois Obdam, & il la dut à son courage & à sa bonne conduite; 13 Juin 1665.

trois de ſes meilleurs Officiers furent tués à ſes côtés d'un coup de canon, & couvert de leur ſang & de leur cervelle, il n'en fut que plus ardent à combattre pour les venger ; il s'attacha long-temps au vaiſſeau de l'Amiral Obdam, qui finit par ſauter en l'air, & le Pavillon-Amiral ayant été auſſitôt élevé ſur le vaiſſeau de Cortenaër, un des Lieutenans d'Obdam, le Duc d'Yorck le combattit encore, & le vaiſſeau de Cortenaër fut encore ſubmergé. Le Duc d'Yorck, vainqueur, rentra dans Londres aux acclamations du peuple, dont il fut pour quelque temps l'idole, malgré ſon penchant connu pour la Religion Catholique ; on frappa des médailles en mémoire de ſon triomphe.

Ann. 1666. Il y eut, entre les deux Nations, d'autres batailles très-meurtrières, une entr'autres, qui dura quatre jours ; on fit de part & d'autre de grandes

pertes : le commerce des deux peuples souffrit beaucoup : quelques Généraux s'illustrèrent.

Du côté des Anglois, outre le Duc d'Yorck, le Général Monk, qui avoit eu la gloire de rétablir Charles II, & que Charles II avoit fait Duc d'Albermale ; le Prince Palatin Robert, qui avoit fait la guerre pour Charles I, son oncle, contre le Parlement d'Angleterre & contre Cromwel, avec des succès divers, mais avec une valeur soutenue, se signalèrent dans ces combats de mer comme ils avoient fait sur terre en plusieurs rencontres.

Du côté des Hollandois, Ruyter & Corneille Tromp, fils du fameux Martin Tromp, tué dans la guerre précédente contre Cromwel, ajoutèrent à la gloire de leurs noms, mais leurs divisions nuisirent à leurs succès. La Hollande étoit partagée en deux factions ; celle des Républicains zélés, à

la tête deſquels étoient les De Witt, & celle de la Maiſon d'Orange, qui tendoit à la Monarchie, Ruyter étoit attaché aux De Witt & Tromp au Prince d'Orange.

La guerre étrangère entre les Anglois & les Hollandois fut terminée en 1667 par le Traité de Bréda; mais la guerre inteſtine de la Hollande continua.

Pendant que le Traité de Bréda ſe négocioit, les Hollandois étoient venus brûler les vaiſſeaux Anglois juſques dans la Tamiſe.

Au reſte, les deux Puiſſances ennemies ſe trouvèrent à peu-près au même point relatif où elles étoient avant la guerre, & la France, qui n'avoit preſque été que témoin de leurs ſanglans démêlés, rendit l'île de Saint-Chriſtophe, mais l'Acadie lui fut cédée.

An. 1665. Philippe IV, Roi d'Eſpagne, étoit

mort, & Louis XIV s'étoit armé pour faire valoir sur les Pays-bas Espagnols les prétentions dont nous avons parlé ; il réclamoit, en faveur de Marie-Thérèse, sa femme, le droit de dévolution établi dans plusieurs Provinces possédées par Philippe IV, & dont il demandoit la distraction à Charles II. Ce droit de dévolution, introduit en haine des secondes nôces, transporte aux enfans, dès l'instant de la mort de leur père ou de leur mère, le propriété des fiefs du survivant : en sorte qu'à l'égard de ces fiefs, les mâles du second lit sont exclus par les filles du premier. Ann. 1667

Les Espagnols répondoient, 1°. Que les Souverainetés ne sont point réglées par les dispositions des Coutumes locales, que celles-ci n'ont d'empire que sur le patrimoine des particuliers, que l'usage universel de l'Europe a rendu les Souverainetés indivisibles.

2°. Ce droit de dévolution n'étoit, ſelon eux, qu'une expectative, bien différente d'une ſucceſſion échue ; les pères & mères, en ſe remariant, pouvoient régler par leurs contrats de mariage que ce droit n'auroit pas lieu dans leurs ſucceſſions. Or, s'ils pouvoient en dépouiller les enfans du premier lit par une convention, ils pouvoient auſſi exiger que leurs enfans y renonçaſſent, & Marie-Thérèſe avoit renoncé aux ſucceſſions paternelle & maternelle.

On répondoit en France que les rénonciations étoient de droit rigoureux, qu'elles devoient par conſéquent être renfermées dans les bornes les plus étroites ; qu'elles étoient néceſſairement nulles, lorſqu'exigées par l'autorité paternelle, aveuglément ſouſcrites par l'obéiſſance filiale, elles dégénéroient en une véritable exhérédation ſans cauſe.

Quoi qu'il en ſoit de ces raiſons alléguées de part & d'autre, les ſuccès de Louis XIV furent ſi brillans & ſi rapides, que, joints aux traits de fierté qu'il avoit fait éclater au milieu de la paix & aux coups d'autorité qu'il avoit frappés dans l'Europe, ils allarmèrent toutes les Puiſſances.

Le reproche ſi ſouvent fait à la Maiſon d'Autriche, d'aſpirer à la Monarchie univerſelle, ſe tourna dès lors contre Louis XIV, & lui fut fait ſurtout par les Anglois.

Dans la guerre des Hollandois & des Anglois, la France avoit été pour la Hollande contre l'Angleterre; dans la guerre de la France contre l'Eſpagne, les Anglois & les Hollandois s'unirent pour arrêter le progrès des armes françoiſes, & l'on, vit pour la première fois, la Hollande venir au ſecours de l'Eſpagne, ſon ennemie eſſentielle, contre la France ſa protectrice. C'eſt

le fondement du reproche d'ingratitude contenu dans l'Inscription fastueuse, gravée depuis sur la porte Saint-Denis : *Emendatâ malè memori Batavorum gente.*

Mémoire du Chevalier Temple. Burnet, &c.

Ce fut le Chevalier Temple, Ministre de Charles II à la Haye, qui engagea les Hollandois dans cette ligue, où entra aussi la Suede, autrefois alliée de la France. L'effet de cette ligue fut d'obliger Louis XIV de mettre un terme à ses conquêtes & de conclure en 1668, c'est-à-dire, dès la seconde année de la guerre, le Traité d'Aix-la-Chapelle. Les Hollandois s'attribuèrent tout l'honneur de cette paix. Josué Van Beuninghen, leur Plénipotentiaire au Congrès d'Aix-la-Chapelle, se fit, dit-on, représenter dans une médaille (*a*) sous l'emblême de Josué arrêtant le Soleil, avec cette

Le 2 Mai.

(*a*) Il est fort douteux que cette Médaille ait existé.

Inſcription : *Sta Sol*, parce que Louis XIV avoit pris pour emblême le Soleil, avec ces mots : *Nec pluribus impar.*

Il falloit que Louis XIV, dès la première fois qu'il faiſoit la guerre pour ſon propre compte, eût inſpiré une étrange terreur à l'Europe, pour qu'on s'applaudît avec tant de faſte de l'avoir engagé à poſer les armes preſqu'auſſitôt qu'il les avoit priſes ; c'eſt que Turenne & Condé, réunis ſous un Maître qui ſavoit rendre ſes ſujets utiles & les empêcher d'être dangereux, la Flandre conquiſe en une campagne, la Franche-Comté ſoumiſe en moins d'un mois, au milieu de l'hiver, formoient un ſpectacle nouveau & inquiétant pour tous les voiſins de la France ; le point de vue politique étoit changé, les anciens intérêts avoient diſparu : on n'en connoiſſoit plus d'autre que de ſe réunir contre Louis XIV.

L'Eſpagne, obligée de céder à Ma-

rie-Thérèſe ou la Flandre ou la Franche-Comté, auroit dû, ce ſemble, ſacrifier par préférence la Franche-Comté, Province iſolée, qui ne confinoit à aucun de ſes Etats: elle aima mieux abandonner la Flandre, à cauſe de l'intérêt preſſant qu'auroient l'Angleterre & ſur-tout la Hollande de s'oppoſer à tout projet d'aggrandiſſement de la France de ce côté-là : idée qui ne ſortoit de l'ordre commun de la politique que par une politique plus fine.

Mais toute politique eſt ſubordonnée aux affections particulières ; on trouva le moyen de détacher Charles II des intérêts de la Hollande & de l'engager dans une alliance avec la France ; ce chef-d'œuvre de la politique françoiſe fut l'ouvrage d'une femme de vingt-ſix ans.

Charles II avoit appris, par l'exemple de ſon père, à ménager le Parlement, mais à chercher les moyens de

s'affranchir de sa dépendance. Il étoit gouverné par un Conseil particulier qu'il s'étoit fait d'après son goût & ses vues. On appelloit ce Conseil *La Cabale*, parce que les noms des cinq personnes qui le composoient, formoient par leurs lettres initiales le mot *Cabal*. C'étoient, *C*lifford, *A*shley, *B*uckingham, *A*rlington, *L*auderdale. Colbert de Croissy, Ambassadeur de France en Angleterre, frère du fameux Ministre Colbert, négocioit avec eux, & leur promettoit de joindre aux faveurs de leur Maître les bienfaits du sien. Ces favoris ne cessoient de redire à Charles II que son père avoit trop ménagé le Parlement, & qu'il avoit trop négligé de se faire un appui des Princes étrangers; qu'on tireroit d'une alliance avec la France deux grands avantages: l'un, qu'elle fourniroit au Roi des subsides dont il avoit un besoin pressant, l'autre, qu'elle le mettroit en

Burnet. Rapin Thoiras.

état de ſe paſſer du Parlement & de ſe faire reſpecter de ſon peuple. Ce n'étoit pas la première fois, dans cette longue Rivalité de la France & de l'Angleterre, que les Rois Anglois avoient eſſayé de ſe rendre abſolus chez eux, à l'exemple des Rois de France & par leur ſecours. Les rapports mêmes que la Rivalité leur donnoit avec la France, les avoit mis à portée de connoître & dans le cas d'envier cette autorité plus étendue & moins gênée. Richard II & en général tous les Rois d'Angleterre, qui avoient eu des liaiſons d'affinité ou d'amitié avec les Rois de France, avoient été ſoupçonnés de s'être ligués avec eux pour ravir à la Nation Angloiſe ſes privilèges.

Charles II n'aimoit pas les Hollandois, ſe ſouvenant toujours que par la crainte de Cromwel, ils l'avoient forcé de quitter l'aſyle que le Prince d'Orange lui donnoit à la Haye ; il

haïſſoit leur eſprit Républicain, qu'il trouvoit d'un mauvais exemple pour l'Angleterre : il haïſſoit juſqu'à leur Religion, qui avoit ſervi de prétexte pour opprimer ſa biſayeule, Marie Stuart, pour ſemer de contradictions & de dégoûts le regne de ſon ayeul, & pour accabler ſon père; car, quoique Jacques I & Charles I fuſſent Proteſtans de bonne-foi, leur eſprit de tolérance à l'égard des Catholiques, avoit répandu ſur ces Princes un vernis de *Papiſme*, qui avoit contribué aux ſuccès de leurs ennemis & aux ſoulévemens du peuple. Charles II avoit un penchant ſecret pour la Religion Catholique, & parce que ſes pères avoient ſouffert pour elle, & parce qu'il la regardoit comme la Religion des Princes abſolus; le Duc d'Yorck, ſon frère, qui avoit beaucoup d'aſcendant ſur lui, venoit d'embraſſer publiquement le Catholiciſme & de faire

abjuration entre les mains d'un Jéſuite.

Aux diſpoſitions du Roi, à l'égard des Hollandois, ſe joignoient celles de la nation Angloiſe, produites par des motifs différens, mais dont le réſultat étoit le même, celui de haïr les Hollandois. L'Angleterre voyoit dans la Hollande une nouvelle rivale de puiſſance ſur la mer : elle deſiroit de l'humilier, elle ne pouvoit oublier ſes vaiſſeaux brûlés juſques dans la Tamiſe, & le tableau où Corneille De Wit, frère du Penſionnaire de Hollande, avoit fait répréſenter cet exploit, auquel il avoit eu part.

Burnet. Rapin Thoiras.

Mais Charles II avoit en général, pour faire la guerre, des vues bien contraires à celles de ſon peuple : c'étoit de ſe faire donner aſſez d'argent pour ſubvenir à ſes profuſions, & d'employer à l'accroiſſement de ſon autorité les forces & de terre & de

mer qu'il comptoit que la guerre alloit mettre dans ſes mains.

Pour tourner contre les Hollandois ce deſir général de faire la guerre, la France, outre les ſuggeſtions continuelles de la *Cabale* qu'elle avoit miſe dans ſes intérêts, employa les deux reſſorts les plus puiſſans ſur les ames douces, l'amour & l'amitié.

Charles II avoit pour la Ducheſſe d'Orléans, ſa ſœur, avec laquelle il avoit été, pour ainſi dire, élevé en France, toute la tendreſſe que cette Princeſſe aimable inſpiroit ſi naturellement : elle mena en Angleterre avec elle la Demoiſelle de Kérouet, depuis Ducheſſe de Portsmouth, une des plus belles femmes de France, dont on avoit prévu que Charles deviendroit amoureux. Tout le monde ſait l'hiſtoire de ce fameux voyage, & comment le ſecret de l'Etat fut révélé par l'indiſcrétion d'un grand homme, que Ann. 1670

l'amour ſeul pouvoit rendre capable d'une telle foibleſſe, & qui en fut puni par l'amour; on ſait combien Monſieur conçut de jalouſie de voir ſa femme initiée à des myſtères politiques dont il étoit exclu; on ſait comment Madame, au retour de ce voyage mourut en moins de huit heures, à vingt-ſix ans, après avoir bu un verre d'eau de chicorée. Les ſoupçons affreux, les idées ſiniſtres que cette mort précipitée a fait naître ont reſpecté la vertu de Monſieur; la jalouſie même ne pouvoit le rendre capable d'un crime; mais ces mêmes ſoupçons ont pourſuivi la mémoire d'un Favori de ce Prince, ſeul homme qui ait pû être ennemi de Henriette-Anne. On peut voir dans les Lettres de Madame de Sévigné avec quelle grace Louis XIV accorda dans la ſuite aux vœux de Monſieur, le rappel de cet homme, & l'on ne concevra ni qu'il eût pu l'ac-

Hiſtoire de Mad. Henriette d'Ang.

Lettres de M. Montaigu, Ambaſſadeur d'Angleterre en France, au Roi Charles II, & à Mylord Arlington.

corder ni que Monsieur eût pû le desirer, s'ils avoient eu l'un ou l'autre des raisons de croire cet homme coupable d'un tel crime. Il est vrai que Montaigu, Ambassadeur d'Angleterre en France, se plaint amérement de ce rappel dans une Lettre au Lord Arlington, Ministre de Charles II.

Sévigné, Lettre du 12 Février 1672.

La France & l'Angleterre pleurèrent Madame à l'envi, & restèrent fidèles aux nœuds qu'elle avoit formés; elle fut & sera long-temps l'entretien des ames sensibles. Bossuet a éternisé le souvenir de cette nuit désastreuse, de cette nuit effroyable, où retentit, comme un coup de tonnerre, cette étonnante nouvelle, *Madame se meurt, Madame est morte.* Madame de la Fayette, dans un genre plus simple & qui admet les détails, attache le lecteur aux moindres circonstances de cette mort déplorable; tous les Mémoires du temps font aimer & regretter cette Princesse in-

Oraison Funebre de la Duch. d'Orl.

téreſſante, qui, ſelon l'expreſſion de M. de Coſnac, Archevêque d'Aix, ſon ami, s'approprioit les cœurs, au lieu de les laiſſer en commun. « Pour ce *je* » *ne ſais quoi* tant rebattu, qui fait que » l'on plaît, ajoute-t-il, on convenoit » que chez les autres il étoit copié, qu'il » n'étoit original qu'en Madame ».

Henriette-Anne méritoit qu'on ne la fît ſervir qu'à étendre l'empire de la paix. Si dans l'occaſion dont il s'agit, ſa douceur inſinuante, ſes graces perſuaſives furent employées par la politique, à préparer la ruine des Hollandois, du moins elle n'y contribua qu'en formant des nœuds de paix & d'amitié entre un frère & un beau-frère, entre deux Nations ſi long-temps rivales. Mais que de principes de guerre entre les hommes, & ſous combien de formes la diſcorde vient les armer! Parmi les guerres civiles, la ligue avoit été une guerre de religion,

gion, la Fronde une guerre d'intrigue. Parmi les guerres étrangères, la guerre de 1667 entre la France & l'Eſpagne, fut une guerre d'ambition, la guerre de 1672 contre la Hollande, fut une guerre de reſſentiment. Nul intérêt politique n'animoit la France: elle vouloit punir la Hollande de ſa prétendue ingratitude, comme ſi la reconnoiſſance étoit jamais entrée dans la politique vulgaire. On ne pouvoit s'accoutumer dans l'Europe & ſur-tout en France, à voir cette Puiſſance naiſſante de la Hollande, devenue l'arbitre des grandes Puiſſances qui l'avoient autrefois protégée, & la protectrice des maîtres qui l'avoient opprimée.

« Les Nations, dans les Monarchies » Chrétiennes, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » n'ont preſque jamais » d'intérêt aux guerres de leurs Sou- » verains. Des armées mercenaires, » levées par ordre d'un Miniſtre, &

» conduites par un Général qui obéit » en aveugle à ce Miniſtre, font plu- » ſieurs campagnes ruineuſes, ſans que » les Rois, au nom deſquelles elles » combattent, aient l'eſpérance ou » même le deſſein de ravir tout le » patrimoine l'un de l'autre. Le peu- » ple vainqueur ne profite jamais des » dépouilles du peuple vaincu : il paie » tout, il ſouffre dans la proſpérité » des armes, comme dans l'adverſité; » & la paix lui eſt preſque auſſi né- » ceſſaire, après la plus grande vic- » toire, que quand les ennemis ont » pris ſes Places frontières ». Ajou- tons que les Souverains eux-mêmes n'ont ſouvent pas plus d'intérêt à la guerre que les peuples : l'événement finit toujours par prouver que leur in- térêt n'avoit pas été de faire la guerre; ajoutons encore que l'intérêt des Mi- niſtres n'eſt pas non plus de la faire : car la guerre ne peut que multiplier les

embarras, les difficultés de l'adminiſtration. Si les Miniſtres aiment la gloire, leur gloire eſt de rendre l'Etat floriſſant, & la guerre ruine l'Etat; s'ils tiennent à leur place, ils doivent ſavoir que le moindre revers à la guerre, le moindre chagrin politique ſuffit pour cauſer leur diſgrace. Ce fut la perte du Portugal & de la Catalogne qui fit renvoyer le Duc d'Olivarès; au contraire Dom Louis de Haro ſut fixer la fortune, en ramenant la paix. Cette éternelle guerre de Flandre, terminée enfin par le Traité de Munſter, le Traité des Pyrénées conclu avec le Cardinal Mazarin, valurent à Dom Louis de Haro la faveur conſtante de ſon Maître, & ce ſurnom *de la paix*, le plus beau titre d'honneur qu'un Souverain ait jamais donné à un Miniſtre.

La guerre de 1672, par la réunion des grandes Puiſſances Monarchiques contre une foible Répu-

blique, par le ſacrifice qu'elles firent de leurs intérêts eſſentiels à un petit intérêt de vengeance & de vanité, par la ſuſpenſion de leurs longues querelles en faveur de cette querelle paſſagère, eut beaucoup de reſſemblance avec la guerre qu'avoit entraînée la Ligue de Cambrai du temps de Louis XII. Elle reſſembla encore à la guerre de la Ligue de Cambrai par la rapidité & l'inutilité des ſuccès de la France, par la défection de ſes Alliés qui d'abord l'abandonnèrent & enſuite la forcèrent à la paix en la menaçant de ſe déclarer contre elle. Dans l'une & l'autre guerre, la France finit par voir preſque toutes les Puiſſances de l'Europe réunies contre elle, & elle réſiſta ſeule à toutes ces Puiſſances. Dans la guerre contre Veniſe, Louis XII trahi par ſes Alliés, reconnut la néceſſité d'en revenir aux anciennes

Alliances avec les Vénitiens qu'il avoit écrasés à la Bataille d'Aignadel. 14 Mai 1509
Dans la guerre contre la Hollande, cette République contre laquelle seule la guerre avoit été entreprise, & qui en 1672 avoit pensé disparoître de l'Europe, fut la seule à qui tout fut rendu à la paix de Nimègue en 1678.

La France & l'Angleterre restèrent unies contre la Hollande jusqu'en 1674 seulement. Tandis que Louis XIV suivi des Condés, des Turennes, des Luxembourgs, des Vaubans &c., passoit le Rhin & conquéroit la Hollande, la Flotte Angloise, commandée par le Duc d'York, jointe à la Flotte Françoise commandée par le Comte d'Etrées (depuis Maréchal de France) livroit à Ruyter la plus furieuse bataille qu'eût vue ce Général qui en avoit tant vu & de si terribles. Les deux partis s'attribuèrent la victoire, c'est-à-dire qu'on fit

Ann. 1672.

Combat de Soulsbaye, 7 Juin 1672.

de part & d'autre de grandes pertes ſans aucun avantage certain. Ruyter y mit le comble à ſa gloire, le Duc d'York y augmenta la ſienne, le Comte d'Etrées y établit ſa réputation. Voilà tout le fruit des guerres.

Les 7 & 14 Juin & 22 Août 1673.

L'année ſuivante il y eut trois autres Batailles Navales auſſi peu déciſives entre la Flotte combinée de France & d'Angleterre, commandée, pour la France par le même Comte d'Etrées, & pour l'Angleterre par le Prince Palatin Robert, & la Flotte Hollandoiſe, commandée par les Amiraux de Ruyter & Tromp. Madame de Sévigné dit à cette occaſion, qu'on ne voyoit pas que depuis la Bataille d'Actium les combats de mer euſſent rien produit. Les combats de terre ne produiſent pas davantage.

Cette guerre fut une ſource de méſintelligence entre Charles II & ſa Nation. L'Angleterre regarda toujours

cette alliance de son Roi avec Louis XIV comme une Ligue contre la liberté Angloise. Charles II voyoit dans la République de Hollande l'ennemie commune des Rois ; l'Angleterre voyoit dans Louis XIV l'ennemi-né de toute République & de toute liberté. Le Chevalier Temple, deux fois Ambassadeur d'Angleterre en Hollande & toujours fidèle aux vrais intérêts de sa nation, auroit voulu que la Hollande & l'Angleterre eussent toujours été amies & que Charles II eut été l'ami de son peuple ; il citoit un jour à Charles II un mot du fameux Gourville. » Un » Roi d'Angleterre, qui veut être » l'homme de son peuple », disoit Gourville, » est le plus grand Roi du » monde ; s'il veut être quelque chose » de plus, il n'est rien ». Eh bien, répondit Charles II, en serrant la main au Chevalier Temple, » je veux être

Mémoire du Chev. Temp. Hume, Charles II.

» l'homme de mon peuple. Il ne fut que l'homme de la Monarchie. Il diſoit ſouvent qu'il aimoit mieux dépendre de Louis XIV que de ſes propres ſujets ; il eût mieux valu ne dépendre que des loix.

Il n'ignoroit pas combien la guerre contre la Hollande étoit déſagréable aux Anglois, & il s'obſtinoit à la faire. On lui refuſoit des ſecours pour cette guerre injuſte, il fit banqueroute, crime au deſſus duquel il n'y a que l'aſſaſſinat. Après la cruauté d'ôter la vie, la plus grande eſt d'ôter les moyens de vivre à des ſujets qui ont compté ſur la foi ſacrée du Souverain. Le crime augmente, quand on ruine ainſi une partie de ſes ſujets pour le plaiſir de faire contre leur gré une guerre inutile. Le fils d'un Roi décapité, qui, après avoir couru riſque de l'être lui-même, s'abandonne à de tels excès, & ré-

compenſe par le don de la place de Grand Tréſorier, l'auteur *(a)* d'un ſi abominable conſeil, a bien mal profité des leçons de l'infortune. Jamais Charles I, dans des beſoins faits pour excuſer tout, ne s'étoit permis rien de ſemblable.

Pendant que Charles II déshonoroit ſon regne par cette honteuſe infidélité, la Hollande réduite aux dernières extrêmités, donnoit l'exemple d'une fidélité inviolable. Les Créanciers de la République, déſeſpérant de ſon ſalut, couroient en foule à la Banque d'Amſterdam pour ſe faire rembourſer s'il étoit temps encore, car on oſoit à peine douter que le fond deſtiné au payement des dettes, eût été employé aux beſoins de la

(*a*) Ce fut Clifford, un des membres de la Cabale, aidé par les inſinuations de Shaftsburi, un autre des membres de la Cabale, dont nous avons parlé plus haut, pag. 17.

guerre ; les Magiſtrats firent ouvrir les caves où le tréſor étoit gardé, on l'y trouva tout entier, tel qu'il y avoit été dépoſé ſoixante ans auparavant ; les billets s'étant toujours négociés depuis ce temps, on n'avoit pas touché au tréſor ; ceux qui voulurent être payés, le furent, les autres ne crurent pas pouvoir mieux aſſurer leur fortune, qu'en continuant de la confier à cette vertu Républicaine, & leur confiance ne fut point trahie.

Ce trait donnoit la ſupériorité aux Républiques ſur les Monarchies ; mais la Hollande elle-même parut reconnoître la prééminence du Gouvernement Monarchique, en recourant au rétabliſſement du Stathoudérat, comme à la ſeule reſſource qui lui reſtât, dans l'Etat d'accablement où les armes de Louis XIV l'avoient réduite. En général il n'y a d'éxécution prompte

& ſure que ſous le commandement d'un ſeul. Rome, dans les dangers preſſans, créoit un Dictateur. L'autorité de pluſieurs convient à la délibération, l'autorité d'un ſeul à l'éxécution. Le Monarque le plus deſpotique a ſon Conſeil pour délibérer; l'Etat le plus populaire, au moment de l'éxécution, confie le pouvoir à un chef unique; en un mot, c'eſt l'Ariſtocratie qui délibère, c'eſt la Monarchie qui éxécute.

Pour la Démocratie, elle ne préſente que l'idée du tumulte & de l'Anarchie, & ne paroît propre ni à la délibération ni à l'éxécution. Des diviſions funeſtes déchiroient au dedans cette malheureuſe République, attaquée au dehors par deux puiſſantes Monarchies, autrefois ſes amies & ſes protectrices. Les Princes d'Orange, après avoir affranchi leur patrie, aſpiroient à l'aſſervir, ils me-

naçoient la liberté qui avoit été leur ouvrage. Le vertueux Barnevelt avoit eu la tête tranchée pour avoir voulu mettre un frein à l'ambition du Prince Maurice, après avoir pris ſoin de ſon enfance & lui avoir procuré le commandement des armées à la mort de Guillaume I ſon père.

Ann. 1619.

Guillaume II, plus ambitieux encore que Maurice, ayant voulu en 1650 s'emparer d'Amſterdam, comme le Duc d'Anjou en 1583 avoit voulu ſurprendre diverſes places des Païs-Bas, & ayant oſé faire arrêter les Députés de cette ville, De Witt, un de ces Députés, pères des fameux De Witt, Jean & Corneille, ſe mit contre lui à la tête du parti Républicain. A la mort de Guillaume II ces deux frères firent rendre *l'Edit perpétuel*, qui ſupprima le Stathoudérat. Ce fut au milieu de cette fermentation du parti Républicain, dont

les De Witt étoient les Chefs, & du parti Monarchique ou de la faction d'Orange, que Louis XIV subjugua la Hollande; les deux partis s'imputèrent l'un à l'autre les malheurs de l'Etat, le parti d'Orange eut l'avantage, *l'Edit perpétuel* fut révoqué, le Stathoudérat rétabli, en faveur de Guillaume III, âgé de vingt-deux ans. C'est ce fameux Prince d'Orange, ce fameux Roi d'Angleterre Guillaume, souvent vaincu à la guerre, jamais défait & toujours vainqueur dans les négociations. Le Maréchal d'Estrades avoit prédit qu'on verroit revivre en lui Guillaume le taciturne, Maurice & Frédéric Henri, le Duc d'York en jugea de même, & l'événement prouva qu'ils l'avoient bien connu. Aux victoires près, que Guillaume ne put remporter sur les Généraux François, il fut pour la France ce qu'Annibal avoit été pour Rome,

il lui ſuſcita par-tout des ennemis ; & plus heureux qu'Annibal, qui n'avoit pu armer contre Rome ces divers ennemis que l'un après l'autre, il ſut oppoſer à la fois à Louis XIV, toutes les puiſſances de l'Europe réunies dans une même Ligue ; il ſut le rendre ſuſpect à tous ſes voiſins, en renouvellant pour lui l'imputation faite autrefois à Charles-Quint, à Philippe II, à tous les Princes ambitieux & puiſſans, d'aſpirer à la Monarchie Univerſelle. Charles I avoit été pour la France un protégé qu'elle abandonnoit ; Cromwel un Allié impérieux qui la faiſoit trembler ; Charles II & Jacques II furent des complaiſans de Louis XIV ; Guillaume fut ſon véritable Rival.

Si l'on obſerve que le Prince d'Orange fut ſouvent malheureux à la guerre, c'eſt parce qu'il avoit pour la guerre même de grands talens, &

qu'il méritoit des succès par sa bonne conduite. Le Grand Condé lui rendoit le témoignage : » que dans les Ba» tailles, il donnoit des ordres en » vieux Capitaine & s'exposoit en » jeune soldat ».

Le Prince d'Orange élevé au Stathoudérat, commença par détruire dans la République tout autre pouvoir que le sien, il souleva le peuple contre les De Witt, qui furent massacrés. Jean De Witt, Pensionnaire de Hollande, avoit pris soin de l'éducation de Guillaume III, comme Barnevelt de celle de Maurice. Le Prince d'Orange, devenu par la destruction de ses ennemis, le seul appui, le seul espoir de sa patrie, s'occupa tout entier du soin de la servir & de la sauver ; Charles II lui offrit la Souveraineté d'une partie des sept provinces, s'il vouloit abandonner leur défense ; il rejetta la propo-

ſition avec mépris : » vous vivrez » donc », lui dit-on, pour voir la ruine de votre païs ? = » Non, je mourrai » ſur le dernier foſſé ». Mais il avoit bien d'autres reſſources, il mit tout en mouvement & en action, il réveilla l'Europe de ſon aſſoupiſſement, il preſſa la marche trop lente de l'Eſpagne & de l'Empire ; le Duc de Lorraine, dépouillé de ſes Etats par la France, devint un des Généraux de l'Empereur. Le Prince d'Orange ne ceſſoit de négocier en Angleterre, & s'il n'eut pas pour lui le Roi, il eut la Nation.

Les Anglois voyoient toujours avec peine & avec inquiétude cette guerre de Louis XIV & de Charles II contre la Hollande, ils la regardoient comme une conjuration contre les Libertés Nationales. Le Duc d'Yorck moins indifférent, moins nonchalant, plus abſolu que Charles II,

leur étoit encore plus ſuſpect ; il venoit par l'éclat de ſon abjuration d'annoncer à la Nation le peu de cas qu'il faiſoit de ſon ſuffrage & de ſon eſtime ; les Anglois perſuadés que la guerre tenoit principalement au plaiſir que ce Prince prenoit à commander les armées Navales, lui montrèrent d'abord leur mauvaiſe volonté, en l'excluant du Commandement des armées par le Serment du Teſt, qui obligeoit tout homme chargé d'un Office public de condamner la doctrine de la tranſſubſtantiation ; c'eſt en conſéquence de la loi qui éxigeoit ce ſerment que le Duc d'York ne commandoit plus la Flotte Angloiſe aux trois batailles Navales de 1673, & qu'il étoit remplacé par le Prince Robert.

C'étoit la mortification la plus ſenſible que le Duc d'York pût recevoir, & jamais il ne fit à ſa Religion

un plus grand ſacrifice. La Nation elle-même ſe privoit d'un Général qui avoit ſoutenu la gloire de ſes armes ; le Duc d'York eſt au nombre des grands hommes de mer de ſon temps, il avoit même un Génie inventif; ce fut lui qui trouva l'art de communiquer les ordres & de les faire entendre à une armée navale, par les divers mouvemens des pavillons & de ces banderolles qu'on appelle *flammes* ; cette découverte fit révolution dans la Marine Militaire. Juſques là on ne ſavoit guères que ſe battre de vaiſſeau à vaiſſeau, du moins l'art de les faire mouvoir de concert, pour ſe ſoutenir & ſe ſecourir mutuellement, comme les différens corps dans les armées de terre, étoit encore très-imparfait avant l'invention du Duc d'York.

La Nation s'irritant toujours de plus en plus de cette guerre, força enfin

son Roi à faire la paix avec la Hollande ; le Parlement d'Angleterre exigeoit davantage, il auroit voulu que Charles II se fût déclaré contre la France, il ne cessa de l'y engager ; & les intelligences secrettes que Charles II entretenoit toujours avec Louis XIV, furent plus d'une fois l'objet de remontrances hardies & de plaintes amères de la part des Communes. On ne put obtenir de Charles que la neutralité, que l'impartialité d'un arbitre & d'un Médiateur ; encore ses vœux furent-ils toujours pour la France & pour les progrès de l'autorité Monarchique. Le 19 Février 1674.

La France réduite à ses seules forces, se trouva en état de combattre à la fois l'Empire, l'Espagne & la Hollande. Ce n'étoit point une chose nouvelle. On l'avoit vue sous François I balancer seule toutes ces mêmes forces rassemblées dans une seule

main & dans la main de Charles-Quint. Quelquefois même l'Angleterre s'étoit jointe à toute la Puiſſance Autrichienne contre François I qui n'en avoit point été accablé. Tout ce que le regne de Louis XIV offre ici de nouveau, c'eſt le rapide & prodigieux accroiſſement des forces navales de la France, qui eut pour quelque temps ſous ce regne l'Empire de la mer.

Les François, Alliés des Hollandois dans leur précédente guerre contre l'Angleterre, avoient appris d'eux à conſtruire les vaiſſeaux; Alliés des Anglois dans cette guerre de 1672 contre la Hollande, ils avoient appris d'eux à mettre de l'ordre & une manœuvre intelligente dans les combats maritimes.

Août 1674. Les principaux événemens de cette guerre ſur terre, furent la bataille de Senef, la dernière & la plus ſanglante des Batailles livrées par le grand

Condé. Ce fut pour le Prince d'Orange une grande gloire d'avoir pu, même avec des forces très supérieures, disputer la victoire, & répandre encore, après l'événement, quelque doute sur le succès de cette affaire.

En 1677 le 11 Avril, le Prince d'Orange perdit la Bataille de Cassel contre le Maréchal de Luxembourg, qui sembloit avoir hérité du Grand Condé son Maître, le Génie des Batailles. Monsieur, frère de Louis XIV, étoit présent à cette affaire, & s'y comporta dignement. Le Prince d'Orange fit des efforts prodigieux pour rappeller la victoire qui lui échappoit; il arrêtoit les fuyards, il se battoit contr'eux, il en frappa plusieurs au visage: » traîtres, leur crioit-il, » je veux vous marquer ici » pour vous reconnoître ailleurs & vous » faire pendre »; toute cette ardeur fut impuissante contre l'ascendant de

Lettre de Sévigné, du 31 Juillet 1676.

Louis XIV & le Génie de Luxembourg.

Au ſiège de Maëſtricht, le brave Calvo qui commandoit les François dans cette place, ayant fait une ſortie & porté le trouble parmi les Aſſiégeans, le Prince d'Orange le repouſſa, l'épée à la main, juſqu'aux portes, & penſa entrer dans la ville ; il fut bleſſé au bras, & voyant qu'on s'empreſſoit à le ſecourir & à le plaindre, il dit à ceux qui s'étoient mal comportés dans l'action & qui n'en témoignoient que plus de zèle : » voilà, Meſſieurs, comme » il falloit faire ; c'eſt vous qui êtes » cauſe de la bleſſure, dont vous fai- » tes ſemblant d'être ſi touchés ».

Calvo de ſon côté, dès le commencement du ſiège, avoit dit aux Ingénieurs : » *Meſſieurs, je n'entends* » *rien à la défenſe d'une place ; tout ce* » *que je ſais, c'eſt que je ne veux pas* » *me rendre* », il tint parole, il ne

ſe rendit point, & le Prince d'Orange fut obligé de lever le ſiège.

En 1678 à l'affaire de Saint-Denis près Mons, l'occaſion de ſurprendre les François, le deſir impatient de les vaincre entraînèrent le Prince d'Orange dans une des plus coupables entrepriſes que l'eſprit de guerre ait pu former, celle de livrer bataille, ayant dans ſa poche la paix ſignée. Il en fut puni à l'inſtant; la vigilance, l'activité du Maréchal de Luxembourg ne laiſſèrent au Prince d'Orange que la honte d'un crime infructueux, qui ſera éternellement reproché à ſa mémoire. 14 Août.

C'eſt dans le cours de cette même guerre que les François perdirent Turenne, qui fut tué d'un coup de canon, & Condé qui ſe retira, parce que la goutte lui interdiſoit les fatigues de la guerre. Montécuculli, leur Ann. 1675.

Rival, Général des troupes de l'Empire, ſe retira auſſi pour ne pas compromettre ſa gloire contre de jeunes Capitaines, après avoir combattu contre Coprogli, Turenne & Condé.

Le Duc de Lorraine Charles IV, mourut. Son neveu ſuccéda, ſous le nom de Charles V, à ſes talens, à ſa gloire, à ſes malheurs & au titre de Duc de Lorraine.

Les Hollandois perdirent leur célébre Ruyter, qui ne craignoit que Du Queſne, & qui périt d'un coup de canon parti du vaiſſeau de Du Queſne à la Bataille d'Agouſta.

Le 22 Avril 1676.

Le Maréchal de Créquy, battu à Conſarbrick le 11 Août 1675, & pris dans la ville de Trèves le 6 Septembre ſuivant, répara ſa défaite par les deux belles campagnes de 1677 & de 1678, & conſola les François de la perte de Turenne, comme

Luxembourg

Luxembourg les consoloit de la retraite de Condé.

Le prix de leurs services étoit des épigrammes & des chansons. » On disoit l'autre jour, dit Madame de Sévigné, » qu'on avoit jetté un Moni» toire, pour savoir où étoit l'armée » de M. de Luxembourg..... On dit en» core, que M. de Luxembourg a » mieux fait l'oraison Funèbre de M. » de Turenne, que M. de Tulle, & » que le Cardinal de Bouillon lui fera » avoir une Abbaye ; tout cela sans » préjudice des chansons ».

Après la mort de Turenne, il y eut une promotion de huit Maréchaux de France ; on sait le mot de Madame Cornuel à ce sujet : *C'est la Monnoye de Monsieur de Turenne.*

Les Hollandois disoient que Ruyter étoit leur Turenne. » Je suis assu» rée », dit Madame de Sévigné, » qu'ils n'auront jamais l'esprit de

» faire huit Amiraux pour conſerver » Meſſine (*a*) ».

Veut-on ſavoir ce que penſent de la guerre les Héros qu'elle a le plus illuſtrés, lorſque l'expérience les a enfin déſabuſés de ce jeu terrible & inſenſé ? (*b*) En 1676 dans le temps des plus grands ſuccès de la France, lorſque Louis XIV prenoit en per-

---

(*a*) L'objet de ces combats de Mer entre du Queſne & Ruyter, étoit la conquête de Meſſine, qui s'étoit donnée à la France, & que les Hollandois vouloient faire rentrer ſous l'obéiſſance de l'Eſpagne.

(b) *Scelerata inſania belli.*

Virgil. Ænéid. Lib. 7.

Les défenſeurs de la Patrie ſont ſans doute au premier rang parmi les Citoyens. Vengeurs généreux de leurs frères, ils ont des droits ſacrés à leur reconnoiſſance ; mais plus leur ſang eſt précieux, plus il doit être ménagé, plus par conſéquent l'auteur d'une guerre injuſte eſt coupable.

fonne la ville de Condé, Monſieur celle de Bouchain, le Maréchal d'Humières celle d'Aire, le Comte d'Etrées l'Iſle de Cayenne en Amérique, le Duc de Lorraine Charles V n'en faiſoit pas moins le ſiège de Philisbourg, que défendoit vaillamment Du Fay, mais que le Maréchal de Luxembourg ne pouvoit ſecourir; dans le même temps on trembloit encore pour Maëſtricht. On parloit devant le Grand Condé de ce mêlange de ſuccès & de diſgraces, de joie & d'inquiétude. (C'eſt encore Madame de Sévigné qui va parler:) » Ce qu'on » fera, à ce que dit M. le Prince, » c'eſt que nous prendrons une autre » place; & ce ſera pièce pour pièce. Elle ajoute: » Il y avoit un fou le » temps paſſé », qui diſoit dans un cas pareil: » *échangez vos villes de gré à gré*, » *vous épargnerez vos hommes.* Il y avoit » bien de la ſageſſe à ce diſcours.

La paix ſe fit enfin à Nimègue en 1678. Cette paix ne fut pour Louis XIV qu'une manière moins violente de faire des conquêtes ; il établit à Metz & à Briſac des Chambres où il cita ſes ennemis, ſe conſtitua leur Juge & réunit de ſon autorité particulière à ſa Couronne des Domaines qu'ils prétendoient ne lui avoir point cédés. On reprit pluſieurs fois les armes, en ſe reprochant de part & d'autre des infractions au traité de Nimègue, auquel on déclaroit toujours vouloir s'en tenir.

10 & 16 Août 1684. La Trève de Ratisbonne, conclue pour vingt ans, & qui n'en dura pas cinq, ſuſpendit ces hoſtilités qui n'avoient éclaté qu'entre la France d'un côté, l'Empire & l'Eſpagne de l'autre, & auxquelles l'Angleterre n'avoit pris aucune part, mais ſur leſquelles le Prince d'Orange avoit toujours eu les yeux.

Il voyoit avec plaiſir ſon ennemi fournir des armes à ſa haine, en irritant toutes les Puiſſances par une hauteur ſans exemple, en allarmant toute l'Europe par des aggrandiſſemens continuels. Le Prince d'Orange brûloit de venger ſa Patrie de l'irruption violente que Louis XIV y avoit faite en 1672. Ce fier Monarque, en vengeant avec tant d'éclat de foibles injures qu'il auroit dû diſſimuler, n'avoit pas vu combien il attiroit ſur lui de haine & de vengeance, ou il avoit bravé ce danger. Imprudent & mauvais politique dans l'un & l'autre cas. Guillaume, ſans troubler la paix, ne reſpiroit que la guerre, il épioit le moment, il cherchoit les moyens d'armer l'Europe entière contre Louis; c'étoit là le but de toutes ſes démarches & le grand objet de ſa politique.

Déjà uni par les liens du ſang à la

Maiſon d'Angleterre, neveu de Charles II & du Duc d'Yorck, plus uni encore par les liens politiques avec les Républicains Anglois, il forma de nouveaux nœuds, plus étroits encore avec cette maiſon & avec ce païs, en épouſant la Princeſſe Marie, fille aînée du Duc d'Yorck. Ce mariage entraîna dans la ſuite de grandes révolutions ; elles ſembloient annoncées par les conjonctures mêmes dans leſquelles ce mariage fut conclu & par la hauteur avec laquelle Guillaume fit la demande de la Princeſſe Marie. Charles II n'avoit point d'enfans de ſon mariage avec Catherine de Portugal, mais il avoit un grand nombre de Bâtards, parmi leſquels on en diſtinguoit deux, comme étant les objets de ſon affection particulière. L'un étoit le Duc de Monmouth, né d'une Maîtreſſe nommée Miſtriſſ Walters ou Barlow, l'autre, le Duc

de Richemont, fils de la belle Ducheſſe de Portſmouth. Le Duc d'Yorck étoit l'Héritier préſomptif, mais ſon changement de Religion & ſon goût pour le deſpotiſme le rendoient odieux à la Nation ; il devoit éprouver, comme ſa Biſayeule Marie Stuart, & comme notre Henri IV ſon Ayeul, qu'un Souverain même n'eſt pas impunément d'une Religion contraire à celle de ſon peuple. Tant l'intolérance du Prince aux Sujets a une réaction terrible des Sujets au Prince ! Le ſeul remède à ce fléau réciproque, ſeroit d'extirper l'eſprit de guerre & de perſécution ; mais il faut qu'il ait des racines bien profondes puiſqu'après l'expérience de tant de malheurs produits par l'intolérance, les Anglois avoient encore tant de diſpoſition à s'y livrer.

L'animoſité étoit au comble entre les Wighs & les Torris. Un grand in-

cendie ayant ravagé Londres, les Torris diſoient que c'étoit un juſte châtiment du ſacrilége que les Puritains & les Wighs avoient autrefois commis contre la perſonne de leur Roi (*a*). Les Wighs accuſoient hautement le Duc d'Yorck de cet incendie, pour avoir un prétexte de le comparer à Néron embraſant la ville de Rome. Depuis cet incendie il fit un voyage

(*a*) En France on appuya beaucoup ſur cette idée ; on compara Londres avec l'ancienne Troye, toutes deux brûlées, mais Londres plus juſtement pour ſon impiété ſacrilège envers ſes Rois & ſon Dieu. Benſerade fit à ce ſujet un Sonnet long-temps célébre, qui commence par ces deux Vers :

Ainſi brûla jadis cette fameuſe Troye,
Qui n'avoit offenſé ni ſes Rois, ni ſes Dieux.

Ce Sonnet a été traduit en vers Latins par le P. de la Rüe, par le P. Commire, & par quelques autres Poëtes. L'incendie de Londres eſt du 13 Septembre *1666*.

en Ecoſſe, où il acheva d'aigrir les eſprits par des cruautés imprudentes contre les Covenantaires; quand il reparut à Londres, un des Aldermans s'écria : *Il a déjà brûlé la Ville, & il revient nous égorger.* Les Wighs zélés portoient à leurs habits des rubans, ſur leſquels étoient écrits ces mots : *Point de Papiſme, point d'eſclavage.*

Dans un voyage par mer, le vaiſſeau qui portoit le Duc d'Yorck, échoua, le Duc ſe ſauva dans une chaloupe : il vit de ſang-froid périr pluſieurs perſonnes de ſa ſuite, entr'autres, Jacques Hyde, ſon beau-frère; mais il eut grand ſoin, diſent les Auteurs Proteſtans, de ſauver *ſes chiens & ſes Prêtres*; ils ajoutent que la Chaloupe auroit pû contenir plus de monde, que, non ſeulement on repouſſa ceux qui s'efforçoient d'en approcher à la nage, mais qu'on coupa les mains à quelques-uns de ceux qui ſaiſiſſoient

déjà les bords de la Chaloupe. L'équitable & ſage M. Hume avertit de ſe défier de ces imputations de parti, & il rapporte un fait plus certain & non moins remarquable, c'eſt que les Matelots reſtés à bord du vaiſſeau échoué, n'attendant plus qu'une mort prompte & inévitable, pouſſèrent de grands cris de joie, lorſqu'ils virent le Duc d'Yorck échappé au danger. « Acclamations généreuſes, dit un autre Auteur (*a*), qui peuvent fournir aux » Princes une belle occaſion de réfléchir ſur la tendreſſe qu'ils doivent » à leurs ſujets ».

Le Duc d'Yorck avoit pu ſe faire Catholique, mais il n'avoit pas eu la liberté d'élever Marie & Anne, ſes deux filles, dans cette Religion. Charles II, malgré le penchant qu'il avoit lui-même pour le Catholiciſme, prit

(*a*) Le Chevalier d'Alrymple.

ſoin de les faire inſtruire dans la foi Proteſtante.

Il fit plus. Pour diminuer l'averſion qu'inſpiroit aux Anglois ſon attachement pour Louis XIV, il réſolut de marier la Princeſſe Marie, l'aînée de ſes nièces, au Prince d'Orange, ſon neveu, qu'il avoit traité juſqu'alors avec aſſez de froideur, & qui, de ſon côté l'avoit négligé comme un parent inutile, ou haï comme un allié de Louis XIV. Le Prince d'Orange, avec l'agrément de ſa République, vint en Angleterre faire la demande de la Princeſſe Marie. Le Duc d'Yorck accueillit froidement cette propoſition, & ſe contenta de dire qu'il ſe ſoumettroit toujours aux volontés du Roi, ſon frère. C'étoit un an avant la concluſion du Traité de Nimégue. La guerre étoit dans toute ſa force; Charles, qui depuis long-temps avoit fait ſa paix avec la Hollande, offrit

Mém. de Temple, t. 1.

ſa médiation ; les négociations entamées depuis long-temps à Nimégue, avançoient lentement, Charles vouloit que le mariage de ſa nièce fût le ſceau de la Paix ; le Prince d'Orange commença par déclarer hautement que la Princeſſe lui avoit plu dès la première vue, & qu'en la connoiſſant mieux, il l'aimoit tous les jours davantage, ſans quoi il ne l'auroit point demandée ; mais il ajouta qu'il étoit incapable de ſacrifier le moindre des intérêts de ſes concitoyens & de ſes alliés pour la plus belle femme du monde & qui lui ſeroit la plus chère. Il fallut traiter avec lui ſur ce pied, & Charles prit le parti de dire qu'il eſtimoit infiniment cette franchiſe de ſon neveu.

Cependant les négociations pour le mariage traînoient en longueur comme celles de Nimégue : la France, pour empêcher ce mariage, faiſoit eſpérer au Duc d'Yorck que le Dauphin épou-

feroit sa fille. Guillaume se plaignoit de ce qu'un mariage lui faisoit négliger les affaires de l'Europe : il témoignoit du regret d'être venu en Angleterre : il dit au Chevalier Temple, qui avoit toujours fait des vœux & des démarches pour cette alliance, qu'il étoit temps que cela finît, & que le Roi choisît d'avoir en lui un ami fidèle ou un ennemi implacable. Ces traits d'impatience & de hauteur, qui révoltoient le Duc d'Yorck, trouvoient plus d'indulgence chez Charles II. Il voulut toujours n'y voir qu'une noble franchise ; il avoua au Chevalier Temple qu'il s'étoit toujours piqué d'être physionomiste, qu'il prétendoit ne s'être jamais trompé en jugeant d'après la physionomie. » Celle » de mon neveu me plaît, ajouta-t-il, » elle annonce un honnête-homme. » Vous pouvez l'assurer qu'il aura ma » nièce. Ce mariage se fit en effet à la grande satisfaction des Anglois,

Mém. du Chevalier Temple.

Ann. 1677.

& le Prince d'Orange acquit à la ſucceſſion d'Angleterre, des droits qu'il fit valoir avant le temps, comme nous le verrons dans la ſuite.

La Princeſſe Anne, ſœur puînée de Marie, épouſa en 1683 le Prince de Danemarck Georges, fils du Roi Frédéric III.

Le Duc d'Yorck devenoit de jour en jour plus odieux au peuple Anglois; la fermentation alla ſi loin, que la Chambre des Communes préſenta des Bills pour l'exclure de la ſucceſſion; & comme les noms de Secte renaiſſoient alors avec l'eſprit de parti, ceux qui étoient pour l'excluſion furent nommés *les Excluans* ou *les Excluſioniſtes* : ils formoient déjà un parti puiſſant. Leurs Bills furent rejettés par la Chambre des Pairs, où ils eurent cependant beaucoup de partiſans, & où ils auroient vraiſemblablement paſſé, ſi tout le banc des Evêques ne

s'y étoit conſtamment oppoſé. Le Duc d'Yorck fut obligé de ſortir des trois Royaumes & d'aller pour un temps chercher un aſyle à Bruxelles ; la violence des Communes l'avoit déjà forcé plus d'une fois de ſortir au moins de l'Angleterre. On examinoit un jour dans le Conſeil même du Roi, ce qui ſeroit le plus avantageux pour l'autorité Royale, ou de défendre le Duc d'Yorck contre le Parlement, ou de l'abandonner. Il y eut onze voix pour le faire reſter & ſept pour le faire ſortir. Le Roi décida la queſtion contre le Duc, par ce mot, qui n'étoit ni fraternel ni populaire : « *Il faut qu'il ſorte, puiſqu'il a tant de gens pour lui* ». Dans ce Conſeil, il fut dit de part & d'autre des choſes extrêmement fortes. Seymour, un des Conſeillers, dit que ceux qui opinoient ſi facilement à faire ſortir le Duc, opineroient une autre fois avec la même

facilité à faire ſortir le Roi. « Si le Duc » ne ſort pas préſentement, répliqua » Godolphin, il faudra qu'il ſorte dans » quinze jours, & le Roi avec lui ». Le Duc de Monmouth, en conſéquence de l'éloignement du Duc d'Yorck, conçut des eſpérances & forma des projets, qui lui attirèrent, pendant quelque temps, la diſgrace de ſon père. Il commençoit à prétendre, & les Wighs, ſes partiſans, à publier que Charles II avoit épouſé Miſtriſs Walters, mère de Monmouth, & que le contrat de mariage exiſtoit; on alloit même juſqu'à nommer celui qui en étoit dépoſitaire. Le Roi démentit publiquement en plein Conſeil ces impoſtures: le prétendu Dépoſitaire déclara auſſi qu'il n'avoit jamais été chargé d'un pareil dépôt, & qu'il n'en avoit jamais entendu parler. Monmouth, plaidant un jour dans la Chambre des Lords pour

l'exclusion du Duc d'Yorck, en présence de Charles II, ajouta qu'il votoit avec d'autant plus de zèle pour ce parti, qu'il y croyoit la sûreté du Roi son père intéressée. Charles dit tout haut : *c'est un baiser de Judas qu'il me donne.* Tantôt le Roi prenoit avec le peuple des mesures pour borner l'autorité *d'un successeur Papiste*, c'est-à-dire de son frère, si ce frère venoit à lui succéder. Le Duc d'Yorck lui proposant un jour de prendre quelque résolution violente contre l'insolence des Communes, on l'entendit répondre : « Mon frère, je me souviens » des voyages de ma jeunesse : je me » sens trop vieux pour les recom- » mencer ; si vous en avez le goût, » vous pouvez vous y livrer ; mais » ne vous attendez pas que je vous » accompagne ». Tantôt il lui écrivoit, *à mon plus cher ami le Duc d'Yorck :* il s'abandonnoit aveuglément

Burnet. Mémoires de Temple. M. Hume. Memoires du Chev. d'Alrymple.

aux conſeils quelquefois imprudens de ce Duc, & ſe permettoit, malgré la douceur naturelle de ſon caractère, des rigueurs mêmes injuſtes. Partagé ainſi entre le Duc d'Yorck & le Duc de Monmouth, & trop foible pour tenir la balance entre eux, il la faiſoit pencher tour-à-tour de l'un & de l'autre côté.

Le célèbre Waller, trouvant qu'elle penchoit trop du côté du Duc d'Yorck, diſoit qu'en haine du Parlement, qui s'obſtinoit à exclure le Duc d'Yorck, après la mort de Charles II, Charles s'obſtinoit à le faire regner dès ſon vivant.

Le plus dangereux ennemi du Duc d'Yorck étoit Ashley Cooper, d'abord l'un des Membres de ce qu'on appelloit *la Cabale*, & qui étoit devenu depuis le fameux Lord Shaftsbury, Chancelier d'Angleterre. Charles II diſoit que *c'étoit le plus foible & le plus mé-*

chant de tous les hommes, & il continuoit de s'en ſervir. Ashley, nourri dans les troubles civils, tour-à-tour partiſan de Charles I & de Cromwel, n'avoit aucun principe, réuniſſoit les qualités les plus oppoſées, formoit à-la-fois les projets les plus diſcordans; Miniſtre deſpotique, ſujet factieux, il entroit dans tous les partis & n'étoit d'aucun: il diviſoit la Cour & ſoulevoit le peuple. Il avoit toujours, ſelon ſon expreſſion, *dix mille gaillards de bonne volonté qui n'attendoient qu'un ſignal de ſa part pour ſaccager Londres*; zélateur ardent de la prérogative Royale en public, il étoit toujours le chef ſecret de l'oppoſition. Auteur de tous les conſeils violens, ſes jugemens, ſes décrets, dans les fonctions de l'office de Chancelier, furent toujours diſtingués par la modération & l'équité.

A la foibleſſe dont Charles II le taxoit, il joignoit une audace & une

inſolence qui auroient dû renverſer ſon crédit & qui l'affermiſſoient. Charles II étant irrité contre lui (ce qui arrivoit ſouvent) lui dit : *Shaftsbury, vous êtes le plus grand coquin du Royaume. — Votre Majeſté ne parle que des Sujets*, répondit Shaftsbury, en faiſant une profonde révérence.

Le Duc d'Yorck l'accablant un jour de reproches en public, « *je vois* » *avec plaiſir*, dit-il, *que l'équité de* » *Votre Alteſſe Royale m'a du moins* » *épargné les titres de lâche & de Pa-* » *piſte* ». (Le titre de *lâche* ne convenoit pas plus au Duc d'Yorck qu'au Lord Shaftsbury).

Il ne bravoit pas moins le Parlement que les Princes ; pour perdre ſes ennemis, il ſuppoſoit des conſpirations, qu'il chargeoit toujours de circonſtances incroyables. Ses amis lui répréſentant que les romans mêmes ont beſoin de vraiſemblable : « Gar-

» dons-nous bien, dit-il, d'accoutu-
» mer ces gens-ci à la vraisemblance,
» nous ne pourrions plus en rien faire ».

Il promettoit la Couronne au Duc de Monmouth : il l'offroit à la Duchesse de Portsmouth, pour le Duc de Richemont, son fils, au Prince d'Orange pour lui-même : & tandis qu'il éloignoit le Roi du Duc d'Yorck, qu'il soulevoit le Parlement contre le Duc, qu'il proposoit qu'on lui fît son procès comme à un *Papiste récusant*, il l'avertissoit des résolutions qui se prenoient contre lui à la Cour & dans le Parlement ; mais le Duc d'Yorck, qui le connoissoit, ne pouvoit prendre aucune confiance en lui. Un jour Shaftsbury, convenant avec le Prince de tous ses torts, affectant le plus vif repentir & offrant de lui révéler d'importans secrets, s'il vouloit lui pardonner ; le Duc d'Yorck se contenta de répondre froidement : *Shafts-*

bury, vous avez plus beſoin du pardon du Roi que du mien.

Ce fut pour perdre le Duc d'Yorck, & l'exclure à jamais du trône, que Shaftsbury inventa la Fable infernale, connue ſous le nom de *Conjuration Papiſte*. Fidèle à ſon ſyſtême, il ne daigna pas donner à cette Calomnie une ombre de vraiſemblance; il ſavoit que le Fanatiſme croit tout & voit tout: & que chez une Nation tranſportée de zèle pour la réforme, comme l'étoit alors l'Angleterre, il ſuffiſoit d'accuſer les Catholiques & de dénoncer les Jéſuites, pour être cru & accueilli; on fit d'abord parvenir au Roi, par des voies détournées, des avis myſtérieux, qui lui faiſoient craindre, tantôt l'aſſaſſinat, tantôt le poiſon; d'après ces avis, on entendit des témoins, les uns déjà flétris par la Juſtice, les autres plus heureux juſqu'alors, mais non moins infames.

On eut soin de ne les produire sur la scène que les uns après les autres, de manière que les derniers pussent adapter leurs dépositions à celles des premiers, qu'on prenoit soin de leur communiquer ou qui étoient déjà publiques. Leur roman fut qu'on devoit brûler Londres & Westminster, rétablir le Catholicisme dans les trois Royaumes; la vie du Roi étoit menacée de tous côtés, & pour qu'il ne pût échapper, les uns s'étoient chargés de l'assassiner, les autres de l'empoisonner. Un Jésuite avoit dit ou écrit que si le Roi ne vouloit pas être C. R. (Catholique Romain) il ne seroit plus R. C. (Roi Charles). Le P. Oliva, Général des Jésuites, devoit être le véritable Roi de la Grande-Bretagne, sous l'autorité du Pape: il avoit déjà disposé des dignités & des emplois. L'Espagne & la France, quoiqu'en guerre ensemble,

concouroient au ſuccès de l'entrepriſe : le P. de la Chaiſe étoit le Lieutenant d'Oliva, comme Oliva l'étoit du Pape. Mais ce n'étoit ni au Pape ni aux Jéſuites qu'on en vouloit, c'étoit au Duc d'Yorck. Les témoins chargèrent ſur-tout ſon Secrétaire de confiance, nommé Coleman, qui prêtoit à ces accuſations par ſon zèle pour le Catholiciſme & par les correſpondances qu'il entretenoit en ſon propre nom, & au nom du Duc d'Yorck avec le Pape & les Jéſuites. On ſaiſit ſes papiers, on y trouva par-tout l'expreſſion des vœux les plus ardens pour le rétabliſſement de la foi Catholique, ce qui paſſa pour une démonſtration du complot & de la complicité de Coleman & du Duc d'Yorck. Coleman fut envoyé au ſupplice.

Mais il falloit donner au Roi un grand intérêt d'abandonner ſon frère ; la Reine n'avoit point d'enfans, on ſavoit

ſavoit que le Roi ne l'aimoit pas, on préſumoit qu'il ſauroit gré à ceux, qui rompant ſes premiers nœuds, lui rendroient la liberté d'en former d'autres & l'eſpérance de donner un héritier au trône. Ils firent donc à l'égard de la Reine ce qu'ils avoient fait à l'égard du Duc d'Yorck, ils l'accuſèrent indirectement dans la perſonne d'un homme qui lui étoit attaché; ils firent réſulter des informations, que le Roi devoit être empoiſonné par Wakeman, Médecin de la Reine.

Cependant le Duc d'Yorck pouvoit triompher de tous les obſtacles & ſuccéder à la Couronne, (ce qui arriva en effet,) il étoit bon en tout événement de le diviſer d'intérêt d'avec les Jéſuites, ſur-tout en rendant ceux-ci plus noirs & plus odieux; on fit donc encore réſulter des informations, que les Jéſuites, en même temps qu'ils faiſoient aſſaſſiner le Roi

par le Duc d'Yorck, conſpiroient d'aſſaſſiner le Duc d'Yorck lui-même, s'il prétendoit jamais être en Angleterre autre choſe que le Vicaire du Pape & l'*affilié* des Jéſuites.

Il arriva de plus un incident qu'on avoit vraiſemblablement fait naître & dont on tira un grand parti. Godfrey, Juge de paix, qui avoit reçu les premières dépoſitions dans cette affaire, fut trouvé mort dans un foſſé, ayant ſon épée paſſée au travers du corps, comme s'il ſe fût tué lui-même; mais des marques qu'on crut lui voir au cou & des contuſions qu'on crut lui trouver à la poitrine, firent penſer qu'il avoit été aſſaſſiné; car c'étoit là ce qu'on vouloit croire. Des bagues reſtées à ſes doigts, de l'argent trouvé dans ſes poches, écartoient l'idée qu'il fût tombé entre les mains des voleurs; cet aſſaſſinat étoit donc l'ouvrage de la haine &

de la vengeance. Les Proteſtans publioient que les Jéſuites (*a*) avoient voulu punir ce Juge d'avoir reçu les dépoſitions faites contre eux & effrayer par cet exemple les autres Juges. Les Catholiques ſoutenoient avec beaucoup plus de vraiſemblance, que leurs accuſateurs avoient commis ce crime pour le leur imputer, & les conjectures ſur ce point durent ſe tourner en certitude lorſqu'on vit des fauſſaires aſſurer impudemment que le meurtre avoit été commis à l'Hôtel de Sommerſet, où demeuroit la

(*a*) On fit courir à Londres un mauvais Sonnet François, qui diſoit que les Jéſuites avoient fait aſſaſſiner *Godefrey* ou *Godefroy*, en haine du nom de *Roi* qui ſe trouvoit au bout de ſon nom.

Ils ont aſſaſſiné Sir Edmond Godefroy :
Car au bout de ſon nom ils ont rencontré *Roi*.
Pour ſatisfaire en part le Chef de leur Egliſe ;

Reine, & par les domeſtiques mêmes de la Reine. L'inſolence de la calomnie ne pouvoit guères aller plus loin. Le Roi en fut épouvanté, il eut aſſez de fermeté pour défendre ſa femme & ſon frère. Ce qui touchoit au trône fut ſauvé, mais tous ceux qui n'avoient pour appui que leur innocence furent ſacrifiés. Il falloit des victimes au fanatiſme & à la crédulité ; on verſa des flots de ſang innocent, on fit même tomber des têtes illuſtres ; le Vicomte de Stafford, de la Maiſon Howard, homme ſimple & vertueux, d'ailleurs vieillard infirme, fut décapité, parce qu'un fauſſaire de la lie du peuple, déclara lui avoir vu remettre une Commiſſion du P. Oliva, qui le créoit tréſorier d'une prétendue armée Papale qu'on devoit lever pour faire la conquête des trois Royaumes ; les gens ſages frémiſſoient & ſe taiſoient, le Parle-

ment défendit de nier la réalité de la *Conſpiration Papiſte*, ce qui prouve qu'il n'y croyoit pas.

Les noms des trois ſcélérats obſcurs, ſur la foi deſquels toutes ces violences furent exercées, ſont devenus célèbres par ce grand crime.

Le premier, nommé Titus Oates, fils d'un Tiſſerand, devenu Miniſtre Anabaptiſte, avoit pris les Ordres dans l'Égliſe Anglicane, pour avoir un bénéfice. Accuſé de parjure, il n'échappa qu'avec peine aux rigueurs de la Juſtice. Aumônier de vaiſſeau, il fut chaſſé pour des déſordres infames, il ſe fit Catholique & entra comme Ecolier à l'âge de trente ans, (pour imiter Saint-Ignace) au Collège des Jéſuites de Saint-Omer, dans l'intention, comme il l'avoua lui-même, d'épier leurs ſecrets; ſon eſpionnage ayant été ſoupçonné ou prouvé, le Provincial l'avoit chaſſé à

coups de bâton. Cet impoſteur fut confondu ſur tous les points dans l'affaire de la conſpiration. Les accuſés prouvèrent l'*Alibi* non ſeulement pour ce qui les regardoit, mais encore pour ce qui regardoit Oates, qui le plus ſouvent ne connoiſſoit ni les lieux où il diſoit s'être trouvé, ni les perſonnes avec leſquelles il prétendoit avoir traité; il avoit eu, diſoit-il, de fréquentes conférences avec le Confeſſeur de Louis XIV, & il ne ſavoit pas ſeulement le nom du P. de la Chaiſe; il avoit été très-ſouvent, diſoit-il encore, au Collège des Jéſuites à Paris, & il fut convaincu d'ignorer où ce Collège étoit ſitué. Il avoit négocié dans les Païs-Bas avec Dom Juan d'Autriche; c'étoit, diſoit-il, un grand homme maigre, & le Roi qui connoiſſoit beaucoup Dom Juan, ſavoit qu'il étoit préciſément le contraire; enfin Oates aſſûroit avoir eu

des liaiſons intimes avec Coleman, qu'il accuſoit d'avoir conduit toute l'intrigue, on placa Coleman devant lui, il ne le reconnut point. Mais l'évidence avoit perdu ſon empire ſur les eſprits, le bandeau du fanatiſme couvroit tous les yeux, la Nation entière, dit M. Hume, étoit devenue populace; les Juges indiquoient aux témoins ce qu'ils devoient dire & diſputoient contr'eux ſur leurs dépoſitions, quand elles tendoient à la décharge des accuſés. Les Etudians du Collège de Saint-Omer atteſtèrent que pendant tout le temps qu'Oates prétendoit avoir paſſé à Londres, il n'avoit point quitté Saint-Omer. Un des Dépoſans ajouta : » C'eſt une vérité » que je ne puis révoquer en doute » ſans démentir le témoignage de tous » mes ſens (*a*). « Vous autres Papiſtes »,

(a) *An & oculos noſtros vis eruere?* Nombr. ch. 16. n. 14.

lui répondit avec un mépris amer le Chef de Juſtice, » on vous inſtruit dès » l'enfance à n'en pas croire vos ſens.

On vient de voir quel homme étoit Oates. Bedloë, ſecond témoin, feignant de ne le pas connoître, eut ſoin de répéter fidèlement la même dépoſition, & d'y ajouter qu'il avoit vu tuer le Juge Godfrey à l'hôtel de Sommerſet par les domeſtiques de la Reine. Ce Bedloë, ſoldat, fils d'un violon de village, étoit un aventurier qui faiſoit métier de parcourir, ſous de faux noms, les divers Etats de l'Europe, emportant l'argent de tout le monde. Pour completter la preuve légale ſur le fait particulier de l'aſſaſſinat de Godfrey, on ſéduiſit un malheureux, nommé Prance, qui ayant été chargé tout exprès par Bedloë, avoit été jetté dans le cachot le plus infect & le plus mal-ſain, où l'on prétend même qu'il fut plu-

ſieurs fois appliqué à la queſtion ; enfin, il avoua, pour ſauver ſa vie, qu'il avoit eu part au meurtre de ce Juge & que le meurtre s'étoit fait par ordre de la Reine.

Le troiſième témoin, nommé Dangerfield, étoit un fauſſaire & un faux-monnoyeur, pilorié quatre fois, fouetté, banni, marqué d'un fer chaud à la main, à qui la Juſtice enfin n'avoit fait grace que de la vie. Celui-ci prétendoit avoir trouvé preſque miraculeuſement dans un tonneau de farine des papiers myſtérieux qui contenoient tout le plan de la conjuration, tel qu'il avoit été expoſé par les autres témoins. Nous ne nommons que les principaux. Tous les autres étoient de la même eſpèce.

Ce fut ſur la foi de pareilles gens & de pareils faits, qu'on envoya au ſupplice tous ceux que le Gouvernement crut avoir intérêt d'opprimer,

tous proteſtèrent de leur innocence, juſqu'au dernier ſoupir & le fanatiſme imputa cette conſtance au fanatiſme. Oates, Bedloë, Dangerfield furent comblés de bienfaits & de récompenſes par Shaftsbury. Le célébre Arnauld, en démontrant la fauſſeté de la prétendue conſpiration Papiſte, a été une fois dans ſa vie l'Apologiſte des Jéſuites (*a*).

(*a*) » Je me ſouviens, dit M. Arnauld, d'a-
» voir lû dans une Gazette burleſque que le
» Roi d'Ethiopie avoit fait pendre ſon Cor-
» donnier, parce qu'il avoit découvert qu'il
» l'avoit voulu faire périr par une mine qu'il
» avoit faite dans le talon de ſon ſoulier. Voi-
» là, ſelon M. Arnauld, l'image de la Conſpi-
» ration Papiſte, & le dégré de vraiſemblance
» qu'elle préſente. Il ajoute que cette calom-
» nie fut tournée en ridicule dans une Comé-
» die, où ſur la foi de deux témoins on fai-
» ſoit le procès à un homme, pour avoir volé
» & emporté ſous ſon manteau un navire armé

Le chef-d'œuvre de la politique de Shaftsbury fut de faire servir cette persécution contre les Catholiques à détruire un Lord Protestant, un Ministre favori, dont le crédit lui faisoit ombrage ; ce fut le Comte de Danby, Grand Trésorier d'Angleterre, honoré de la confiance particulière du Roi. Un des effets de la conspiration Papiste avoit été d'animer encore les Wighs, c'est-à-dire presque toute la Nation, contre la France, & contre Louis XIV qu'on regardoit comme l'appui du Papisme secret de Charles II, & du Papisme public du Duc d'York, & qui devoit, suivant Oates & ses semblables, fournir l'armée Catholique sur laquelle on comptoit pour l'éxécution de tous ces vastes desseins. Montaigu, Ambassa-

» de quarante pièces de canon ». Apolog. pour les Catholiques, Ire. Parie, p. 285 & 312.-3.

deur d'Angleterre en France, livré à Shaftsbury & aux Wighs, quitte tout-à-coup ſon Ambaſſade ſans permiſſion du Roi & ſans prendre congé, revient à Londres, & produit une lettre par laquelle Danby demandoit au nom de ſon Maître de l'argent au Roi de France. Charles avoit ajoûté de ſa main les mots ſuivans: *cette lettre eſt écrite par mon ordre.* CHARLES, *Roi.* Cette déclaration ne ſauva point Danby, il fut empriſonné & privé de ſes emplois comme ami de la France; cependant on voit par les dépêches de Barillon, alors Ambaſſadeur de France à Londres, que la France étoit d'intelligence avec Shaftsbury, Montaigu & les autres ennemis du Lord Danby, pour ménager la diſgrace de ce Miniſtre, qui ſe diſtinguoit par ſon zèle pour la Religion Proteſtante & qui eût voulu détacher ſon Maître de l'Alliance de Louis XIV,

On voit par les mêmes dépêches que presque tous les Ministres de Charles II étoient Pensionnaires de la France, & que Danby & Shaftsbury étoient presque les seuls qui eussent refusé de l'être, nouveau trait de caractère dans Shaftsbury qui se permettoit tant de choses.

On y voit aussi, comment Charles II marchandoit avec Louis XIV, tantôt une conversion à laquelle il n'étoit point déterminé & qu'il différoit toujours sous différens prétextes, tantôt une prorogation ou une cassation du Parlement, & comment les Ministres de Louis XIV, tandis qu'ils donnoient de l'argent à Charles II pour le rendre indépendant de sa Nation, se ménageoient des intelligences dans le parti populaire, pour tenir toujours ce Prince dans l'inquiétude & son Royaume dans l'agitation, jeux communs de la politique vulgaire.

Dans un de ces marchés entre Louis XIV & Charles II, on étoit convenu de deux millions que Charles II devoit recevoir. Ses Miniſtres lui perſuadèrent de prétendre qu'il s'étoit trompé dans l'évaluation de la ſomme, & que par deux millions il avoit entendu deux cent mille livres ſterling, c'eſt-à-dire beaucoup plus du double de la ſomme convenue, le ſtratagême étoit groſſier, Charles en eut honte, & lorſque Barillon vint faire des remontrances ſur une ſi étrange variation, Charles l'interrompit dès le premier mot: » Au nom de » Dieu », dit-il, » ne m'en parlez pas: » j'en ſuis ſi confus que je ne puis » plus en entendre parler. Voyez M. » le Tréſorier, & faites comme vous » l'entendrez avec lui, car pour moi, » je ſuis au déſeſpoir quand on m'en » parle ». Barillon inſiſta & répréſenta que c'étoit compromettre l'Ambaſſa-

deur Courtin ſon prédéceſſeur, qui avoit conclu ce marché, & auquel Louis XIV imputeroit ce mal-entendu. » Il n'y a point de la faute de Cour- » tin », répondit Charles, » c'eſt moi » ſeul qui ai tort d'avoir ignoré le » rapport de la monnoye de France » à celle d'Angleterre ; en même temps il conduiſoit Barillon à la porte de ſa chambre, où il le quitta », en répétant : » Je ſuis ſi honteux que je ne » vous en puis plus parler. Voyez le » Tréſorier, car il me fait connoître » de ſi grands beſoins & une ſi grande » néceſſité de mes affaires, que je ne » crois pas que le Roi mon frère veuille » me laiſſer dans cet embarras ».

Shaftsbury étant tombé dans la diſgrace, forma des complots après en avoir ſuppoſé. Le plus conſidérable de ces complots eſt celui qui eſt connu dans l'Hiſtoire d'Angleterre ſous le nom de *Complot de la Maiſon de*

Rye, & qui fut formé par des Proteſtans en haine du Duc d'Yorck & du Catholiciſme. On n'entendoit parler alors que de conſpirations (*a*), l'eſprit de parti rendoit cette accuſation bien fréquente & ſe contentoit de preuves bien legères. La fauſſeté reconnue de la conſpiration Papiſte, qui peu de temps auparavant, avoit ſervi de prétexte à tant de cruautés exercées par les Parlementaires contre les Jéſuites & les Catholiques, a répandu quelque doute ſur la réalité du complot de la Maiſon de Rye, qui a paru n'être que la contrepartie de la conſpiration Papiſte, & qu'une récri-

(*a*) M. Arnauld applique au Peuple Anglois ce que le Prophète Iſaïe, (ch. 8, verſ. 12.) dit du Peuple Juif. *Non dicatis, Conjuratio : omnia enim quæ loquitur Populus iſte, Conjuratio eſt.* On diſoit qu'il n'y avoit point alors de meilleur métier en Angleterre que celui de *témoin du Roi*, & de *découvreur de Conſpiration*.

mination des Catholiques contre les Proteſtans ; cependant le complot de la Maiſon de Rye eſt prouvé, il eſt même avoué par les Auteurs Proteſtans. Mais les Chefs de ce complot mal concerté différoient tous de vues, de motifs & d'objet. Ces Chefs étoient le Duc de Monmouth, qui aſpiroit au trône, Shaftsbury qu'on a ſoupçonné d'avoir voulu remplacer Cromwel, Algernon Sidney, qui avoit pris Brutus pour modèle, & qui comme ce Romain, vouloit procurer la liberté à ſon païs ; Eſſex qui ſuivoit le même plan ; le Lord Ruſſel, fils du Duc de Bedford & l'homme le plus aimable & le plus vertueux de l'Angleterre, qui, reſtant attaché à la conſtitution établie, ne ſe propoſoit que l'excluſion du Duc d'Yorck & la réparation des déſordres, ainſi que Hambden, petit fils du fameux Chef Parlementaire oppoſé à Charles I,

Howard, homme ſans principes & ne ſuivant que l'intérêt. Tous ſe réuniſſoient dans le projet d'exciter un ſoulévement général, ce que quelques-uns d'entr'eux, d'après leurs principes Républicains, jugeoient légitime. Mais ſous ces Chefs, & ſans leur aveu, il y avoit une foule de conſpirateurs obſcurs, qui avoient leurs deſſeins à part, & dont quelques-uns s'emportèrent juſqu'à propoſer d'aſſaſſiner le Roi & le Duc d'Yorck, à la Maiſon de Rye, qui appartenoit à l'un d'entr'eux & dont le complot a tiré ſon nom. Trop de gens entroient dans ce complot, pour qu'il ne fût pas découvert. Monmouth ſe cacha; quant à Shaftsbury, une retraite ignorée, même de ſes complices, & qu'il ne quitta que pour fuir en Hollande, une mort prompte & obſcure dans cette terre étrangère, le dérobèrent au ſupplice; Ruſſel & Sidney périrent

ſur un échafaud, Ruſſel univerſellement regretté, Sidney condamné irréguliérement ſur des preuves incomplettes ; ce défaut de preuves ſauva Hambden ; Eſſex mourut en Romain, dit le Chevalier Dalrymple, c'eſt-à-dire qu'enfermé dans la même chambre d'où le Lord Capel ſon père avoit été envoyé à l'échafaud par Cromwel pour une meilleure cauſe, & où le Comte de Northumberland, Biſayeul de ſa femme, avoit prévenu ſon ſupplice par une mort volontaire, il ſuivit l'exemple du dernier. Arthur Capel, Comte d'Eſſex étoit ce même Etudiant de Londres que Fairfax, du temps de Charles I, avoit menacé d'égorger à la vue de ſon père, pour forcer celui-ci à rendre la ville de Colcheſter dont il étoit Gouverneur. Nous avons dit, quelle fut en cette occaſion la conſtance & du fils & du père. Le jeune Capel ne démentit ce caractère de

fermeté ni dans le cours de sa vie, ni à sa mort. Charles II en apprenant sa fin, parut se rappeller ses services & ceux de son père. » Essex », dit-il, » pouvoit recourir à ma clémence, je » devois au moins une vie à sa fa- » mille. » Il auroit dû accorder à sa mémoire la vie du Lord Russel son ami, qui n'étoit point encore exécuté, & pour qui toute la Nation demandoit grace. Le Marquis de Ruvigny, François, parent du Lord Russel, & qui ayant passé depuis en Angleterre pour cause de Religion, fut si connu sous le nom de Lord Galowai, engagea Louis XIV à le charger d'une lettre par laquelle ce Monarque demandoit au Roi d'Angleterre la grace de Russel; Barillon annonça au Roi d'Angleterre & la lettre de Louis XIV & le voyage de Ruvigny; Charles répondit cruellement: » *Ruvigny peut venir, quand il lui plaira*,

» *mais avant son arrivée, Russel aura* » *la tête tranchée* ».

La peine du crime de trahison est d'être pendu & mis en quartiers, mais le Roi commuoit ordinairement cette peine pour les Lords & les personnes de distinction, en celle d'être décapités. Lorsque dans l'affaire de la *Conspiration Papiste*, le Vicomte de Stafford avoit été pris pour victime, les Schérifs emportés par le fanatisme du moment, prétendirent élever des doutes sur cette prérogative Royale, de commuer la peine, & le Lord Russel, qui sans doute croyoit Stafford coupable, appuya les Schérifs; le souvenir de cette circonstance contribua peut-être à rendre le Roi inéxorable à l'égard de Russel, il se contenta de commuer aussi sa peine, & il dit: » Le » Lord Russel éprouve en ce moment » que je possede la prérogative qu'il a » jugé à propos de me disputer dans

» l'affaire du Vicomte de Stafford » ; mot qui rappelle celui qu'on attribue à Louis XIII, ſe repréſentant le jeune Cinq-Mars, ſon favori, ſous la hache du Bourreau : » *Cinq-Mars fait en ce* » *moment une vilaine grimace* ». Louis XIII & Charles II étoient cependant des Princes doux, mais ils étoient gouvernés par des hommes ſévères, & entraînés par des conjonctures fâcheuſes.

On voit encore par les dépêches de Barillon, que cet Ambaſſadeur avoit avec Ruſſel & Sidney des correſpondances, dont l'objet étoit d'entretenir les diviſions entre le parti Royaliſte & le parti Populaire ; mais ces liaiſons de Barillon avec les Chefs du complot de la Maiſon de Rye n'allèrent point juſqu'à ſeconder ce complot ; Louis XIV ne vouloit point nuire à Charles II, mais ſeulement le mettre dans l'impoſſibilité de nuire à la France, & le tenir dans ſa dépendance, en l'em-

pêchant de se réunir avec son peuple.

Le ressentiment des violences exercées contre les Catholiques dans l'affaire de la conspiration Papiste, eut beaucoup de part aux rigueurs employées dans la punition du complot de Rye, & ici revient encore cette éternelle Moralité éternellement méconnue, que le mal produit le mal, & que nuire est une absurdité. Ce fut alors qu'on vit paroître ce barbare Jeffreys, l'exécuteur des vengeances du Duc d'Yorck, d'abord Chef de Justice, ensuite Chancelier. Le trait suivant suffiroit pour peindre ce Juge. Une femme le conjurant à genoux de sauver la vie à un accusé, qu'il croyoit son Amant, il n'eut pas de honte de lui répondre : » *quand il sera écartelé*, » *vous aurez la partie de son corps que je* » *sais que vous aimez le plus.* »

Ce fut lui qui dans le procès de Sidney, au défaut de preuves juridiques, érigea en preuve d'un attentat contre

le Roi des écrits ſaiſis parmi les papiers de Sidney & uniquement relatifs à ſon fameux traité du Gouvernement.

Un Juge de paix lui ayant dénoncé par le devoir de ſa charge un homme ſoupçonné d'un crime, & lui faiſant obſerver en même temps que la preuve n'étoit pas complette. » *C'eſt vous* » *qui nous l'avez amené* », dit Jeffreys, » *s'il eſt innocent, ſon ſang retombera* » *ſur vous.* Les ſœurs de l'accuſé s'efforçant de fléchir Jeffreys en faveur de leur frère, & s'attachant aux roues du carroſſe de ce Juge pour l'arrêter un moment, il donna ordre à ſon cocher de leur couper les bras & les mains à coups de fouet.

On lui parloit en faveur d'un autre accuſé dont tout annonçoit l'innocence. *N'importe*, dit Jeffreys, *ſa famille nous doit une vie.* Charles II avoit dit du Comte d'Eſſex : *Je devois une vie à ſa famille.*

Armſtrong

Armſtrong & Holloway, deux des conjurés du complot de Rye, ayant pris la fuite, chacun d'eux fut déclaré *Exlex*, c'eſt-à-dire privé de la protection des loix ; mais dans ce cas même les loix donnent un an pour reparoître. Tous deux reparurent à temps, forcément à la vérité, car ayant été ſaiſis hors du Royaume, ils furent renvoyés en Angleterre. Tous deux étoient à cet égard dans le même cas; mais il y avoit des preuves contre Holloway, il n'y en avoit point contre Armſtrong. Par cette raiſon Holloway fut admis dans les Tribunaux & Armſtrong en fut exclu, Holloway convaincu fut envoyé au ſupplice en vertu d'un jugement. Armſtrong qu'on refuſoit toujours de juger, ſe plaignant qu'on le privoit ſeul du bénéfice commun de la loi, Jeffreys lui repondit ; *Vous en jouirez bientôt pleinement, car vous ſerez éxécuté mardi prochain ;* en effet

il le fit tuer militairement comme un homme déclaré *Exlex.*

Telles étoient les horreurs qu'on exerçoit ſous le nom de Charles II, tandis qu'il flottoit entre ſon frère & ſes fils, entre les Catholiques & les Proteſtans, entre les Wighs & les Torris, entre Louis XIV & le Prince d'Orange, entre la France & ſon peuple.

16 Fév. 1685. Il mourut au milieu de cette incertitude d'opinion & de conduite, n'ayant jamais pu avoir de plan fixe ſur la Religion ni ſur la politique, toujours inclinant vers le Catholicisme & favoriſant la réforme, toujours vendu à la France & prêt de s'armer contre elle; toujours plein du deſir, occupé du ſoin d'étendre ſa prérogative, & cédant à toutes les pétitions du Parlement. C'eſt de lui qu'on a dit qu'il n'avoit jamais dit une folie ni fait une action ſage. Burnet ne lui

accorde aucune vertu, & prétend que c'étoient seulement, chez ce Prince, de moindres défauts qui servoient de contrepoids à ses vices. Il le compare à Tibère, à qui Charles ne ressembloit pas plus que Cromwel à Titus. De grands Ecrivains, de différens partis, ont tracé le portrait de Charles, & ont fait un problême de son caractère; il étoit doux & foible: voilà le problême résolu; il ne fit jamais un acte de vigueur, juste ou injuste, que par foiblesse; il donnoit beaucoup à ses favoris & à ses maîtresses, & faisoit banqueroute à son peuple; il fit la guerre à la Hollande & à son neveu, parce que sa sœur & Louis XIV le vouloient: il fit la paix parce que son peuple le voulut; il voyoit le bien, il le desiroit, & n'avoit pas le courage de le faire: particulier aimable, mauvais Roi.

Sous son regne l'Angleterre perdit

la conſidération qu'elle avoit acquiſe dans l'Europe ſous Cromwel.

Cette conſidération paſſa toute entière à Louis XIV, & ne fut point bornée à l'Europe. Ce qui arriva en 1684, à Alger, prouve quelle différence les Nations étrangères mettoient entre Louis XIV & Charles II. Les Galiotes à bombes, ou l'art de faire partir les bombes auſſi juſte d'une aſſiète mouvante que d'un terrein ſolide, art inventé par un François, nommé Bernard Renaud, ayant mis le fameux Du-Queſne en état de bombarder Alger juſqu'à deux fois (*a*), Louis XIV, vengeur de la Chrétienté, voulut en être le bienfaiteur, en délivrant tous les eſclaves Chrétiens qui ſe trouvoient dans Alger. Damfreville, Capitaine de Vaiſſeaux, fut chargé de les

(*a*) Le 30 Août 1682; les 26 & 27 Juin 1683.

recevoir. Il se trouva parmi eux des Anglois. Leur orgueil se sentit blessé de devoir la liberté au Roi de France : ils soutinrent qu'ils n'en avoient l'obligation qu'à leur Maître. Damfreville, pour les désabuser, les rendit aux Algériens, qui les remirent à la chaîne.

Charles II n'eut point d'enfans de Catherine de Portugal, sa femme.

Ardent & inconstant en amour, il avoit eu de différentes Maîtresses une multitude de bâtards : la Duchesse de Portsmouth le fixa.

Dans une Assemblée de Wighs, il fut proposé de faire le procès à quelques-unes de ses Maîtresses, qui l'avoient engagé dans des profusions ruineuses : & moi, dit le vieux Mordaunt, » je demande qu'il soit érigé des » Statues à ces Dames, pour le soin » qu'elles ont pris de le tenir par-là » dans la dépendance du Parlement ».

Charles mourut d'apoplexie, dans ſa cinquante-quatrième année. Il mourut Catholique, du moins il reçut les Sacremens de l'Egliſe de la main d'un Prêtre Catholique. Il a été accuſé d'irréligion, ainſi que les favoris qui formoient ce qu'on appelloit *la Cabale*; en général les Wighs prodiguoient facilement ce reproche aux Toris; ce ſont les Wighs auſſi qui ont voulu inſinuer que Charles avoit été empoiſonné, parce qu'il ſe diſpoſoit à chaſſer du Royaume le Duc d'Yorck; cette calomnie, inventée après coup par les ennemis de Jacques II, pour le rendre odieux, ne vint dans l'eſprit à perſonne au temps de la mort de Charles II.

Charles avoit en partie la politeſſe, les graces de l'eſprit, l'agrément des manières qui avoient diſtingué ſi avantageuſement la Ducheſſe d'Orléans, ſa ſœur. « Un eſprit trop fin, dit le » Lord Halifax, peut exciter la crain-

» te : un esprit élevé peut exciter » l'envie : Charles avoit cette espèce » d'esprit simple, bien fait, qui se » fait aimer ». Avec du penchant à la raillerie & même à la satyre, il n'offensa jamais personne, tant il avoit de goût dans l'esprit & de discrétion dans le caractère, tant la nature lui avoit donné la juste mesure de ce qui plaît & de ce qui blesse ! Il contoit avec agrément & avec intérêt, mais il avoit le défaut des Conteurs, celui de se répéter. « Je suis surpris, disoit » à son sujet le Comte de Rochester, » qu'on ait assez de mémoire pour re- » dire toujours la même histoire avec » les mêmes circonstances, & qu'on » n'en ait pas assez pour se souvenir » que la veille on a fait le même récit » aux mêmes personnes ».

On a remarqué que Charles II qui aimoit les Sciences, qui les cultivoit même avec succès, particulièrement

la Chymie & la Mécanique, n'avoit rien fait pour les Savans, tandis que Louis XIV qui n'avoit ni ſon goût ni ſes connoiſſances, effaça François I lui-même par la protection éclairée, magnifique, qu'il accorda aux Lettres & aux Arts. C'eſt que Louis XIV aimoit la gloire, c'eſt qu'il connoiſſoit les hommes & qu'il ſavoit les employer, au lieu que l'indolent Charles II n'aimoit que les voluptés, & jugeant tous les hommes eſſentiellement vicieux, ne ſe donnoit ni la peine de les connoître ni le plaiſir de les récompenſer.

Auſſi Louis XIV donna-t-il ſeul, comme Auguſte, ſon nom à ſon ſiècle; Généraux, Miniſtres, Poëtes, Orateurs, Savans, Artiſtes, hommes de génie dans tous les genres, il ſemble avoir tout produit & tout vivifié. Sa gloire ſe forme de la gloire réunie de tous ces génies immortels : ſon

nom célébré dans leurs divins ouvrages, paſſera d'âge en âge, comme le leur, à la poſtérité la plus reculée, avec le ſceau de grandeur & de gloire qu'ils y ont imprimé ; on lui ſaura gré d'avoir obtenu leurs éloges & de les avoir mérités, du moins par ſes bienfaits. Les talens étrangers attirés en France, les talens nationaux encouragés, l'émulation excitée, l'étude facilitée, les travaux récompenſés, les Savans préſervés de l'indigence, de grands monumens conſacrés aux progrès des Lettres, des Arts & des Sciences, demandent grace pour les erreurs, les fautes & les conquêtes de Louis XIV. Les révolutions du temps, les lumières de la Philoſophie, les caprices de l'opinion, ont pu lui enlever une partie de ſa renommée ; il lui reſte le bien qu'il a fait aux Lettres & le bien qu'elles ont fait au Monde.

Et que lui en a-t-il coûté pour ré-

pandre cet éclat éternel ſur ſa Nation & ſur lui-même? Des graces qui euſſent à peine ſuffi à l'avidité d'un ſeul favori ou d'une ſeule maîtreſſe, & ici le mérite de l'économie ſe joint à celui de la magnificence.

Que Charles II ait négligé Milton, le détracteur de Charles I, & le Panégyriſte de Cromwel, on pourroit l'excuſer d'avoir refuſé au mauvais citoyen, au ſujet ſéditieux les graces dûes au grand Poëte, qui d'ailleurs ne fut bien reconnu pour tel qu'après ſa mort; mais qu'il ait laiſſé le grand Tragique Otway mourir de misère, que Dryden ait été réduit à la néceſſité d'écrire trop pour avoir du pain, qu'on ait laiſſé vivre dans l'obſcurité, mourir même dans l'indigence le célèbre Butler, Auteur d'*Hudibras*, Poëme que Charles II ſavoit preſque tout entier par cœur, & qui par le ridicule qu'il répandit ſur le Puritaniſme &

ſur l'eſprit de Secte, fut encore plus utile à ce Prince que la Satyre Ménippée ne l'avoit été à Henri IV : c'eſt certainement une tache pour le regne de Charles II.

Mais ſi ce Prince ne récompenſoit point les talens, il les aimoit, & c'eſt beaucoup. On veut plaire aux Rois, même ſans eſpérer leurs faveurs ; les talens des Waller, des Cowley, des Dorſet, des Roſcommon, des Halifax, &c., embellirent la Cour de Charles II. Le Duc de Buckingham par ſa Comédie du *Rehearſal*, purgea la Scène Angloiſe des monſtres qu'on y avoit juſqu'alors accueillis. L'eſprit & le libertinage caractériſent les Comédies de Wicherley, & en général les productions de ce temps. Plus le Puritaniſme avoit répandu parmi le peuple l'eſprit de pédanterie & d'auſtérité, plus la Cour, en haine du Puritaniſme, affectoit de licence dans

les mœurs & dans les écrits ; de là une indécence générale & une corruption de goût, dont, ſelon M. Hume, le Chevalier Temple eſt le ſeul Ecrivain de ce temps qui ait ſu ſe garantir. Wicherley, entraîné par ce torrent, n'a pas ſu s'élever juſqu'à la plaiſanterie inſtructive, qui eſt la vraie Comédie & qui eſt celle de Molière. Le ſeul nom du Satyrique Rocheſter allarme la pudeur. Le prétexte d'imiter la liberté des Anciens ne peut le juſtifier. « La liberté des Anciens, dit » M. Hume, ne reſſemble pas plus à » la licence de Rocheſter, que la » nudité d'un Indien à celle d'une » femme ſans pudeur ». M. de Voltaire, qui, le premier a fait connoître en France ces Ecrivains fameux du regne de Charles II, leur fait auſſi le même reproche.

Hume, Charles II.

Tandis que le vice & l'indécence défigurent ainſi les plus belles produc-

tions de ce règne, & atteſte la corruption de la Cour d'Angleterre, Louis XIV, en qui tout reſpiroit la décence & la dignité, au milieu même des paſſions & des plaiſirs, imprimoit ce caractère à ſa Cour & à ſa Nation. Racine, en peignant ce qu'il avoit ſous les yeux, étoit noble avec grace, tendre avec décence, éloquent avec goût, paſſionné avec meſure; Boileau fut ſage & ſévère, il reſpecta la langue & les mœurs; tous les bons écrits de ce temps ont ce double avantage, & le goût y a gagné. On peut dire en général de la contrainte ſalutaire qu'impoſe la décence, ce qu'on a dit en particulier de la contrainte de la meſure & de la rime, *la règle qui ſemble auſtère, n'eſt qu'un art plus certain de plaire.* La néceſſité d'exprimer avec ménagement les idées les plus fortes & les plus libres, oblige à dire mieux, à choiſir ſes expreſſions & ſes couleurs, à diſtinguer

des nuances, à ſaiſir des rapports, à trouver des adouciſſemens, à ne donner aux objets que le dégré de ſaillie qui leur convient; elle accoutume à la préciſion, à la fineſſe, à la délicateſſe, à la nobleſſe. C'eſt un des charmes & des preſtiges de l'art que tout puiſſe être dit, moyennant la manière (*a*);

(*a*) On a beaucoup dit qu'il n'y a d'éloquence que dans les Républiques; n'auroit-on pas pu ſe contenter d'obſerver que les caractères de l'éloquence ſont différens dans une République & dans une Monarchie; que dans l'une, elle a plus de franchiſe & d'énergie, dans l'autre, plus de grace & de ſoupleſſe; qu'elle eſt plus entraînante dans l'une, plus perſuaſive dans l'autre; que dans une République, il lui ſuffit de convaincre & de ſubjuguer, que dans une Monarchie, elle n'eſt jamais diſpenſée de plaire. Prenons un exemple où on ait la même choſe à dire de part & d'autre. Suppoſons qu'un Romain, dans le temps de la République, eût voulu en diſſua-

tout parut ſage ſous Louis XIV ; tout fut décent ; le vice fut forcé, comme

---

der un autre d'épouſer une Reine, il lui eût dit ſans précaution & ſans détour :

De l'affranchi Pallas nous avons vû le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux Reines ..... devenir le Mari,
Et ces Reines étoient du ſang de Bérénice.

Paulin, Miniſtre courageux, mais diſcret d'un Empereur Citoyen, mais, d'un Empereur, lui dit :

Vous m'avez commandé ſur-tout d'être ſincère,
De l'affranchi Pallas nous avons vû le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux Reines, Seigneur, devenir le Mari,
Et s'il faut juſqu'au bout que je vous obéiſſe.
Ces deux Reines étoient du ſang de Bérénice.

La convenance adroite & délicate de ces deux vers, qui ſervent de paſſe-port aux vérités les plus fortes ;

Vous m'avez commandé ſur-tout d'être ſincère,
Et s'il faut juſqu'au bout que je vous obéiſſe,

Offre certainement des beautés particulières, & ces beautés naiſſent de la néceſſité de ménager un Empereur, & d'adoucir par l'expreſſion une vérité qui eſt la même pour le fond.

on l'a dit, de rendre hommage à la vertu en empruntant ſon maſque. Molière, à la Cour de Louis XIV, eut à démaſquer des hypocrites, des fanfarons de vertu; Wicherley, à la Cour de Charles II, eût trouvé des fanfarons de vice & de débauche. La Cour de Louis XIV fut en tout l'oppoſé de celle de Charles II. Louis étoit toujours Roi, & ne ſavoit être que Roi; il aimoit la repréſentation, & n'en ſortoit preſque jamais. Charles ne ſavoit être que particulier, l'étiquette de ſon rang l'importunoit, les devoirs de la Royauté le fatiguoient, & il ſe hâtoit de rentrer dans la ſociété intime & familière, où il reprenoit tous ſes avantages.

Les Sciences que Charles II aimoit encore plus que les Lettres, furent cultivées ſous ſon regne avec encore plus de ſuccès. Stillingfléet, Tillotſon, Sherlock ſe firent un nom dans la Théologie; Burnet écrivit l'hiſtoire de

la Réformation. Alors auſſi parurent le Mathématicien Wallis, Sydenham, le reſtaurateur de la Médecine, Boyle, qui perfectionna la Machine Pneumatique & à qui la Phyſique Expérimentale doit tant de progrès; enfin, Locke & Newton, noms après leſquels il n'en eſt plus qu'on doive citer.

L'Architecture fit des progrès ſous ce règne. Le grand incendie de 1666 ayant conſumé la Cathédrale de Londres, le fameux Chriſtophe Wren donna le plan de la nouvelle Cathédrale, & l'exécuta. Cet édifice, commencé en 1675, achevé en 1710, eſt le plus vaſte Temple qui exiſte, après Saint Pierre de Rome, ſur le modèle duquel il a été conſtruit en partie. Le Chevalier Wren, mort en 1723, âgé de 91 ans, ayant vû le règne de Charles I, le Protectorat des deux Cromwel, Olivier & Richard, les règnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume III

& de Marie, de la Reine Anne, de Georges I, eſt enterré dans ſon Egliſe; on connoît ce trait ſublime qui termine ſon Epitaphe :

Lector, ſi monumentum requiris, circumſpice.

Nous avons déjà dit que Charles II avoit eu l'honneur de donner à Louis XIV l'exemple qu'il avoit reçu du Cardinal de Richelieu, de former des Compagnies Littéraires. La fondation de la Société Royale de Londres, a vraiſemblablement donné l'idée de l'établiſſement des Académies des Belles-Lettres & des Sciences de Paris; mais Louis XIV fit plus pour ces Académies que Charles II n'avoit fait pour la Société Royale de Londres.

CHAPITRE TREIZIEME.

Jacques II en Angleteterre.

Et encore Louis XIV en France.

Depuis l'an 1685 jusqu'en 1688.

L'Année 1685 est mémorable par deux événemens qui vont avoir une grande influence sur les affaires de l'Europe, & qui vont mettre de nouveau dans les intérêts politiques cette chaleur qu'inspirent les intérêts religieux. L'un de ces événemens est la Révocation de l'Edit de Nantes; l'autre, est l'avènement de Jacques II à la Couronne d'Angleterre.

Quant à la Révocation de l'Edit de Nantes, les principes d'après lesquels on doit juger de cette résolution, sont connus aujourd'hui. Dans le temps même les Catholiques furent

partagés. Le Chancelier le Tellier, qui ſans égaler Louvois, ſon fils, ce grand Miniſtre de guerre, ni Colbert ſon Rival, ce grand Miniſtre de paix, n'étoit cependant pas ſans talens ni ſans lumières, chantoit le Cantique de Siméon & rendoit graces au Ciel de ce que ſes yeux, prêts à ſe fermer, avoient vu ce triomphe de la foi Catholique, auquel il ne ſurvécut que de huit jours (*a*). Au contraire, la Reine de Suède, Chriſtine, qui, en abdiquant la Couronne, avoit abjuré le Luthéraniſme, & qui, par zèle pour la Religion Catholique, autant que par amour pour les Arts, voulut vivre & mourir à Rome, condamnoit hautement la Révocation & la Dragonade. On connoît ſa fameuſe Lettre

(*a*) La révocation de l'Edit de Nantes eſt du 22 Octobre, & le Chancelier le Tellier mourut le 31.

u Chevalier de Terlon ; il eſt tou-ours utile de remettre ſous les yeux lu lecteur de ſemblables monumens.

De Rome, le 2 Février 1686.

« Puiſque vous deſirez de ſavoir » mes ſentimens ſur la prétendue ex-» tirpation de l'héréſie en France, je » ſuis ravie de vous les dire ſur un ſi » grand ſujet. Comme je fais profeſſion » de ne craindre & de ne flatter per-» ſonne, je vous avouerai franche-» ment que je ne ſuis pas fort per-» ſuadée du ſuccès de ce grand deſ-» ſein, & que je ne ſaurois m'en » réjouir, comme d'une choſe fort » avantageuſe à nôtre ſainte Reli-» gion. Au contraire, je prévois bien » des préjudices, qu'un procédé ſi » nouveau fera naître par-tout.

» De bonne-foi, êtes-vous bien » perſuadé de la ſincérité de ces nou-» veaux convertis ? Je ſouhaite qu'ils

» obéiſſent ſincèrement à Dieu & à
» leur Roi ; mais je crains leur opi-
» niâtreté, & je ne voudrois pas
» avoir ſur mon compte tous les ſa-
» crilèges que commettront ces Ca-
» tholiques, forcés par des Miſſion-
» naires, qui traitent trop cavalière-
» ment nos ſaints myſtères. Les gens
» de guerre ſont d'étranges Apôtres ;
» je les crois plus propres à tuer,
» violer & voler, qu'à perſuader.
» Auſſi des relations, deſquelles on ne
» peut douter, nous apprennent qu'ils
» s'acquittent de leur Miſſion fort à
» leur mode. J'ai pitié des gens qu'on
» abandonne à leur diſcrétion : je
» plains tant de familles ruinées, tant
» d'honnêtes gens réduits à l'aumône,
» & je ne puis regarder ce qui ſe
» paſſe aujourd'hui en France, ſans
» en avoir compaſſion. Je plains ces
» malheureux d'être nés dans l'erreur ;
» mais il me ſemble qu'ils en ſont

» plus dignes de pitié que de haine ;
» & comme je ne voudrois pas pour
» l'empire du monde avoir part à
» leur erreur, je ne voudrois pas
» auſſi être cauſe de leurs malheurs.

» Je conſidère aujourd'hui la France
» comme une malade, à qui on coupe
» bras & jambes pour la guérir d'un
» mal, qu'un peu de patience & de
» douceur auroit entièrement guéri.
» Mais je crains fort que ce mal ne
» s'aigriſſe, & qu'il ne ſe rende enfin
» incurable ; que ce feu, caché ſous
» les cendres, ne ſe rallume un jour
» plus fort que jamais, & que l'hé-
» réſie maſquée ne devienne plus
» dangereuſe. Rien n'eſt plus louable
» que le deſſein de convertir les hé-
» rétiques & les infidèles. Mais la
» manière dont on s'y prend eſt fort
» nouvelle, & puiſque notre Seigneur
» ne s'eſt pas ſervi de cette méthode

» pour convertir le monde, elle ne » doit pas être la meilleure.

» J'admire & ne comprends pas ce » zèle & cette politique qui me paſ- » ſent, & je ſuis de plus ravie de ne » les comprendre pas ».

Après quelques déclamations contre les quatre fameux articles de l'Aſſemblée du Clergé de 1682, déclamations qu'on eſt fâché de trouver dans cette Lettre, mais qui prouvent du moins que cette même Lettre *n'eſt pas un reſte de Proteſtantiſme* (*a*),

(*a*) La Reine Chriſtine fut fort offenſée de ce mot, qui ſembloit répandre des doutes ſur la ſincérité de ſa converſion, elle en fit témoigner ſon reſſentiment à Bayle, qui l'appaiſa par des ſoumiſſions & des explications dont elle fut ſatisfaite; elle lui écrivit pour l'aſſurer de ſon amitié. » Vous ne ſerez pas » quitte, lui dit-elle, à ſi bon marché que » vous le croyez. Je veux vous impoſer une » pénitence, qui eſt, qu'à l'avenir vous pre-

comme

comme Bayle avoit osé l'avancer dans sa République des Lettres. La Reine Christine ajoute :

« Voilà les puissantes raisons qui » m'empêchent de me réjouir de cette » prétendue extirpation de l'hérésie. » L'intérêt de l'Eglise Romaine m'est » sans doute aussi cher que ma vie ; » mais c'est ce même intérêt qui me

---

» niez le soin de m'envoyer des Livres de » tout ce qu'il y aura de curieux en Latin, » en François, Espagnol ou Italien, & en » quelque matière & science que ce soit, » pourvu qu'ils soient dignes d'être vus. Je » n'excepte pas même les Romans ni les Sa- » tyres ; & sur-tout s'il y a des ouvrages de » Chymie, je vous prie de m'en faire part au » plutôt. N'oubliez pas aussi de m'envoyer » votre Journal. Je fournirai à la dépense que » vous ferez. Il suffit que vous m'envoyiez le » compte ; &c. » La conduite de Christine, dans cette affaire, peut servir de modèle aux Grands, qui croyent avoir à se plaindre des Gens de Lettres.

» fait voir avec douleur ce qui ſe » paſſe, & je vous avoue auſſi que » j'aime aſſez la France, pour » plaindre la déſolation d'un ſi beau » Royaume. Je ſouhaite de tout mon » cœur de me tromper dans mes con- » jectures, & que tout ſe termine à » la plus grande gloire de Dieu & du » Roi votre Maître ».

M. Hume, Jacques II.

Le principal effet de la Révocation de l'Edit de Nantes fut l'émigration d'une multitude de Familles Proteſtantes qui portèrent chez les étrangers leurs richeſſes & leur induſtrie. L'ouvrage du Miniſtère de Colbert fut preſque détruit, & nos Rivaux s'enrichirent de nos pertes. On n'eſt jamais indifférent ſur ſa Patrie ; quand on ne peut plus l'aimer, on la hait, & ſouvent on veut ſe venger d'elle. Les réfugiés devinrent pour la France des ennemis irréconciliables, qui ſoulevèrent contre elle l'Europe déjà

Mémoires du Chevalier Dalrymple, Part. 1, L. 5.

mal disposée, s'efforcèrent de rendre le nom de Louis XIV odieux, & fortifièrent de toutes les ressources de leur désespoir la ligue dont Guillaume, Prince d'Orange, étoit le Chef. Ce fut sur-tout en Angleterre que le contre-coup de cette révolution se fit sentir; elle y produisit deux effets: l'un, de peupler & d'enrichir cet Etat, l'autre, de soulever la Nation contre un Prince uni de Religion, d'intérêt & d'amitié avec Louis XIV.

Les Auteurs Anglois disent qu'à la Révocation de l'Edit de Nantes, les Dragons s'établirent chez les Marchands Anglois qui se trouvoient en France, qu'on les forçoit à changer de Religion & qu'on ne permettoit point à ces malheureux de sortir du Royaume. Sur les plaintes qu'en fit le Roi Jacques, Louis XIV défendit d'inquiéter les Anglois qui n'étoient point naturalisés; mais si les Anglois

avoient épouſé des Françoiſes, leurs femmes étoient regardées comme ſujettes de la France, & les enfans comme naturaliſés; ainſi, en permettant la fuite aux pères, on mettoit les femmes & les enfans en priſon ou dans des Couvens (*a*).

(*a*) Une Lettre du 29 Novembre 1685, adreſſée au Lord Suderland, Miniſtre de Jacques II, par le Chevalier Guillaume Trumball, Ambaſſadeur d'Angleterre en France, contient ſur ce ſujet des détails ſinguliers.

» J'ai parlé à M. de Croiſſy, dit-il, de la » permiſſion que demande le Chevalier Dou- » glas, d'emmener avec lui ſa femme & ſon » enfant en Angleterre. Il m'a répondu ſans » détour que le Roi l'avoit refuſée, parce que » quoique le Mari n'étant pas naturaliſé, » pût aller où bon lui ſembloit, la femme & » l'enfant qui étoient ſujets de la France, ne » devoient point avoir la même liberté.

» J'ai demandé en même temps pour une » Madame Wilkins la permiſſion de vendre ſon » bien à Rouen & de retourner en Angleterre

Jacques II, malgré les Bills d'exclusion qui avoient été présentés contre lui, malgré les obstacles que le ferment du Test sembloit devoir lui opposer, étoit monté sur le trône avec l'applaudissement de la Nation. La gloire qu'il avoit acquise dans le commandement des armées navales, un caractère moins aimable, mais plus

---

» joindre son Mari, dont voici le cas : Hum-
» phrey Wilkins avoit été pendant plusieurs
» années, Marchand à Rouen ; mais ayant
» fait de mauvaises affaires, sa femme obtint
» une Sentence qui les sépara d'habitation &
» de biens, & il passa à Londres. M. de Croissy
» me dit que le Roi ne lui accorderoit pas la
» permission qu'elle desiroit, parce que son
» Mari ayant été naturalisé, il le regardoit
» comme son sujet. Si bien que dans le cas du
» Chevalier Guillaume Douglas, ils séparent
» l'homme & la femme, & que dans celui de
» Wilkins ils les réunissent, quoiqu'ils aient
» été séparés par une Sentence de leurs pro-
» pres Juges ».

ferme que celui de Charles II, ſembloient promettre un grand Roi. L'évidence de ſon droit impoſoit ſilence à ſes ennemis ; on eſpéra d'ailleurs que Jacques II ne vengeroit point les injures du Duc d'Yorck ; mais cette eſpérance fut trompée, Jacques II n'étoit pas Louis XII.

Il déclara qu'il maintiendroit la Religion Anglicane, & cette promeſſe acheva de tourner vers lui les cœurs de ſa Nation ; mais il promettoit plus qu'il ne pouvoit & ne vouloit tenir. Tout Prince Religieux veut convertir ſes ſujets, & ce zèle n'a rien que de louable, pourvu qu'il n'aille pas juſqu'à la perſécution.

Dès le premier Dimanche qui ſuivit ſon avénement, il voulut aller à la Meſſe publiquement & dans tout l'appareil de la Royauté. Ce ſpectacle bleſſa les yeux de ſa Nation. Le Duc de Nortfolck, qui, en qualité de Lord-

Maréchal, portoit l'épée d'Etat devant le Roi, s'arrêta comme Proteſtant à la porte de la Chapelle. « Milord, lui dit le Roi, votre père auroit été plus loin. « Sire, répondit Nortfolck, » le père de V. M. n'auroit pas été ſi loin ».

On remarqua au Couronnement de Jacques II, comme au Couronnement de Henri III, Roi de France, que la Couronne chancela ſur ſa tête : Henri Sidney, Grand-Maître de la Garde-Robe, la ſoutint, & dit à Jacques : « *Ce n'eſt pas la première fois* » *que notre famille a ſoûtenu la Cou-* » *ronne* ». Il contribua beaucoup dans la ſuite à l'enlever à Jacques, pour venger Algernon Sidney, ſon frère.

Parmi les différentes *adreſſes* préſentées au nouveau Monarque, on remarqua ſur-tout celle de Quakres. Cette Secte qui ſe pique d'aimer les hommes & de ne reſpecter que Dieu,

ces fanatiques, les ſeuls qui ſoient humains, lui donnoient une leçon dont il auroit pu profiter.

« Nous ſommes venus, lui diſoient-ils, » témoigner notre triſteſſe pour » la mort de notre bon ami Charles » & notre joie de te voir fait Gou» verneur. On nous a dit que tu n'es » pas de l'Egliſe Anglicane, non plus » que nous. Ainſi nous eſpérons que » tu nous accorderas la même li» berté que tu t'accordes à toi» même ».

Jacques parut auſſi vouloir s'oppoſer aux entrepriſes de Louis XIV; mais c'étoit encore un engagement au-deſſus de ſon pouvoir & contraire à ſes vues. Le deſir de ſe rendre indépendant de ſon peuple par l'appui de Louis XIV, fut bien plus ferme & bien plus conſtant dans ſon ame, qu'il ne l'avoit été dans l'ame flottante & legère de Charles II. A la mort de Charles, la

première démarche des Miniſtres du nouveau Roi avoit été de traiter avec Barillon, Ambaſſadeur de France, pour la continuation du ſubſide que Louis XIV avoit payé à Charles. Pendant que Barillon, ignorant les intentions de ſon Maître, diſputoit ſur cet article, Louis XIV, de ſon propre mouvement, envoyoit à Jacques cinq cent mille francs, dont il ſentit que ce Prince devoit avoir beſoin dans un commencement de regne : Jacques reçut ce bienfait avec des tranſports de joie & de reconnoiſſance. « Il n'appartient qu'au Roi votre Maître, dit-il à Barillon, d'agir d'une manière ſi noble & ſi pleine de bonté.... » Je ne ſaurois jamais aſſez reconnoître un tel procédé.... Soyez garant de l'attachement que j'aurai » toute ma vie pour lui.

Il diſoit une autre fois au même Barillon, avec un ſentiment noble &

une expreſſion baſſe : « Elevé en » France & nourri du pain de Louis » XIV, mon cœur eſt François ».

Il ſe livra ſans réſerve à cette dangereuſe alliance & au projet de rétablir la Religion Catholique dans les trois Royaumes ; il ſuivit ce projet avec une ardeur, dont le Pape Innocent XI lui-même l'avertit de modérer l'excès : il envoya une ambaſſade d'obédience, & un Nonce fit publiquement ſon entrée à Windſor.

Le ſerment des Conſeillers Privés, portoit qu'ils défendroient l'autorité Royale *contre tous Princes, Prélas, Etats ou Potentats étrangers :* Jacques ſupprima cette partie du ſerment & la fit rayer du Livre du Conſeil, parce qu'elle ne portoit point d'exception en faveur du Pape. Ainſi Jacques ne vouloit pas qu'on défendît ſon autorité, ſi elle étoit attaquée par le Pape.

Comme d'après les Loix alors éta-

blies en Angleterre, la Religion Catholique étoit non-seulement proscrite, mais persécutée, le Roi commença par accorder la liberté de conscience, & s'il eût fait cette démarche de bonne foi, si l'état d'oppression où il voyoit la Religion Catholique, lui eût fait sentir l'abus de la persécution & l'eût déterminé à prendre avec son peuple l'engagement solemnel de ne persécuter jamais, la Nation auroit eu bien mauvaise grace de s'y opposer; mais on crut voir que cette prétendue liberté de conscience n'étoit qu'une pomme de discorde jettée entre les Religionnaires Anglicans & les Non-Conformistes (*a*),

Mémoire du Cheval. d'Arrimple, Part. Ire, Liv. 4.

(*a*) On appelloit *non-Conformistes* ceux qui n'étoient ni de la Religion Catholique, ni de la Religion Anglicane, tels que les Anabaptistes, les Quakres, &c. Les non-Conformistes réclamoient pour eux cette liberté de

& qu'un paſſe-port pour le Catholiciſme, qui reprendroit, diſoit-on, toute ſon intolérance, auſſi-tôt qu'il ſeroit redevenu dominant par la ruine des Anglicans & des non-Conformiſtes. Ce qui augmentoit la défiance, étoit la différence qu'on remarquoit dans le langage & dans la conduite de Jacques, ſuivant les lieux & les perſonnes. En Ecoſſe, où les eſprits ſe trouvoient alors portés à l'obéiſſance, & où pluſieurs Lords par déférence pour le Roi, embraſſoient déjà la Religion Catholique, c'étoit par ſa pleine puiſſance & par ſa ſeule autorité

---

conſcience qu'il avoit bien fallu paroître établir généralement, quoiqu'en effet on n'eût en vue que les Catholiques ; les Anglicans s'oppoſoient à la prétention des non Conformiſtes, & le Gouvernement qui ne prenoit intérêt ni aux uns ni aux autres, laiſſoit ſubſiſter ces diſputes, dont il eſpéroit tirer avantage pour la Religion Catholique.

Royale que Jacques établiſſoit la liberté de conſcience. En Angleterre, où l'eſprit républicain étoit un peu plus ſur ſes gardes, Jacques eſpéroit & ſembloit demander l'adhéſion du Parlement. En Irlande, où les Catholiques étoient les plus forts, le Lord Tirconnel, favori de Jacques, exerçoit toute ſorte de rigueurs ſur les Proteſtans.

A ſon zèle Catholique, qui le rendoit ſuſpect, Jacques II joignoit des cruautés qui le rendirent odieux. Les occaſions de verſer le ſang ne lui manquèrent point; mais on peut dire auſſi qu'il ne manqua point à ces occaſions, qu'il ne ſut point mettre de bornes à ſon reſſentiment ni exercer la clémence, du moins par politique. Cette politique étoit néceſſaire cependant à un Prince qui vouloit changer la Religion & le Gouvernement: il falloit rendre aimable ce qu'on

vouloit établir ; quand Céſar détruiſoit la liberté, Céſar faiſoit aimer le pouvoir abſolu ; quand Eliſabeth rétabliſſoit la Réforme en Angleterre, elle s'en faiſoit prier par ſon peuple. Jacques oſoit à-la-fois tout entreprendre & tout punir ; il n'avoit ni modération dans ſes projets ni indulgence à l'égard des projets contraires. Le Comte d'Argyle & le Duc de Monmouth firent une deſcente à main-armée, l'un en Ecoſſe, l'autre en Angleterre : ils furent défaits, pris & décapités ; la Loi autoriſoit cette rigueur ; Monmouth avoit eu la folie de diſputer la Couronne à Jacques II & la folie encore plus grande de tenter cette entrepriſe, ſans parti, ſans vaiſſeaux, ſans armée, ſuivi ſeulement de quelques aventuriers : mais ce Duc de Monmouth étoit neveu de Jacques ; il avoit été l'objet de toute la tendreſſe de Charles II, qui le lui

avoit recommandé en mourant, il étoit plus étourdi que méchant ; ſon malheur & la clémence du vainqueur l'auroient aiſément fait rentrer dans le devoir : il étoit l'idole du peuple, & la politique vouloit qu'on lui pardonnât.

La fuite du Duc de Monmouth, après la bataille de Sedgemoor, où il avoit été défait, fut accompagnée de fatigues & de périls, qui, rappellant les anciens malheurs de Charles II, pourſuivi par Cromwel, devoient diſpoſer à la clémence un Prince qui les avoit partagés. Plus malheureux que ſon père Monmouth tomba entre les mains de ſes ennemis : alors ſon courage l'abandonna : il montra tant de foibleſſe, & demanda la vie à genoux avec tant d'inſtances, que Jacques eſpéra qu'il l'engageroit aiſément à livrer ceux qui l'avoient ſuivi, comme on avoit vu autrefois le foible Gaſton, Duc d'Orléans, toujours

Le 5 Juillet 1685.

prêt à entrer dans toutes les cabales & à ſacrifier ceux qui avoient embraſſé ſa querelle (*a*). Monmouth avoit plus de caractère, il y avoit loin en lui de la foibleſſe à la baſſeſſe : il crut ſon honneur intéreſſé au ſilence, & il le garda juſqu'à la mort.

Selon une tradition rapportée par le Chevalier Dalrymple, le matin du jour de l'exécution de Monmouth, Jacques II envoya demander à déjeûner à la Ducheſſe de Monmouth ; elle ne douta pas que ſon mari n'eût ſa grace ; mais Jacques ne ſavoit point faire grace : il ſe crut généreux en remettant à la Veuve & aux enfans, (qui étoient ſes petits-neveux) les

(*a*) *Je ſuis le premier de vos amis que vous ayez aidé à deſcendre de l'échafaud*, dit un jour le Duc de Montbazon à Gaſton d'Orléans, qui le prenoit par la main pour le faire deſcendre d'un gradin, dans une fête qu'il donnoit.

biens, qui, suivant la rigueur de la Loi, étoient acquis à la Couronne par la révolte de Monmouth, & c'étoit cette cession, que, par un défaut de délicatesse monstrueux, il s'étoit fait un plaisir d'aller porter lui-même à la Duchesse.

Une foule de peuple suivit Monmouth à l'échafaud, témoignant beaucoup de regret & versant beaucoup de larmes. C'étoit la douleur plus que la mort que Monmouth avoit redoutée, il pria encore plus instamment le Bourreau de prendre ses mesures pour ne le pas manquer, qu'il n'avoit prié le Roi son oncle de lui accorder la vie; il chargea ses domestiques de payer après sa mort à l'éxécuteur le prix de son adresse, s'il le méritoit, & ce prix étoit considérable, ce fut précisément ce qui rendit le Bourreau plus mal-adroit. Agité M. Hume.

par la crainte & par l'eſpérance, il ne porta qu'un coup mal aſſuré, qui laiſſa au Duc la force de ſe relever & de le regarder au viſage comme pour l'avertir que le traité étoit rompu. Le Duc remit enſuite tranquillement ſa tête ſur le billot, l'éxécuteur ayant porté deux autres coups avec auſſi peu de ſuccès, jetta la hache, en s'écriant qu'il lui étoit impoſſible de remplir ſon Miniſtère ; les Schérifs le forcèrent de la reprendre, & ce ne fut qu'après deux autres coups que la tête tomba.

Après l'éxécution, le peuple ne voulut plus croire que cette tête qu'il avoit vu tomber, fût celle de Monmouth, il aima mieux ſuppoſer qu'un ami de Monmouth, qui lui reſſembloit beaucoup, avoit voulu mourir pour lui, il ſe flatta de revoir Monmouth, & cette eſpérance toujours

préſentée, ce nom toujours prononcé par les factieux excitèrent, ou ſecondèrent plus d'un ſoulévement.

Jacques ſouilla par mille autres cruautés la victoire que ſes Généraux avoient remportée. Avide de ſupplices & de vengeances, il vouloit dans chaque ſédition connoître juſqu'au dernier des Rebelles, & ce ne fut jamais pour faire grace. Il diſoit à Aylaffe, un des Lieutenans du Comte d'Argyle, pour l'engager à trahir les compagnons de ſa révolte: » Monſieur » Aylaffe, vous ſavez qu'il eſt en mon » pouvoir de vous pardonner. = » Oui, répondit Aylaffe, » cela eſt en votre » pouvoir, mais cela n'eſt pas dans » votre caractère ». Il ſe tut & périt.

La cruauté réduite à conjecturer & à frapper au hazard, n'en fut que plus atroce. On ſe rappelle encore avec horreur les violences des Généraux de Jacques, les barbaries du Co-

lonel Kirke & de ſon Régiment de Bourreaux, qu'il appelloit *ſes Agneaux*, cette multitude d'éxécutions Militaires qu'il faiſoit faire au ſon des inſtrumens, *parce que*, diſoit-il, *cette danſe avoit beſoin de Muſique*, le raffinement avec lequel il faiſoit ſuſpendre & recommencer à pluſieurs repriſes une même éxécution, ce qu'il appelloit *ſes expériences*, parce que dans les intervalles il interrogeoit de nouveau ſes victimes, pour ſavoir ce qu'elles avoient ſouffert & quelle étoit la diſpoſition de leur ame.

On raconte qu'une jeune fille, pour ſauver la vie à ſon frère, ayant conſenti avec beaucoup de répugnance & de remords à paſſer une nuit avec le Colonel Kirke, il ouvrit le lendemain matin une fenêtre qui donnoit ſur la place, & fit voir à cette fille le corps de ſon frère pendu au gibet, ſpectacle qui pénétra cette malheu-

reuſe d'une telle horreur, qu'elle en perdit la raiſon. L'hiſtoire avoit déjà rapporté un fait ſemblable, arrivé dans les Etats du Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. C'étoit une femme, qui, pour ſauver la vie à ſon mari & de concert avec lui, ayant cédé aux tyranniques inſtances du Gouverneur d'une place, en fut ainſi trahie. Le Duc de Bourgogne fit une juſtice exemplaire de cette atroce perfidie, il commença par obliger le Gouverneur d'épouſer cette femme pour lui rendre l'honneur & il le fit pendre enſuite. Jacques II ne punit point le Colonel Kirke *(a)*.

(*a*) Ces violences du Colonel Kirke tenoient à l'eſprit de guerre, & nullement à l'eſprit de Religion; Kirke étoit Proteſtant, il refuſa même au Roi Jacques de ſe faire Catholique, en diſant pour unique motif de ſon refus qu'il avoit promis à l'Empereur de Maroc de ſe faire Muſulman, s'il changeoit jamais de Religion.

Quelque horreur qu'inſpirent les cruautés Militaires de ce barbare Kirke, on ſe rappelle avec plus d'horreur encore les cruautés juridiques du Chancelier Jeffreys, » il fit voir », dit M. Hume, » que les rigueurs de » la loi peuvent égaler ou ſurpaſſer les » emportemens de la Tyrannie Mili- » taire. » Outre les malheureux qui furent pendus ou hachés en pièces en vertu des Loix de la guerre, on compta juſqu'à deux cent cinquante & une victimes immolées en cette occaſion par les mains de la Juſtice. On ne voyoit que têtes expoſées ſur les portes des villes; & pour multiplier ce ſpectacle d'horreur, les membres de ces malheureux étoient épars dans les Bourgs & dans les villages.

M. Hume, Jacques II, Mém. de d'Alrymple.

Ces cruautés s'étendirent juſqu'aux femmes. Jacques, par une Politique contraire à toute Moralité, ayant offert non ſeulement l'impunité, mais

encore des récompenſes aux Rebelles qui en découvriroient d'autres, un de ces Rebelles imagina d'obtenir ſa grace par un infame moyen. Une femme Anabaptiſte, nommée Miſtriſſ Gaunt, dont la vie étoit un éxercice continuel de bienfaiſance envers tout le monde, ſans diſtinction de parti ni de ſecte, avoit donné aſyle à ce fugitif par le même principe qui rendoit ſa maiſon ouverte à tous les infortunés, il alla dépoſer contre elle. Il fut récompenſé pour ſa perfidie, Miſtriſſ Gaunt fut brûlée vive pour ſa charité.

Lady Lille, femme âgée & qui vivoit dans la retraite, avoit auſſi donné aſyle le lendemain de la Bataille de Sedgemoor à deux fugitifs, qu'elle ne connoiſſoit pas. Ayant ſû après coup que c'étoient des Rebelles, elle avoit envoyé une femme qui la ſervoit, faire ſa déclaration, les

Jurés la jugèrent juſqu'à deux fois innocente ; Jeffreys les força de la condamner, & la fit éxécuter. On crut voir revivre le regne affreux de Marie. Jacques approuvoit tout, pourvu qu'on eût été cruel.

En même temps il faiſoit en faveur de la Religion Catholique les entrepriſes les plus hardies & les plus inconſidérées, il diſpenſoit du ſerment du teſt, il établiſſoit une Cour Eccléſiaſtique pour changer la Religion ; non ſeulement la liberté du culte public étoit rendue aux Catholiques, mais encore les moines paroiſſoient à la Cour avec les habits de leurs Ordres ; les Collèges étoient mis ſous la direction des Jéſuites ; bientôt toute l'adminiſtration paſſa aux Catholiques, & le P. Péters, Confeſſeur du Roi, étoit Conſeiller d'Etat. Ce Jéſuite n'aſpiroit pas à moins qu'à être Cardinal

&

& Primat de l'Angleterre, lorſqu'il l'auroit rendue Catholique; à Rome, les Cardinaux diſoient en plaiſantant, qu'il falloit excommunier Jacques II, comme un homme qui alloit perdre le peu de Catholiciſme qui reſtoit en Angleterre; l'Ambaſſadeur d'Eſpagne Ronquillo jugeoit comme Innocent XI & comme le Sacré Collège, que Jacques trahiſſoit les intérêts de l'Egliſe par ſa précipitation, ainſi que par ſes cruautés, il avertit le Roi d'Angleterre de donner moins d'empire ſur lui aux Prêtres & aux Moines qui l'obſédoient. Cet avis venant d'un Eſpagnol, ſurprit Jacques II. » Quoi donc », répondit-il, » le Roi » d'Eſpagne ne conſulte-t'il pas ſon » Confeſſeur ? que trop, répliqua » Ronquillo, c'eſt ce qui fait que » nos affaires vont ſi mal «.

Sept Evêques Anglicans ayant hazardé de lui faire des répréſentations

reſpectueuſes ſur tant de nouveautés, il les fit mettre à la tour de Londres & leur fit faire leur procès ; le cri public s'éleva en faveur de ces Evêques avec tant de force qu'on fut obligé de les abſoudre ; toute l'Angleterre en fit des feux de joie, elle avoit regardé le deſtin de la Religion & celui de la liberté comme attachés à cette cauſe.

Jacques avoit plus de troupes & dans ces troupes plus d'Irlandois & d'Etrangers que la conſtitution Angloiſe ne le permettoit ; c'étoit ſur ces troupes qu'il comptoit principalement pour l'éxécution de ſes projets, il les retenoit toujours ſous le drapeau, choſe ſans exemple juſqu'alors en Angleterre, il croyoit les avoir rendues toutes Catholiques, parce qu'il avoit caſſé beaucoup d'Officiers & de Soldats Proteſtans. Jacques ne ſavoit pas douter de ce

qu'il desiroit, le zèle l'aveugloit jusques sur l'évidence des faits. Un jour étant à dîner dans la tente du Lord Feversham (*a*), Général de ses troupes, il entendit dans le camp un bruit extraordinaire, le Lord Feversham étant sorti un moment pour voir ce que c'étoit, dit au Roi en rentrant; » ce n'est rien, ce sont les soldats » qui se réjouissent de la délivrance » des sept Evêques ». Vous appellez cela rien, répliqua le Roi avec dépit, & il tomba dans une rêverie dont rien ne put le tirer.

Lorsqu'il crut avoir plus avancé son ouvrage, il fit une tentative qui ne lui réussit pas, il harangua ses troupes sur la nécessité d'abolir le serment du test & les loix pénales portées contre les Catholiques. On se tut. Il ne voulut

(*a*) De la Maison de Durfort - Duras, frère du Maréchal de Duras & du Maréchal de Lorges, tous Neveux du Vicomte de Turenne.

pas entendre ce ſilence & demanda un ſigne plus formel d'acquieſcement ou d'improbation ; il fit publier que tous ceux qui n'approuvoient pas ſa propoſition, n'avoient qu'à mettre les armes bas, comme étant déſormais indignes de ſa confiance ; mais bientôt effrayé de la multitude de ceux qui ſe diſpoſoient à quitter le ſervice : » Reprenez vos armes », dit-il, avec » aigreur » , je ne vous ferai plus l'hon» neur de vous conſulter.

Il ne trouva pas plus de docilité dans la Marine. L'Amiral Strickland ayant ordonné de célébrer la Meſſe ſur ſon vaiſſeau, les Matelots voulurent jetter les Prêtres dans la mer.

Tous les cœurs ſe tournèrent vers le Prince d'Orange, c'étoit le défenſeur naturel de la Réforme, c'étoit l'ennemi de Louis XIV. Héritier préſomptif de la Couronne d'Angleterre par la Princeſſe Marie ſa femme, il

étoit l'eſpérance & l'amour des Anglois Proteſtans.

Jacques II prévoyoit avec chagrin que ſon Succeſſeur tenteroit peut-être un jour de détruire ſon ouvrage, il n'en étoit que plus ardent à le conſommer, il eſpéroit avoir le temps de l'affermir de manière qu'il fût impoſſible d'y porter après lui la moindre atteinte. Il eſpéroit d'ailleurs avoir un héritier Catholique. Après la mort d'Anne Hyde ſa première femme, fille du Chancelier Hyde, Comte de Clarendon, de laquelle il avoit eu la Princeſſe d'Orange & la Princeſſe de Dannemark, élevées toutes deux dans la Religion Réformée, il avoit épouſé une Italienne, une Catholique, dont le zèle ne contribua pas médiocrement à échauffer le ſien, c'étoit Marie d'Eſt, Princeſſe de Modène ; il lui naquit un fils, les Catholiques triomphèrent, le Ciel favoriſoit leur

Burnet. Lett. & Négociations du Comte d'Avaux. M. Hume.

cauſe ; il avoit accordé ce fils à leurs prières & aux pélerinages que la Ducheſſe de Modène (*a*), Mère de la Reine d'Angleterre, avoit faits à Notre-Dame de Lorette.

Le Prince d'Orange & les Proteſtans Anglois, déchus de leurs eſpérances, eurent recours à une calomnie, reconnue pour telle par tous les Anglois juſtes & ſenſés ; ils publièrent que le nouveau Prince de Galles étoit un enfant ſuppoſé ; mais leurs allégations contradictoires les trahirent, le menſonge varie, la vérité eſt une. Les uns nioient en tout que la Reine eût été groſſe ; les autres avouoient la groſſeſſe & diſoient que la Reine avoit fait une fauſſe couche ; d'autres avouoient & la groſſeſſe & des couches faites à terme, mais ils ſoutenoient que l'enfant étoit mort

(*a*) Laure Martinozzi, Nièce du Cardinal Mazarin.

le même jour ; d'autres avoient vu introduire dans l'appartement de la Reine un enfant enfermé dans une baſſinoire. Le Roi avoit peut-être un peu trop négligé de donner à la naiſſance du Prince de Galles toute la publicité néceſſaire, mais Burnet fait des efforts, indignes de lui, pour accréditer la fable de la ſuppoſition.

C'étoit pour la ſeconde fois que les Proteſtans avoient recours à cette calomnie. Dans le temps de la première groſſeſſe de la Reine, alors Ducheſſe d'Yorck, ils avoient répandu les mêmes bruits, mais ces bruits étoient tombés d'eux-mêmes, parce que la Ducheſſe accoucha pour lors d'une fille.

Jacques II pour confondre ſes ennemis & pour aſſurer les droits de ſon fils, crut devoir conſtater après coup, par une enquête, la naiſſance du Prince de Galles ; mais comme

tout ſe tournoit alors contre Jacques, cette précaution tardive fut mal interprétée & nuiſit encore au Prince de Galles. Ce Prince, pour qui la perſécution commençoit avec la vie, alloit être renverſé pour jamais avec ſon père, du trône ſur les marches duquel il naiſſoit.

Le Prince d'Orange, de concert avec les Anglois, faiſoit en ſilence ſes préparatifs pour la conquête de l'Angleterre ; Jacques ignoroit tout ; Louis XIV dont la Politique étoit plus attentive & plus vigilante, l'avertit du danger qui le menaçoit & lui offrit des ſecours capables de préſerver l'Angleterre de toute invaſion. Jacques ne voulut rien croire, il rejetta ces offres, il mit même dans ſon refus une hauteur déplacée, il demanda s'il étoit donc réduit, comme le Cardinal de Furſtemberg, à la condition d'un protégé de la

France. Louis XIV plaignit son aveuglement, & voulant le servir malgré lui, il fit déclarer à la Hollande qu'il prendroit pour une infraction de la paix & pour une insulte faite à lui-même, toute entreprise sur l'Angleterre. Cette déclaration ne fut pas plus mal reçue de Guillaume qu'elle le fut du Roi Jacques. Celui-ci rappella de France Skelton son Ambassadeur & le fit mettre à la tour de Londres pour avoir sollicité auprès de Louis XIV cette démarche. Il est vrai que Skelton n'avoit point de pouvoirs à cet égard, mais il avoit voulu servir son Prince & sa Patrie.

Il fallut enfin céder à l'évidence, l'armement de Guillaume ne fut plus un mystère, même pour le Roi son beau-père ; les dispositions du Peuple Anglois ne furent pas plus équivoques, & Jacques put voir d'un coup d'œil toute la profondeur de l'abîme

où il s'étoit jetté ; il acheva de ſe perdre dans l'eſprit de ſa Nation par une tergiverſation puſillanime, qui parut n'annoncer que de la mauvaiſe foi. Au bruit bien confirmé du formidable armement de la Hollande, il ſembla vouloir revenir ſur ſes pas, donner ſatisfaction à ſon peuple & ſe réconcilier avec l'Egliſe Anglicane. Le bruit courut que la Flotte Hollandoiſe avoit été diſperſée ou détruite (*a*) par les vents, il remit alors tout ſon zèle en liberté, protégea hautement les Catholiques, perſécuta les Proteſtans ; on apprit que la nouvelle de la diſperſion de la flotte

(*a*) Le Chevalier d'Alrymple dit que Jacques, en recevant cette nouvelle, remarqua qu'il ne falloit pas s'en étonner, attendu que le Saint Sacrement avoit été expoſé tous ces jours-là. Plaiſanterie Proteſtante, pour taxer Jacques de ſuperſtition ; mais dans toutes les Communions ne prie-t-on pas pour la proſpérité de ſes armes, & n'attribue-t-on pas de

étoit fausse, & que Guillaume alloit faire voile pour l'Angleterre, Jacques voulut en revenir à ménager & à flatter les Protestans, l'artifice étoit trop grossier ; Guillaume arriva, la Nation le reçut comme un Libérateur, comme le vengeur des loix, le Doyen des Avocats, nommé Maynard, âgé de quatre-vingt-dix ans, étant venu le complimenter à la tête de ses confrères, le Prince lui dit : » Vous avez » survécu à tous les Gens de loi ». *Sans vôtre Alteſſe*, répliqua Maynard, *j'allois ſurvivre aux loix mêmes.* Des

---

l'efficace aux prières ? D'ailleurs, le Prince d'Orange, qui attachoit tant d'importance à prendre terre le 4 Novembre, parce que c'étoit le jour de sa naissance & de son mariage, & les Anglois révolutionnaires qui vouloient que le débarquement se fît le 5, parce que c'étoit l'anniversaire de la découverte de la Conjuration des poudres, qui ne pouvoit que porter bonheur à la cause Protestante, étoient-ils exempts de superstition ?

Mémoires du Chev. d'Arrymple, Part. 1, Liv. 5.

peuples, même Catholiques, avoient fait publiquement des vœux pour le Prince d'Orange. Lorſqu'il partit pour ſon expédition, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haye fit dire des Meſſes dans ſa Chapelle pour l'heureux ſuccès de cette entrepriſe, c'eſt-à-dire pour qu'un Huguenot détrônât un Roi Catholique & pour que la Meſſe fût à jamais abolie en Angleterre. Tant les intérêts politiques l'emportoient alors ſur les intérêts de Religion, & tant les intérêts politiques même étoient changés!

Le Pape enfin fournit de l'argent pour cette même entrepriſe, il eſt vrai qu'il fut trompé, il crut l'armement de Hollande deſtiné à une expédition contre la France, dont il étoit l'ennemi, & ce fut à l'Empereur qu'il envoya cet argent.

L'illuſtre Auteur des Mémoires de Brandebourg, rapporte qu'un Juif

d'Amsterdam, nommé Schwartzaw, porta en cette occasion cent mille livres au Prince d'Orange. » Si vous êtes » heureux», lui dit-il, » je sais que » vous me les rendrez ; si vous ne réus- » sissez pas, la perte de mon argent sera » ce que je regretterai le moins.

Tout abandonna (*a*) Jacques, jusqu'à Sunderland, son principal Ministre qui même, à ce qu'on croit, l'avoit

(*a*) Quelques Lords lui restèrent attachés par honneur, peu par affection. Le Lord Nottingham avoit d'abord donné sa parole de seconder la révolution ; mais la réflexion l'ayant ramené à son devoir, il vint trouver les Révolutionnaires, qui étoient tous ses amis. » Je » ne puis, leur dit-il, vous offrir mon bras, » mais disposez de ma vie, vous y avez droit, » puisque vous m'avez rendu maître de la vô- » tre. » Rassurés par cette franchise, ils le laissèrent vivre, il ne quitta point Jacques, & ne trahit point ses amis.

Le Lord Halifax à qui Sidney laissa entrevoir de loin le projet de la révolution, feignit de ne rien entendre.

toujours trahi (*a*), juſqu'à Churchill ſon Favori & frère de ſa Maîtreſſe (*b*), juſqu'à ſa fille chérie, Anne, Princeſſe de Dannemark. De ſes deux filles,

---

Mulgrave, Lord-Chambellan, reſta fidèle, & ne le fut pas moins dans la ſuite à Guillaume III. Ce Prince étant parvenu au Trône, lui demandoit ce qu'il auroit fait, ſi on l'eût mis dans la confidence de la révolution, comme quelques perſonnes l'avoient propoſé, Mulgrave répondit : *Je l'aurois dit au Maître que je ſervois alors.* — *Je ne vous en aurois pas moins eſtimé*, répliqua Guillaume.

Le Lord Balcarras, ſollicité d'entrer au ſervice de Guillaume, lui rendit compte de toutes les marques de confiance qu'il avoit reçues du Roi Jacques : » après cela, lui dit-il, jugez-» vous que je puiſſe entrer au ſervice d'un » autre ? Puiſque vous me prenez pour Juge, » répondit le Prince, je ne ſaurois vous dire » que vous le puiſſiez ».

(*a*) Sunderland publia une apologie qui perſuada les uns, & nullement les autres.

(*b*) Arabelle Churchill, mère du Maréchal de Berwick, étoit ſœur de Jean Churchill, qui fut dans la ſuite le fameux Lord Marlborough.

l'une le détrônoit, l'autre le trahiſſoit, tant l'intérêt de Religion mal entendu faiſoit violer les devoirs les plus ſaints !

A la nouvelle de la défection de Churchill, Jacques, qui n'avoit compté ſur aucun de ſes amis autant que ſur celui là, tomba dans le découragement & dans la conſternation, mais quand il apprit la fuite de ſa chère Anne, vaincu par la douleur, il fondit en larmes, & s'écria comme David : *Soutenez-moi, mon Dieu ! mes propres enfans m'ont abandonné (a).*

Pendant que ce malheureux père étoit au déſeſpoir, la rage de ſes ennemis alloit juſqu'à l'accuſer d'avoir fait périr, par zèle de Religion, cette

(a) *Ecce filius meus, qui egreſſus eſt de utero meo, quærit animam meam.... Si fortè reſpiciat Dominus afflictionem meam & reddat mihi bonum, pro maledictione hác hodiernâ.* Reg. Lib. 2. cap. 16, verſ. 11 & 12.

même fille dont l'ingratitude lui perçoit le cœur, & ſi cette abominable calomnie n'eût été promptement détruite par la connoiſſance certaine qu'on eut de l'exiſtence de la Princeſſe Anne & du lieu de ſa retraite, les couteaux étoient déjà tirés, on alloit faire un maſſacre général des Prêtres & des Moines, qu'on regardoit comme les Auteurs de ſa mort. Apprenons encore un coup à craindre le fanatiſme.

Une autre erreur mit encore les Catholiques dans le même danger. Quelques ſoldats preſſés par la faim, avoient pillé une Maiſon à Uxbridge, petite ville aſſez voiſine de Londres, le bruit courut que le Roi avoit fait venir à ſon ſecours une armée d'Irlandois Catholiques; l'infortuné Prince n'avoit pas même eu aſſez de prévoyance pour prendre une précaution ſi naturelle; cependant l'allarme fut univerſelle, on publioit que les Ir-

landois avoient déjà commencé un massacre général des Protestans ; on voyoit de Londres les flammes qui dévoroient toutes les villes voisines, on entendoit les cris des malheureux que le feu consumoit ou que le fer moissonnoit. Le secret même avec lequel cette armée avoit pu pénétrer jusqu'à Uxbridge, sans qu'on eût vu aucune trace de son passage, étoit une circonstance de merveilleux, qui n'en frappoit que mieux l'imagination. Toutes ces illusions se dissipèrent peu à peu, & les Catholiques échappèrent au massacre, quand on connut que les Protestans n'y étoient point exposés comme on l'avoit crû, mais le Chancelier Jeffreys, étant tombé entre les mains des Protestans, expia ses cruautés, il essuya les outrages de la Multitude, on le mit ensuite en prison & il y mourut promptement, nouvel exemple qui confirme

Négociations du Comte d'Avaux. M. Hume.

la Moralité générale de cette hiſtoire.

Jacques étoit réduit à implorer, en tremblant, le ſecours du peu de ſujets qui ſembloient encore lui être reſtés fidèles, ſoit par honneur, ſoit par compaſſion; la facilité qu'il avoit d'oublier le mal qu'il avoit fait, l'empêchoit de ſe défier de ceux mêmes qu'il avoit le plus cruellement outragés. Lorſqu'il gouvernoit ſous Charles II ſon frère, il avoit fait trancher la tête pour le complot de la Maiſon de Rye, au Lord Ruſſel, fils du vieux Comte de Bedford, & qui paſſoit pour le Seigneur de l'Angleterre le plus vertueux & le plus aimable. Le même Jacques, dans ſon malheur, conjuroit Bedford de ne le point quitter. » J'ai beſoin de vos vertus & » de votre expérience », lui diſoit-il, » vous pouvez m'être très-utile ». Sire, lui répondit Bedford, « que peut pour » vous un vieillard foible & privé d'ap-

» pui comme je ſuis » ? »Hélas » ! ajoûta-t'il en ſoupirant, » j'avois un fils qui » nous ſeroit aujourd'hui bien néceſ-» ſaire & qui ſerviroit bien plus efficace-» ment que moi Votre Majeſté ». Jacques baiſſa les yeux & ne répondit rien.

Ce Prince ſe reſſouvint enfin du ſort de ſon père & il le craignit pour lui-même ; cette crainte eut été plus ſalutaire avant tant d'imprudences & de cruautés. La Reine ſa femme, à qui l'exemple de Henriette Marie, femme de Charles I, apprenoit que les Reines d'Angleterre n'étoient point à l'abri des accuſations Parlementaires, redoubloit les terreurs de ſon Mari par les ſiennes. Jacques fit partir pour la France ſa femme (*a*)

(*a*) » Elle paſſa la Tamiſe le 6 Décembre » dans un bateau découvert, par une nuit très-» ſombre, une pluie violente, un vent im-» pétueux & très-froid. Un carroſſe qu'elle » devoit trouver à l'autre bord, ſe fit attendre

& ſon fils, & toutes ſes diſpoſitions annoncèrent qu'il ſe préparoit à les ſuivre. On a beaucoup dit d'après l'événement, que cette fuite avoit été inconſidérée, que Jacques n'avoit rien à craindre, que les temps étoient changés, que les Anglois déteſtoient l'attentat commis contre Charles I & qu'ils n'auroient pas voulu ſe ſouiller de nouveau d'un pareil crime. Ce n'auroit pas été la première fois qu'a-

» une heure. La Reine ſe mit à l'abri ſous les » murs d'une vieille Egliſe à Lambeth, tournant ſes yeux baignés de larmes, tantôt ſur » le jeune Prince, qui ne pouvoit connoître » ſes malheurs, & qui n'en inſpiroit que plus » de compaſſion, tantôt ſur les lumières innombrables de la Ville, à la lueur deſquelles » elle cherchoit envain le Palais où elle avoit » laiſſé le Roi ſon mari, frémiſſant de crainte » au moindre bruit qu'elle croyoit entendre » de ce côté-là. (Mémoires du Chevalier » d'Alrymple, Part. Ire. Liv. 6.)

près avoir déteſté un crime, on y ſeroit retombé, & qu'on auroit trouvé des raiſons pour juſtifier ſa rechute. Dans les temps de trouble, dans la chaleur de l'eſprit de guerre, nul principe conſtant, nulle conduite fixe; une Nation qui décidoit qu'un Roi fuyant la violence de ſes Sujets rebelles & le pouvoir de l'Uſurpateur, avoit renoncé au trône & perdu ſes droits, & que dans ce cas le trône (*a*)

(*a*) On a remarqué que le Bill du détrônement de Jacques II fut porté à la Chambre des Lords par ce même Hambden, qui étoit entré dans le complot de la Maiſon de Rye, & qui n'avoit échappé au ſupplice que par l'inſuffiſance des preuves juridiques. Il y eut de violens débats pour ſavoir ſi l'on ſe contenteroit d'une Régence, ou ſi l'on donneroit la Couronne, & à qui l'on donneroit l'une ou l'autre. Les uns nommoient le Prince d'Orange ſeul, les autres la Princeſſe d'Orange ſeule; les autres tous les deux, pour mieux aſſurer l'excluſion de Jacques & de ſon fils.

n'appartenoit pas même à ſon fils, mais à l'Uſurpateur ; une Nation, qui, pour anéantir les droits de l'Héritier du trône, les attaquoit dans leur ſource, en calomniant ſa naiſſance, une Nation ainſi diſpoſée auroit aiſément inventé des prétextes pour ôter la vie au Roi détrôné, après l'avoir ôtée à ſon père. Enfin, quand la vie du Roi Jacques auroit pu être reſpectée, ſa Liberté l'auroit-elle été ? Il eſt vrai que le Prince d'Orange regarda comme un bonheur pour lui que le Roi eût ainſi abandonné

Jacques avoit eu pour Maîtreſſe la fille du Chevalier Sedley, & l'avoit créé Comteſſe de Dorcheſter ; Sedley n'avoit jamais pardonné au Roi le déshonneur de ſa fille. A la révolution, il donna ſa voix pour la Couronne à la Princeſſe d'Orange, fille aînée de Jacques, en diſant avec une plaiſanterie amère : » Je veux faire ſa fille Reine, en reconnoiſ- » ſance de ce qu'il a fait la mienne Comteſſe ».

l'Angleterre. Jacques lui épargnoit beaucoup d'embarras & peut-être la néceſſité d'un crime plus odieux encore que ne l'avoit été celui de Cromwel, puiſque Guillaume étoit le Gendre de Jacques. Les Catholiques comparoient déjà Guillaume à Tarquin & la Princeſſe Marie ſa femme à Tullie écraſant ſous les roues de ſon char le corps de Servius-Tullius ſon père.

Le célèbre Arnauld fit contre Guillaume un écrit intitulé: *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Naſſau, nouvel Abſalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron.* Cet écrit fut réfuté par Jurieu.

Pendant que Guillaume ſe livroit à la joie d'avoir achevé une ſi grande révolution, preſque ſans aucune effuſion de ſang, pendant qu'il s'applaudiſſoit de la fuite de ſon beau-père, qui concouroit ſi heureuſement avec ſes vues, on apprit que le Roi Jacques,

déguiſé en Eccléſiaſtique, ayant été pris pour un de ſes Aumôniers, avoit été maltraité par la populace, & qu'ayant enſuite été reconnu, cette même populace le ramenoit en triomphe à Londres. Ce triomphe fut court; Jacques tomba bien-tôt entre les mains de ſes ennemis; Guillaume, en affectant de le faire garder avec ſoin, lui fit donner ſecrettement des facilités pour la fuite; Jacques en profita: il aborda heureuſement en France, où Louis XIV, oubliant le refus orgueilleux & déſobligeant que Jacques avoit fait de ſes ſecours, honora en lui l'humanité affligée & la Royauté humiliée.

On ſait avec quelle grace & quelle grandeur il accueillit cette famille infortunée, lui donna un établiſſement à Saint-Germain, lui forma une Cour particulière, ſéparée de la ſienne, & joignant la délicateſſe de l'ami à la magnificence

magnificence du protecteur, voulut que Jacques, entouré comme lui des ressources de l'abondance, fût aussi libre & aussi Roi à Saint-Germain, que Louis XIV l'étoit à Versailles. Les ennemis de Louis XIV le combattirent, mais ils l'admirèrent; les Anglois, sur qui rien de ce qui est noble & grand ne manque son effet, sentirent combien le Roi, protecteur d'un Roi malheureux, étoit supérieur au conquérant qui ravissoit la Couronne à son beau-père. Lettres de Madame de Sévigné.

Jacques parut manquer de cette dignité qui sied à l'infortune. Vu de près, il perdit la considération que quelques talens & de grands malheurs lui attiroient de loin. Il avoit été haï en Angleterre: il fut mépriſé en France. Sa résignation ne parut que de l'apathie. Son zèle Catholique n'obtint pas, même dans ce pays Ca-

tholique, les éloges qu'il avoit eſpérés. On attribue à l'Archevêque de Rheims, le Tellier, frère de Louvois, ce propos peu décent : *Voilà un bon homme qui a ſacrifié trois Royaumes pour une Meſſe !* comme on attribue à Henri IV d'avoir dit : *Paris vaut bien une Meſſe.* Il n'y a point d'Empires qu'on ne doive ſacrifier à ſa foi, agir autrement feroit même une inconſéquence manifeſte ; mais il ne faut pas que cette foi ſoit intolérante, & celle de Jacques avoit pû mériter ce reproche. Cependant on ne ſauroit faire trop d'attention à la proteſtation que ce Prince a toujours faite de n'avoir réclamé pour les Catholiques, que la tolérance & les avantages accordés aux autres Religions ; car, ſi cette proteſtation eſt ſincère, elle juſtifie un Prince malheureux, & ſi elle eſt fauſſe, c'eſt un hommage que

l'intolérance même s'eſt crue obligée de rendre à la tolérance *(a)*.

Jacques II, à ſon arrivée en France, ſe vanta aux Jéſuites d'être Jéſuite lui-même : & quoiqu'il ne fût plus Roi d'Angleterre que par la grace de Louis XIV, il ſembla vouloir faire, en France même, un acte de Roi de France, en touchant ſolemnellement des écrouelles, en vertu du titre de Roi de France que portent les Rois d'Angleterre. Ces deux traits furent remarqués, peut-être plus qu'ils ne méritoient de l'être. Le ſecond, dans le ſens où on a voulu l'entendre, auroit pu être regardé comme une inſulte, ſi Jacques II eût pu inſulter alors, & s'il eût pu vouloir inſulter le Protecteur, aux bienfaits duquel il devoit

(*a*) Il faut entendre par ce mot, la tolérance civile, c'eſt la ſeule dont on ait voulu parler dans tout cet Ouvrage.

tout ; mais il paroît que les Rois d'Angleterre avoient, depuis très-long-temps, ce même usage de toucher des écrouelles, qu'ils prétendoient le tenir d'Edouard le Confesseur, & c'étoit au Couvent des Angloises que Jacques faisoit cette cérémonie.

Charles I l'avoit faite aussi dans sa prison, & Cromwel l'avoit laissé faire, en disant : « nous avons promis aux » Ecossois (*a*) de lui laisser les fonc- » tions de la Royauté ».

Le Duc de Monmouth avoit osé faire la même cérémonie dans la ville de Liverpool, à titre seulement d'héritier du trône, du vivant de Charles II, son père, auquel il préten-

(*a*) On se rappelle que c'étoient les Ecossois qui avoient livré Charles I aux Anglois, & ils avoient cru couvrir l'infamie de cette vente, en paroissant stipuler quelques frivoles conditions en faveur de ce Prince.

doit ſuccéder, au préjudice du Duc d'Yorck.

Quant à ce titre de Rois de France conſervé par les Rois d'Angleterre, un Auteur François a dit qu'il ſembleroit qu'ils euſſent été forcés par les Traités à le prendre toujours, en expiation du mal qu'ils ont fait autrefois à la France, ou en mémoire de leur expulſion. M. de Saint-Foix.

Moitié conquête, moitié élection, Guillaume & Marie furent couronnés Roi & Reine d'Angleterre.

L'Ecoſſe ſuivit cet exemple. Guillaume, en prononçant le ſerment ordinaire pour cette dernière Couronne, donna une grande leçon aux Rois & aux peuples. Par une clauſe de ce ſerment, le Souverain promet d'extirper l'héréſie. A ces mots Guillaume s'arrêta, & dit : « Je ne jurerai point » d'être perſécuteur ». Les Commiſſaires Ecoſſois l'aſſurèrent que ce

n'étoit point là le ſens du ſerment : « Eh bien ! dit-il, je prête ce ſerment » dans le ſens qui exclud toute idée » de perſécution & qui contient même » l'engagement de n'en jamais per- » mettre aucune ». Cette délicateſſe plut également à l'Ecoſſe & à l'Angleterre, & la tolérance fut établie. (*Mém. du Chev. d'Alrymple, Part. Ire. Liv.* 8.)

CHAPITRE QUATORZIEME.

GUILLAUME III & MARIE en Angleterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1688 jusqu'en l'an 1694.

LA Nation Angloise gagna quelques degrés de liberté à la révolution qui renversa du trône Jacques II. On prescrivit des bornes à l'autorité Royale. Guillaume III n'eut jamais en Angleterre qu'un pouvoir assez borné : on l'appeloit *Roi de Hollande & Stathouder d'Angleterre.*

Sa haine pour Louis XIV fut son titre de faveur auprès du peuple Anglois. Fidèle à cette haine & plus animé encore contre son Rival, par la protection que Louis accordoit au Roi Jacques, il venoit de rassembler

dans la ligue d'Ausbourg tous les mêmes ennemis que la France avoit eus à combattre ſur la fin de la Guerre de 1672. Le ton de Maître que Louis XIV avoit pris à Nimègue, les Chambres de réunion qu'il avoit établies, les droits qu'il avoit exercés avec tant de hauteur en interprétation du Traité de Nimègue, avoient entretenu la guerre au ſein de la Paix, & la trève de Ratisbonne n'arrêtoit point la fermentation ſourde dont l'Europe étoit travaillée : l'orage éçlata dans le temps & à l'occaſion de la révolution d'Angleterre, la France eut à combattre une Puiſſance de plus que dans la guerre précédente, & cette Puiſſance étoit celle, qui, pendant tant de ſiècles, avoit ſuffi ſeule pour tourmenter & quelquefois pour accabler les François à la faveur des conjonctures.

Les Proteſtans chaſſés de France

par l'Edit de 1685, & répandus dans tous les Etats Proteſtans, formoient encore contre Louis XIV une Puiſſance nouvelle, qui animoit toutes les autres, & qui étoit toujours prête à ſe raſſembler ſous les drapeaux du Roi Guillaume.

On vit alors oppoſés l'un à l'autre deux Rois, dont l'un ne pouvoit ſouffrir d'égal, ni l'autre de ſupérieur, dont l'un vouloit faire la Loi à l'Europe, & l'autre la gouvernoit réellement par ſes négociations; dont l'un étoit flatté de réſiſter ſeul à un monde d'ennemis, & l'autre avoit le talent de lui faire des ennemis de tous ſes voiſins; dont l'un enfin avoit à reporter ſur le trône d'Angleterre un Roi rejetté par ſa Nation, l'autre avoit à défendre ſa conquête & à juſtifier le choix de cette même Nation. Tous deux trouvoient des reſſources infinies, Louis XIV dans

le zèle d'un peuple idolâtre de ſon Roi, Guillaume III dans la haine & la jalouſie des étrangers contre ce même peuple. Sous Louis XIV & Guillaume III l'ancienne rivalité alloit renaître plus vive, plus animée que jamais, nourrie de plus d'intérêts, ſoutenue de plus de reſſources, développée ſur un plus grand théâtre. L'accroiſſement des Arts, les progrès de la navigation, les établiſſemens du nouveau monde, deviennent autant d'alimens de la guerre; on ſe bat dans toutes les parties du Monde & ſur toutes les *(a)* portions de l'élément qui les ſépare.

(a) *Quis non . . . . ſanguine pinguior*
Campus ſepulchris impia prælia
Teſtatur ?
Qui gurges aut quæ flumina lugubris
Ignara belli ? quod mare. . . . .
Non decoloravêre cædes ?
Quæ caret ora cruore noſtro ?
Horat. Ode 1re. du ſecond Livre.

C'eſt encore ce qui diſtingue les guerres de Louis XIV de celles des règnes précédens, & tel étoit le fruit qu'on avoit tiré de la découverte de l'Amérique & de l'établiſſement des Européens dans les deux Indes. Cette époque, qui pouvoit tant ajouter au bonheur des humains par la communication des ſecours & des richeſſes réciproques, n'avoit fait que multiplier les principes de diſcorde & les ſources de haine parmi les Nations de l'Europe.

Nous ne parlons point des barbaries exercées ſur les malheureux Américains pour le ſeul plaiſir d'exterminer. Cette dévaſtation, monſtrueuſe parmi les dévaſtations mêmes, puiſqu'elle étoit ſans aucun objet d'intérêt, même du moment, appartient à l'eſprit de guerre plus qu'à la ſoif de l'or, qui pouvoit aiſément s'aſſouvir ſans cet inutile carnage. Si,

dans cette occaſion, l'Eſpagne donna l'exemple & remporta le prix de la cruauté, les autres Nations Européennes eurent auſſi des reproches à ſe faire : toutes ont ſucceſſivement aggrandi l'horrible plaie qui fut faite alors à l'humanité. L'hiſtoire de ces crimes n'appartiendroit à notre ſujet que par l'horreur générale qu'elle inſpireroit pour la violence & le fanatiſme, & nous n'avons eu que trop d'objets de ce genre à retracer.

Pour nous borner à ce qui concerne les Européens, depuis que Vaſquez de Gama eut trouvé une route par mer aux Indes Orientales, & que Chriſtophe Colomb eut découvert l'Amérique (*a*), toutes les Nations

(a) *Eventu temeritatis oſtenderunt nihil eſſe clauſum piraticæ deſperationi*, diſoit le Panégyriſte Euménius, en parlant d'expéditions bien moins importantes.

Européennes, au mépris des fameuſes ligues de marcation & de démarcation, qui ne regardoient que l'Eſpagne & le Portugal, coururent à l'envi chercher de l'or & former des établiſſemens dans les deux Indes (*a*): elles y portèrent leurs paſſions, leurs haines, leurs rivalités, enflammées encore par ces nouveaux objets qui venoient s'offrir à leur cupidité. François I, jaloux de l'accroiſſement de puiſſance que la découverte du Méxique & du Pérou paroiſſoit donner à Charles-Quint, ſon rival, demandoit *à voir l'article du Teſtament d'Adam*

(*a*) L'Amérique pouvoit dire des Peuples Européens ce que Mithridate dit des Romains :

Des biens des Nations raviſſeurs altérés,
Le bruit de nos tréſors les a tous attirés ;
Ils y courent en foule, & jaloux l'un de l'autre,
Déſertent leur Pays pour inonder le nôtre.

qui excluoit les autres Princes Européens du partage de l'Amérique. On a vu que le principal motif de Cromwel pour ſe liguer avec la France contre l'Eſpagne, avoit été le deſir d'enlever à cette dernière Puiſſance les richeſſes qu'elle tiroit de l'Amérique; les Hollandois, dans le cours de leur longue guerre contre l'Eſpagne, portèrent le ravage dans les Colonies Eſpagnoles & Portugaiſes, réunies ſous la même autorité depuis Philippe II; ils s'emparèrent du Bréſil & du Pérou, qu'ils ne purent garder; mais ils ruinèrent le commerce de l'Eſpagne par les avantages qu'ils remportèrent ſur les flottes Eſpagnoles. Réunis depuis avec l'Eſpagne contre la France, ils avoient nui à cette Puiſſance ſans pouvoir l'entamer; le contre-coup de ces guerres ſe fit toujours ſentir à l'Amérique & aux autres parties du monde. Dans les commencemens de la riva-

lité de la France & de l'Angleterre, la guerre n'étoit qu'entre ces deux Puiſſances ; leurs plus proches voiſins y prirent part dans la ſuite : bien-tôt de proche en proche, l'Europe entière s'y crut intéreſſée, & l'étoit en effet, mais à éteindre l'incendie qu'elle allumoit au contraire par ſon intervention ; aujourd'hui toute guerre d'Europe embraſe l'Univers entier. Voilà les progrès de notre politique & les fruits de nos découvertes (*a*).

(a) *Nequicquam Deus abſcidit*
Prudens, Oceano diſſociabili
Terras, ſi tamen impiæ
Non tangenda rates tranſiliunt vada.
Horat. Od. 3, Lib. 1.

Lorſqu'Horace donnoit à l'Océan l'épithète de *diſſociabilis*, il ne ſongeoit qu'au ſens phyſique, il regardoit l'Océan comme une barrière inſurmontable que la Nature avoit voulu poſer entre les diverſes contrées ſéparées par cet élément. Au ſens Phyſique a ſuccédé un

Dans cette guerre de 1688, où Louis XIV défendoit la cauſe Catholique, il n'avoit pas même pour lui le Pape ; l'affaire de la Régale, celle des franchiſes, les quatre fameuſes propoſitions de 1682 l'avoient aliéné, la Saiſie d'Avignon l'avoit irrité, Innocent XI étoit encore un ennemi de Louis XIV. Pour qu'il ne manquât rien à la réunion de l'Europe contre Louis XIV, le Roi de Suède,

Ann. 1688.

ſens Moral, l'empire de l'Océan & des contrées dont il nous ſépare, eſt devenu ſucceſſivement une ſource inépuiſable de guerres & de violences, d'abord entre les Européens & les Américains, enſuite entre les diverſes Nations Européennes, diviſées pour le partage de l'Amérique ; enfin entre les Colonies Européennes de l'Amérique, & leurs Métropoles Européennes. Tous les travaux, toutes les découvertes, tous les établiſſemens des hommes viennent aboutir à la guerre & à la deſtruction.

qui, dans la guerre précédente, avoit fait une diverſion utile en faveur de la France, entra dans la ligue d'Ausbourg.

Jacques II paſſe en Irlande ſous les auſpices de ſon protecteur; Louis XIV, en ſe ſéparant de ce Prince, lui donna ſa cuiraſſe, comme Charlemagne avoit donné ſon épée à Egbert, lorſque celui-ci étoit parti pour l'Angleterre dans l'intention de réunir les Royaumes de l'Heptarchie.

Tirconel, Viceroi d'Irlande, étoit reſté fidèle à Jacques, & la plupart des Irlandois étoient Catholiques, par conſéquent les alliés & les ſujets naturels de Jacques. Les flottes Françoiſes le menèrent en Irlande & lui portèrent tous les ſecours néceſſaires à travers les flottes Angloiſes & Hollandoiſes, qu'elles diſpersèrent ou qu'elles battirent. La marine Fran-

çoiſe avoit preſque fait des progrès auſſi rapides que celle des Romains ſous le Conſul Duillius. Du temps de Cromwel, l'Angleterre toute ſeule faiſoit tête ſur mer à la France & à la Hollande réunies. Sous Charles II & dans la guerre de 1672, la Hollande avoit fait face à ſon tour à la France & à l'Angleterre liguées contre elle. Dans cette guerre de la ligue d'Ausbourg, c'étoit la France qui combattoit ſur la mer l'Angleterre & la Hollande, non-ſeulement réunies, mais conduites par un ſeul chef, & la France triomphoit de ces deux grandes Puiſſances maritimes, dont elle étoit l'élève. Ce fut alors qu'elle eut véritablement l'empire de la mer. Elle regnoit ſeule dans la Manche, les vaiſſeaux Anglois & Hollandois ſe cachoient devant elle, & la communication entre la France & l'Irlande

Ann. 1689. 1690. 1692.

étoit auſſi libre & auſſi aſſurée qu'elle l'avoit été entre les Cours de Verſailles & de Saint-Germain.

C'eſt dans cette guerre qu'on voit s'élever les Château Renaud, les Tourville, les d'Etrées, les Neſmond, les Pointis, les Jean Bart, les Du Gué Trouin. En 1689, Château Renaud, paſſant en Irlande, met en fuite Herbert, vice-Amiral d'Angleterre, & prend au retour ſept vaiſſeaux Hollandois; en 1690, le 10 Juillet, le même Château Renaud & Tourville remportent, près de Dieppe, une victoire ſignalée ſur les flottes Angloiſe & Hollandoiſe; le Comte d'Etrées fait une deſcente en Angleterre, le 5 Août, & brûle pluſieurs vaiſſeaux. Si en 1692, au combat du 29 Mai entre Cherbourg & la Hougue, les François qui n'avoient que cinquante vaiſſeaux contre quatre-vingt huit, ſe retirèrent à la nuit, après avoir

combattu pendant la journée entière, & s'ils eurent treize vaiſſeaux brûlés, Tourville prit ſa revanche le 27 Juin
Ann. 1693. 1693, entre Lagos & Cadix, ſur le vice-Amiral Rock, qui eut quatre vaiſſeaux de guerre brûlés, & plus de quatre-vingt vaiſſeaux Marchands de la flotte de Smyrne, qu'il eſcortoit, pris, brûlés ou coulés à fond.

Ann. 1694. Le 19 Juin 1694, Jean Bart, avec ſix fregates, attaque, près du Texel, huit vaiſſeaux de guerre Hollandois, en prend trois, met les cinq autres en fuite, & leur reprend un grand convoi de bled qu'ils avoient enlevé aux François.

Ann. 1696. Le 18 Juin 1696, le même Jean Bart prend cinq vaiſſeaux de guerre Hollandois & cinquante vaiſſeaux Marchands.

Ann. 1697. Le 25 Avril 1697, Du Gué-Trouin enlève une flotte Hollandoiſe.

La même année, Pointis s'empare de Carthagène en Amérique, échappe, au retour, à une escadre Angloise de vingt-quatre vaisseaux, en défait une autre de sept vaisseaux.

Nesmond remporte aussi, en 1696 & 1697, divers avantages; on en exagéra fort l'utilité; on ne parloit que des riches charges des navires qu'on avoit pris; on ne parloit que des millions trouvés par Pointis à Carthagène. « Il y a toujours, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » quelque chose à rabattre de ces » calculs, mais rien des calamités ex- » trêmes que causent ces expéditions » glorieuses ».

Les Anglois & les Hollandois n'opposèrent à ces succès soutenus, que quelques bombardemens & quelques ravages; en 1693, le 29 Novembre, la *Machine Infernale* des Anglois ne fit que du bruit: cet effrayant appa-

reil aboutit à endommager quelques Maiſons à Saint-Malo.

En 1694, le 21 Sept. de deux machines ſemblables dirigées contre Dunkerque, l'une fut ſans effet, l'autre n'en eut que ſur elle-même.

Le Havre bombardé, le 24 Juillet, n'éprouva guères de dommage que dans la Ville, où il y eut pluſieurs maiſons & une rue entière de brûlées : cette rue s'appelle encore *la rue brûlée.*

Dieppe bombardé, le 22 Juillet, fut preſque réduit en cendres.

Les ennemis ayant fait une deſcente à Breſt, le 18 Juin, en furent chaſſés avec perte.

En 1696, Calais fut bombardé le 13 Avril : le Fort de l'île de Rhé, le 15 Juillet : les Sables d'Olonne le 16 ; le tout ſans effet.

Le ſuccès le plus ſolide des alliés fut la réduction de Pondichery, que

les Hollandois prirent le 5 Octobre 1693, & qu'ils gardèrent jusqu'à la paix.

Les succès de Jacques en Irlande n'avoient pas répondu à ceux que Louis XIV avoit eus sur toutes les mers. Jacques avoit été forcé en 1689 de lever le siége de Londondery, où le Maréchal de Rosen, qui commandoit sous lui, exerça des cruautés inutiles, rendues à l'instant par les assiégés; Jacques avoit aussi été défait le 11 Juillet 1690 à la bataille de la Boyne, où le Maréchal de Schomberg, qui commandoit les troupes Angloises sous Guillaume III, dit aux réfugiés François qui servoient dans son armée, en leur montrant leurs compatriotes qui servoient dans l'armée Irlandoise : « *Amis, voilà vos perse-* » *cuteurs* » ; Il fut tué dans une décharge que ses propres soldats firent sur les Irlandois, ignorant qu'ils em-

menoient avec eux le Maréchal de Schomberg, qui venoit d'être bleſſé & pris ; Guillaume lui-même eut l'épaule effleurée d'un coup de canon, & le bruit ſe répandit en France qu'il avoit été tué. On y fit des réjouiſſances publiques. L'Auteur du Siècle de Louis XIV a, ſelon ſon uſage, bien mieux vu que perſonne les véritables cauſes de cette indécente joie du peuple de Paris, à la fauſſe nouvelle de la mort de Guillaume. Ce n'étoit pas, comme on l'a dit, la crainte que ce Prince avoit inſpirée : Guillaume, toujours battu, n'en inſpiroit aucune à la France partout triomphante ; c'étoit la haine qu'excitoient ſon uſurpation, ſa Religion, ſon déchaînement contre Louis XIV, Prince ſacré pour ſon peuple, qu'il avoit ſu pénétrer, ſinon d'amour, du moins d'enthouſiame & d'une ſorte de reſpect religieux.

Le

Le même Auteur penſe que les caractères différens de Guillaume & de Jacques influèrent beaucoup ſur leurs différens ſuccès ; il obſerve que Guillaume, après ſa victoire, fit publier un pardon général, « que le Roi Jac-» ques, vaincu, fit pendre, dans la » petite ville de Gallowai, quelques » habitans qui avoient été d'avis de » lui fermer les portes ». Rapporter de tels faits, c'eſt en indiquer aſſez la moralité.

Jacques ne ſavoit ni contenir ſon humeur ni diſſimuler ſon penchant au deſpotiſme & même à la cruauté. Le Parlement d'Irlande s'étant aſſemblé, & la Chambre des Communes lui ayant réſiſté ſur quelque objet : *Je vois bien*, dit-il, *que toutes les Communes ſe reſſemblent :* ur quelques remontrances que la même Chambre lui fit contre un de ſes Miniſtres, il répondit aigrement : *Je ne ſerois pas*

venu parmi vous, ſi j'avais ſu qu'il ne me fût pas permis de choiſir mes ſerviteurs. L'Irlande ayant voulu, pour prix de ſa fidélité, obtenir d'être indépendante de l'Angleterre, Jacques s'y oppoſa par une généroſité qui manquoit à la juſtice & à la reconnoiſſance : *Je ne ferai pas*, dit-il, *ce tort à mon Royaume, quoique je n'y règne pas.* Pendant qu'il aliénoit ainſi les eſprits des Irlandois qui le ſuivoient, il publioit contre les autres un Edit de proſcription cruel où il enveloppoit ceux mêmes qui étoient dans l'impoſſibité abſolue de le joindre. Au contraire Guillaume III, toujours maître de lui, diſoit & faiſoit tout ce qui convenoit au bien de ſes affaires, froid avec les Courtiſans, affable avec les Soldats. Son Sommelier lui préſentant un ordre à ſigner pour fournir ſa table de vin à l'armée : « Je boirai, dit-il, de l'eau avec mes

» Soldats ». A la bataille de la Boyne, un de ſes Dragons, apparemment yvre, le prenant pour un des partiſans de Jacques, lui appuya ſon piſtolet contre la tête : Guillaume détourne le piſtolet, en diſant tranquillement : *Eh bien ! tu ne reconnois plus tes amis ?*

Le 22 Juillet 1691, les Anglois gagnèrent encore en Irlande la bataille de Kilconnel. Saint-Ruth, qui commandoit les troupes Françoiſes, y fut tué. Cet événement décida la Capitulation de Limmerick, en vertu de laquelle Château-Renaud ramena en France, à la ſuite du Roi Jacques, tous les François qui ſervoient en Irlande, & quinze ou vingt mille Irlandois qui voulurent s'attacher à la fortune de ce Prince. Jacques retourna dans ſon aſyle de Saint-Germain, & il ne lui fut plus donné de revoir ſes Etats.

Quand il étoit parti pour cette expédition, Louis XIV lui avoit dit, en l'embraſſant : *Tout ce que je peux vous ſouhaiter de mieux, eſt de ne vous jamais revoir :* il lui avoit offert des troupes Françoiſes, & Jacques avoit répondu : « *Je recouvrerai mes Royaumes avec mes ſeuls ſujets, ou je périrai dans l'entrepriſe* » ; il ne recouvra ſes Royaumes ni avec ſes ſujets, ni avec les ſecours de la France, qu'il fut obligé d'accepter & même de ſolliciter dans la ſuite ; il ne périt point dans l'entrepriſe, il ne ſe comporta pas même avec ſa valeur ordinaire à la bataille de la Boyne. C'eſt ce qui lui fut reproché par des Irlandois, lorſque, dans le chagrin que lui cauſoit ſa défaite, il eut l'imprudence de dire devant eux, en paſſant par Dublin, qu'il ne confieroit jamais ſa deſtinée à une armée Irlandoiſe. « Changeons de Roi avec les Anglois,

dirent les Irlandois indignés, « & nous » voilà prêts à livrer une autre ba- » taille ».

Louis XIV ne déſeſpéroit point cependant de le rétablir. En 1692, Jacques s'avança vers les côtes de la Normandie avec le Maréchal de Bellefonds; mais ce ne fut que pour voir du rivage la défaite de la flotte Françoiſe à la Hougue, le 29 Mai. En 1606, il vint juſqu'à Calais avec le Marquis d'Harcourt, mais l'embarquement ne fut pas même tenté dans l'une ni dans l'autre occaſion.

Jacques II ſe rappelloit toujours avec intérêt le temps où il avoit commandé les flottes Angloiſes & les avantages qu'elles avoient remportés ſous lui. Il diſoit ſouvent avec un regret tendre : *mes braves Anglois*, lors même que leur valeur l'accabloit. Il ne pouvoit s'accoutumer à la ſupériorité qu'acquéroit alors la Marine

Françoiſe ; lorſque le Comte d'Avaux, qui l'accompagnoit en Irlande en qualité d'Ambaſſadeur, vint lui annoncer avec une effuſion de joie que la flotte Angloiſe avoit été battue par la flotte Françoiſe, le premier Mai 1689, à la Baye de Bantry : Jacques reçut fort mal cette nouvelle & répondit avec aigreur : *C'eſt donc la première fois.* On aſſure qu'il montra de la joie de la défaite de la Hougue, qui ruinoit ſes eſpérances, mais qui rendoit la ſupériorité à la Marine Angloiſe, & qu'ayant vu dans cette occaſion les Anglois faire une manœuvre hardie, il s'écria : *Oh! il n'y a que mes braves Anglois qui ſoient capables d'une action ſi courageuſe.* Sa prédilection pour les Anglois alloit juſqu'à excuſer leur infidélité à ſon égard. Le Chevalier Littleton lui diſoit : « je » ſuis honteux que mon fils ſoit dans » le parti du Prince d'Orange ». *Hélas !*

répondit Jacques, *mes filles y sont bien.*

Les Irlandois n'étoient pas les seuls qui eussent pris les armes en faveur du Roi Jacques, les Montagnards d'Ecosse avoient suivi leur exemple. Rassemblés sous la conduite du Lord Dundée, espèce de héros sauvage, pareil à ceux de la Fable, ils gagnèrent en 1689 (16 Juillet) la bataille de Killikrauki ; mais leurs succès étoient dûs aux talens de Dundée & tenoient à sa personne. Blessé d'un coup de fusil dans cette bataille, il s'évanouit & tomba de cheval : il reprit ses sens & demanda comment les choses alloient. Tout va bien, lui dit-on : « Eh bien, dit-il, & moi aussi », & il expira vainqueur, comme Epaminondas à Mantinée (*a*). Les Anglois

(a) *Satis*, inquit, *vixi : invictus enim morior.* Corn. Nep. in Epamin.

étonnés de n'être point pourſuivis, jugèrent que le Général Ecoſſois étoit mort. Guillaume apprenant que l'actif & rapide Dundée n'étoit pas dès le lendemain dans Edimbourg, dit : » Dundée eſt mort & la guerre d'Ecoſſe » eſt finie. Il avoit raiſon : les Montagnards ſe diſpersèrent ; mais les Officiers, au nombre de cent cinquante, voulurent ſuivre la fortune du Roi Jacques, ils vinrent le trouver à Saint-Germain, & demandèrent ſeulement à le ſervir comme Soldats, ſans autre diſtinction que le droit de choiſir parmi eux leurs Officiers, puiſqu'ils l'avoient tous été. Sans fortune, ſans reſſource, ils achetèrent ou empruntèrent de vieux habits uniformes, & ſe trouvèrent ſur le paſſage du Roi Jacques, au moment où il partoit pour la chaſſe. Jacques, plein d'attendriſſement & de douleur, oublia ſa partie de chaſſe, fit la revue

de cette troupe, passa dans les rangs, le chapeau à la main, écrivit sur ses tablettes le nom de chacun de ces Gentilshommes, les remercia tous en corps & chacun en particulier, & se retira tout pensif. Un moment après il crut n'en avoir pas assez fait, il revint, attiré par ce spectacle, salua chacun d'eux en particulier & fondit en larmes. Le Chevalier Dalrymple, qui ne le flatte point, avoue que le malheur l'avoit rendu sensible & humain. La troupe, attendrie comme lui, s'empressa de lui rendre tous les honneurs de la guerre. Jacques n'eut point d'amis plus fidèles, ni Louis de sujets plus utiles; ils étonnèrent leur siècle par une bravoure romanesque: objets de pitié par leur pauvreté, de vénération par leur générosité, d'admiration par leurs exploits: Soldats dociles lorsqu'on les envoyoit à des expéditions périlleuses,

héros indépendans, lorſqu'on vouloit enchaîner leur valeur. On appelle encore *Iſle d'Ecoſſe* une Iſle du Rhin, où ils paſsèrent à la nage & d'où ils délogèrent les ennemis, pendant qu'on raſſembloit des bateaux pour cette expédition.

Tel avoit été pour Jacques II & pour la France le réſultat des opérations maritimes dans cette guerre de 1688.

Sur terre, le Maréchal de Luxembourg, ſi célèbre par les victoires de Caſſel & de Saint-Denis près Mons, & ſi intéreſſant par la perſécution qu'il avoit ſoufferte après tant de gloire, répondit aux perſécuteurs & aux envieux par de nouveaux ſervices & de nouveaux exploits; il marqua juſqu'à quatre années conſécutives par quatre victoires éclatantes: Fleurus, le premier Juillet 1690: Leuze, le 18 Septembre 1691: Steinkerque,

le 4 Août 1692 : Nervinde, le 29 Juillet 1693 (*a*).

Le génie de Guillaume étoit forcé de céder au génie de Luxembourg : ce Général sembloit né pour le vaincre ; c'étoit sur Guillaume, alors Prince d'Orange, qu'il avoit gagné les batailles de Cassel & de Saint-Denis ; ce fut sur le même Guillaume, devenu Roi d'Angleterre, qu'il gagna les batailles de Leuze, de Steinkerque & de Nervinde, où ce Roi commandoit en personne les Anglois & les Hollandois ; ce fut sur le Prince de

(*a*) Ces quatre batailles ont donné au P. de la Rue, dans son Oraison Funèbre du Maréchal de Luxembourg, l'idée d'une application heureuse d'un passage du quatrième Livre des Rois : chap. 13, vers. 19. *Si percussisses quinquies.... percussisses Syriam usque ad consumptionem.* » Si vous eussiez frappé.... cinq... » fois, vous eussiez battu la Syrie jusqu'à l'ex» terminer entièrement. »

Waldeck qu'il remporta la victoire de Fleurus, & ce même Prince de Waldeck, qui avoit battu le Maré-
Le 27 Août 1689. chal d'Humières à Valcour, commandoit l'arrière-garde, qui fut battue au combat de Leuze. Chacune de ces batailles eſt accompagnée de circonſtances qui montrent toutes les reſſources du génie de Luxembourg; il dut la victoire de Fleurus à l'art qu'il eut de tirer parti de l'inégalité du terrein, pour dérober à la vue des ennemis un gros corps de Cavalerie, qui alla prendre leur aîle droite en flanc. A Leuze, les François n'avoient que vingt-huit eſcadrons contre ſoixante-quinze. A Steinkerque, le Maréchal de Luxembourg fut ſurpris: il avoit été trompé par une Lettre d'un de ſes eſpions, qui, ayant été découvert & arrêté, fut contraint par les ennemis de lui donner de faux avis, d'après leſquels

tout autre que Luxembourg auroit été battu. A Nervinde, Luxembourg, par des mouvemens heureux, força au combat le Roi d'Angleterre qui vouloit l'éviter ; mais si celui-ci étoit souvent battu, il avoit, comme l'Amiral de Coligny, le talent de rendre la victoire infructueuse à ses ennemis. Grace à cet art de réparer ses pertes, tous ces grands combats qui ont rendu le nom de Luxembourg immortel, n'avoient souvent d'autre fruit que les trophées dont le vainqueur ornoit la Cathédrale de Paris. Le Prince de Conty, qui avoit combattu avec beaucoup de valeur à Steinkerque & à Nervinde (ainsi que le Duc de Chartres, neveu de Louis XIV, le Duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé, & les Vendômes, petits-fils de Henri IV) appelloit le Maréchal de Luxembourg, *le Tapissier de Notre-Dame.*

Il faut compter à ce Général pour une victoire peut-être plus utile que les précédentes, la marche rapide & ſavante qu'il fit en 1694, de Vignamont au Pont-d'Eſpierres ; l'effet de cette expédition fut de garantir les frontières depuis l'Eſcaut & la Lys juſqu'à l'Océan, & d'empêcher que Guillaume, avec une armée deux fois plus forte que celle du Maréchal, n'attaquât du côté de la terre les Places maritimes qui étoient menacées par la flotte ennemie. Le Dauphin, fils unique de Louis XIV, étoit à cette marche : il avoit ouvert la guerre en 1688, par le ſiège de Philisbourg & de quelques autres Places ſur le Rhin.

Dans la même guerre, à l'extrémité oppoſée du Royaume, Catinat combattoit avec le même avantage un autre ennemi de Louis XIV, le Duc de Savoye, & gagnoit ſur lui la ba-

taille de Staffarde, le 18 Août 1690, & celle de la Marsaille, le 4 Octobre 1693.

Vauban, déjà célèbre dès la guerre de 1667, continue de s'illustrer par l'attaque & la défense des Places & par la science du génie.

Voilà le côté avantageux de la guerre : les exploits de quelques Soldats, les talens de quelques Généraux, la gloire de quelques particuliers.

Pour en connoître l'horreur, il faut considérer le double embrasement du Palatinat en 1674 & en 1689 ; il faut en voir la description dans *le Siècle de Louis XIV*, & si, à ce tableau effrayant, on joint le tableau enchanteur de la félicité des Lorrains, sous le gouvernement pacifique du Duc Léopold, on verra tout ce qu'un Souverain foible peut faire de bien à la faveur de la paix, & tout le mal qu'a fait par

la guerre un grand Roi, qui ne manquoit cependant ni de juſtice ni d'humanité. Il n'eſt point de leçon plus inſtructive ni plus agréable ſur la matière que nous traitons.

On dit que Louis XIV ſe repentit des ravages du Palatinat, & que le remords qu'il en eut, fut une des cauſes qui diminuèrent, ſur la fin, la faveur du Miniſtre Louvois. En 1692, le Duc de Savoie ravagea le Dauphiné, comme Louis XIV avoit ravagé le Palatinat. En 1693, les Etats du Duc de Savoie furent ravagés à leur tour. Le mal produit le mal, & la guerre produit tous les maux.

La mort de la Princeſſe Marie (*a*)

(*a*) Un Prédicateur Jacobite inſulta la mémoire de cette Reine, en prêchant ſur ce texte, où Jéhu dit, en parlant de Jéſabel : *Ite, & videte maledictam illam & ſepelite eam, quia filia Regis eſt.* » Allez voir ce qu'eſt devenue

d'Angleterre, femme de Guillaume III, arrivée en 1694, pendant le cours de cette guerre, sembloit devoir amener quelque changement & n'en amena aucun. Les droits déjà si peu légitimes de Guillaume, étoient encore diminués par cette mort. Marie ne laissoit point d'enfans, par conséquent Guillaume devenoit étranger au trône d'Angleterre. En supposant que la différence de Religion eût été une cause suffisante pour exclure Jacques II & son fils, ou que la retraite de Jacques & de son fils dans un Pays ennemi, pût être regardée comme une renonciation au trône, c'étoit à Marie, femme de Guillaume, &, après elle, à la Princesse Anne, sa sœur, femme de George, Prince de Dannemarck,

---

» cette malheureuse, ensevelissez-la, parce » qu'elle est fille de Roi. Rois, Liv. 4. chap. » 9, vers. 34.

que la Couronne appartenoit. Guillaume, devenu veuf, ne pouvoit plus y avoir de droit : ce qu'il avoit pu en avoir, paſſoit au même titre au Prince de Dannemarck. Mais les Anglois, par cette eſpèce de Parlement ou d'Aſſemblée des Etats, qu'ils nommèrent *Convention*, avoient déféré leur Couronne à Guillaume & à Marie conjointement, & les avoit appellés *Roi & Reine*. Ainſi chacun d'eux étoit cenſé poſſéder la Couronne pour toute ſa vie : Marie par droit héréditaire, Guillaume par un droit de conquête, déguiſé ſous la forme d'une élection & conſacré par le conſentement national. A la mort de Marie, Anne étoit brouillée avec cette Princeſſe, & ne put obtenir de la voir (*a*) ; elle ſe réconcilia depuis

(*a*) Les Communes avoient toujours voulu que la Princeſſe Anne eût en Angleterre un état indépendant de Guillaume & de Marie,

avec Guillaume, & le laiſſa régner : il eût été difficile de l'en empêcher.

& ces projets faiſoient ombrage au Roi & à la Reine ; Marie interrogea ſa ſœur, qui répondit qu'elle avoit entendu dire en effet que ſes amis vouloient faire quelque choſe pour elle. *Vos amis !* repliqua aigrement la Reine, *en avez-vous d'autres que le Roi & moi ?* Depuis ce temps il y eut entre les deux ſœurs une froideur aſſez ſemblable à une rupture ouverte, & la Princeſſe Anne entretenoit avec ſon père des liaiſons très-ſuſpectes à Guillaume III ; Churchill, Lord Marlborough, qui avoit ſervi avec éclat contre Jacques II, dans la guerre d'Irlande, forma en faveur de ce même Jacques II une conſpiration pour laquelle il fut mis à la Tour ; Lady Marlborough, ſa femme, gouvernoit la Princeſſe Anne, on exigea que cette Princeſſe la renvoyât, Anne affecta de paroître par-tout avec elle ; la Reine arrivant à un Spectacle où la Ducheſſe de Marlborough étoit avec la Princeſſe, envoya ordre à la Ducheſſe de ſortir, elle obéit, & la Princeſſe ſortit avec elle ; on lui ôta ſes Gardes, on défendit aux Dames de la Cour de la voir ; elle ſe retira dans la ville de Bath, & ſa diſgrace fut publique.

Le Roi Jacques, détrôné par ſa fille Marie, avoit eu la foibleſſe de recevoir d'elle en ſecret, tant qu'elle vécut, une penſion de ſoixante-dix mille livres.

CHAPITRE QUINZIEME.

GUILLAUME III seul en Angleteterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1694 jusqu'en 1702.

LOUIS XIV, épuisé par ses succès, fit enfin la paix en 1697. C'est la paix de Riswick. La France y fit des sacrifices auxquels elle n'étoit pas accoutumée ; elle rendit une partie de ses conquêtes : les Chambres de réunion furent supprimées, & les réunions qu'elles avoient ordonnées, n'eurent point lieu.

Un article plus délicat étoit celui qui concernoit l'Angleterre ; il s'agissoit de consacrer, par une reconnoissance formelle, l'usurpation de Guillaume & ce tissu d'irrégularités & d'in-

juſtices qu'offroit le ſyſteme de la ſucceſſion Angloiſe, tel qu'il avoit été réglé par la Nation; il falloit que Louis XIV abandonnât les droits de Jacques II, qu'il avoit ſoutenus avec tant de grandeur. La paix étoit impoſſible ſans cette condition. Louis XIV reconnut avec toute l'Europe Guillaume III pour Roi d'Angleterre, & Jacques II n'eut plus ce titre qu'à Saint-Germain.

La paix de Riswick prouva ſur tous les points l'inutilité de la guerre qu'on venoit de faire.

Vainement avoit-on fait des conquêtes, puiſqu'on les rendoit.

Vainement avoit-on irrité l'Europe & provoqué la Ligue d'Ausbourg par l'établiſſement des Chambres de réunion de Metz & de Briſac, puiſqu'on étoit obligé de les ſupprimer & de renoncer aux avantages qu'on avoit prétendu en tirer.

Vainement avoit-on voulu reporter sur le trône un Roi rejetté de ses sujets, puisqu'on finissoit par l'abandonner.

On n'avoit pas moins manqué l'objet de la guerre de 1672. Cet objet étoit de se venger des Hollandois, ou, comme on disoit alors, de les punir; les Hollandois ne furent point punis, & finirent par devenir une Puissance beaucoup plus importante qu'elle ne l'étoit avant la guerre.

Mais du moins Louis XIV avoit fait la loi à Nimègue, & il la recevoit à Riswick. Les François accoutumés sous ce Monarque, à être le peuple dominateur de l'Europe, accueillirent mal cette dernière paix. Harlay de Celi, Créci & Callières, qui l'avoient négociée, n'osoient se montrer; « On les accabloit, dit » l'Auteur du Siècle de Louis XIV,

» de reproches & de ridicules (*a*), » comme s'ils avoient fait un seul pas » qui n'eût été ordonné par le Mi- » nistère ». Ceux qui pensoient que s'il avoit été glorieux d'embrasser la cause de l'infortuné Jacques II, il devenoit humiliant de l'abandonner,

(*a*) De Harlai de Celi eut un ridicule plus réel, celui de s'arrêter en chemin, lorsqu'il apportoit au Roi la nouvelle de la paix, & de se trouver prévenu, lorsqu'il arriva. » Vrai- » semblablement vous avez pris des Mémoires » de M. de Céli pour avoir fait une course aussi » extraordinaire que celle que vous avez faite, écrivoit Racine, à son fils aîné, qui étant chargé l'année suivante de porter les dépêches du Roi à M. de Bonrepeaux, Ambassadeur de France en Hollande, s'étoit arrêté par curiosité à Bruxelles; mais la tendresse paternelle s'étoit allarmée trop tôt, M. de Torcy approuva ce séjour, qu'apparemment il avoit ordonné. Racine fait réparation à son fils dans les Lettres suivantes.

sembloient n'avoir pas tort ; ceux qui disoient de Louis XIV :

Qu'il traite ses Sujets comme ses ennemis,
Qu'il rende ce qu'il leur a pris,
Il verra de beaux feux de joie,

disoient peut-être une vérité forte. Un Roi doit plus à ses sujets qu'à ses ennemis. Mais ceux qui jugeoient cette paix honteuse, uniquement parce qu'on rendoit quelques Places, méritoient un Roi qui s'obstinât à les accabler du poids de sa gloire. On parle toujours de l'honneur de la Nation, & l'on ne parle point de son bonheur ; on parle de l'honneur de la Nation & on le fait consister à prendre & à garder le bien d'autrui ! S'agit-il donc d'autre chose que d'être heureux ? Quand les diverses sociétés se sont formées, l'objet de chacune a-t-il dû être d'écraser toutes les autres, ou de fixer chez elle la paix & le bonheur ?

La paix de Carlowits suivit de près

celle de Riswick ; elle termina ou du moins ſuſpendit les querelles qui ſubſiſtoient depuis long-temps entre la Porte, d'un côté ; l'Empire, la Moſcovie, la Pologne & Veniſe, de l'autre. Le Roi d'Angleterre, & les Hollandois furent les médiateurs de ce Traité. Ils eurent la gloire de donner au monde un ſpectacle dont il n'avoit peut-être pas joui depuis le temps, où Auguſte avoit fermé le Temple de Janus, le ſpectacle d'une paix univerſelle. Vers la fin du dix-ſeptième ſiècle toute l'Europe étoit en paix ; on n'entendoit pas même parler de guerre dans les autres parties du monde. Ce calme fut court. Charles XII, Roi de Suède, alloit paroître : Charles II, Roi d'Eſpagne, alloit mourir.

Il faut l'avouer ; ce n'étoit point le pur amour de la paix qui avoit arraché à Louis XIV les ſacrifices dont ſon peuple s'étonnoit ; c'étoit par

ambition qu'il étoit modéré : c'étoit par intérêt qu'il paroiſſoit déſintéreſſé ; il ſongeoit à recueillir, du moins en partie, la ſucceſſion d'Eſpagne.

« S. M., dit le Marquis de Torci, » avoit pris le parti (par le Traité » de Riswick) de préférer le repos » de ſes peuples & la gloire d'affer- » mir celui de l'Europe, à celle de » faire entrer dans ſa famille Royale une » Couronne (celle d'Eſpagne), ſon » ennemie, depuis qu'elle étoit poſ- » ſédée par la Maiſon d'Autriche. Le » Roi aimoit mieux ſe contenter de » quelque partie de la Monarchie d'Eſ- » pagne, pour tenir lieu à M. le Dau- » phin de ſes droits légitimes, que » de s'engager à maintenir dans la » même union les différens états dé- » pendans de ce Royaume.

» La paix de Riswick, dit-il ailleurs, » qu'on peut dire avoir été » précipitée par le ſeul motif de ſou-

» lager le Royaume, & de récom-
» penſer le zèle & l'inviolable fidélité
» des peuples ».

De ces paſſages & de quelques autres ſemblables, il réſulte :

1°. Que le Roi fit la paix à Riswick, parce que l'épuiſement de la France ne lui permettoit plus de faire la guerre.

2°. Qu'en tournant ſes vues vers la ſucceſſion d'Eſpagne, il ſentoit l'impoſſibilité de la réunir, ſans renouveller la guerre, & qu'il ſe bornoit alors à un partage.

Ce projet même demandoit dans l'Europe des diſpoſitions favorables pour la France, & ces diſpoſitions dépendoient principalement de Guillaume III. Il commandoit à l'Angleterre & à la Hollande : la balance de l'Europe étoit dans ſes mains ; rival de Louis XIV, il devenoit le juge

de ſes droits : il étoit arbitre né entre la France & l'Autriche.

Au moment où on étoit prêt à ſigner les Traités de Riswick, le Maréchal de Boufflers & le Comte de Portland, Confident de Guillaume, avoient eu, à la tête des deux armées, une conférence, dans laquelle le Comte de Portland avoit demandé que Jacques II ſortît de France ; après la paix, Portland ayant été nommé Ambaſſadeur en France, parut fort ſurpris de trouver encore le Roi Jacques à Saint-Germain ; il réclama la promeſſe qu'il diſoit avoir reçue du Maréchal de Boufflers ſur ce ſujet : il vouloit même que le ſacrifice, qu'il exigeoit relativement à Jacques, s'étendît juſqu'au Duc de Barwick ſon fils naturel, à plus forte raiſon juſqu'au Prince de Galles. Guillaume n'approuva point cet excès de zèle : il ſentit qu'il ne lui convenoit

Mémoires de Torci. t. 1.

ni de craindre le Roi Jacques ni de perſécuter ſon beau-père, qui n'étoit plus à craindre : il jugea, qu'arracher ces infortunés de leur aſyle, ce ſeroit, en voulant avilir gratuitement Louis XIV aux yeux des Nations, s'avilir lui-même ; il déſavoua Portland & le chargea de ſuivre la négociation qui concernoit l'Eſpagne.

La Race de Charles-Quint alloit périr. Charles II, le dernier de ſes fils, étoit né mourant & achevoit d'expirer. La mauvaiſe ſanté de ce Prince avoit fourni un prétexte plauſible à ſa mère, à ſon frère (*a*), à ſes femmes, à ſes Miniſtres, de l'éloigner des affaires, pour conſerver l'autorité. L'application lui étoit inſupportable ; auſſi fut-il diſtingué entre tous les Rois par l'ignorance : il ne connoiſſoit ni l'é-

(*a*) Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV.

tendue ni la ſituation de ſes Etats. En 1691, Louis XIV ayant pris Mons, Charles II plaignoit ce pauvre Roi d'Angleterre, qui perdoit ainſi toutes ſes Places ; il ignoroit que Mons fît partie des Pays-bas Eſpagnols, & vraiſemblablement on ne le lui dit pas. La priſe de Barcelone en 1697, l'affligea pour ſon propre compte, car il avoit entendu dire que cette Place étoit dans le continent de l'Eſpagne.

Charles II avoit eu deux femmes : Marie-Louiſe, nièce de Louis XIV, fille de Monſieur & de Henriette-Anne d'Angleterre, & Marie-Anne de Bavière, fille du Duc de Neubourg & ſœur de l'Impératrice. Tant que la première femme avoit vécu, Charles avoit été favorable à la France ; elle mourut à peu-près au même âge que ſa mère : on la crut empoiſonnée comme elle ; on ſoupçonna de

ce crime le Comte de Mansfeld, Ambaſſadeur de l'Empereur auprès du Roi d'Eſpagne & le Comte d'Oropéza, Miniſtre d'Eſpagne, qui étoient dans les intérêts de l'Autriche ; « ils prirent peu de ſoin de s'en juſtifier », dit le Marquis de Torci.

Mémoires de Torci, t. 1.

La ſeconde femme de Charles II l'attira au parti de l'Autriche.

Il n'eut d'enfans ni de l'une ni de l'autre. Voici quels étoient ſes héritiers.

Philippe IV, ſon père, s'étoit auſſi marié deux fois ; il avoit eu du premier lit Marie-Thérèſe, femme de Louis XIV, mère du Dauphin.

Les enfans du ſecond lit (*a*) étoient

(*a*) On a remarqué que Marie-Anne d'Autriche, ſeconde femme de Philippe IV, étoit tout à la fois ſa Nièce & la fiancée de ſon fils. En effet, elle étoit fille d'une autre Marie-Anne d'Autriche, propre ſœur de Philippe

Charles II & Marguerite-Thérèſe, première femme de l'Empereur Léopold.

Du mariage de Marguerite-Thérèſe avec l'Empereur, étoit née Marie-Anne, Archiducheſſe d'Autriche, qui avoit épouſé l'Electeur de Bavière Maximilien.

Il étoit né de ce mariage un fils, âgé d'environ cinq ans, au temps de la paix de Riſwick: il étoit né le 28 Octobre 1692; ſa mère étoit morte le 24 Décembre ſuivant.

Ainſi le véritable héritier de Charles II étoit le Dauphin, &, après lui, le Prince Electoral de Bavière (*a*), encore dans l'enfance.

IV, & elle avoit été fiancée en 1648 à Philippe-Balthaſar, Infant d'Eſpagne, fils du premier lit de Philippe IV. L'Infant étant mort peu de temps après, Philippe IV épouſa cette Princeſſe.

(*a*) Ce Prince avoit douze noms de Bap-

Philippe III, père de Philippe IV, avoit auſſi eu deux filles : Anne, femme de Louis XIII, mère de Louis XIV & de Monſieur, Duc d'Orléans, & Marie-Anne, femme de l'Empereur Ferdinand III, & mère de l'Empereur Léopold.

Ainſi, au défaut du Dauphin & du Prince Electoral de Bavière, & en ſuppoſant la poſtérité de Philippe IV éteinte, les héritiers de Charles II étoient Louis XIV & ſa poſtérité, puis, Monſieur & ſa poſtérité. Les droits de la Maiſon d'Autriche ne venoient qu'après tous ces autres droits.

Enfin, en ſuppoſant encore la poſtérité de Philippe III éteinte, le Duc de Savoie auroit eu droit du chef

---

tême ; il ſe nommoit Joſeph-Ferdinand-Léopold-Antoine-Caietan-Jean-Adam-Simon-Thadée-Ignace-Joachim-Gabriel.

de sa bisaïeule, Catherine, fille de Philippe II & femme de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie.

La Branche Allemande d'Autriche, à titre de proximité ne venoit donc qu'au quatrième rang, mais elle fondoit ses espérances sur l'union qui avoit toujours regné entre elle & la Branche Espagnole, & sur leur commune haine pour la France.

Si la Loi Salique avoit eu lieu en Espagne, il semble d'abord qu'elle auroit assuré la préférence à un Prince Autrichien sur tous ces Concurrens. Cependant il seroit resté contre l'Autriche une objection bien forte, tirée de l'esprit même de la Loi Salique & de son objet, qui est l'exclusion de l'Etranger. Charles-Quint en partageant ses Etats entre son fils & son frère, avoit rendu les deux branches de sa maison étrangères l'une à l'autre. L'Empereur Léopold, ou l'un de

ſes fils, venant regner à Madrid, auroit toujours été un Prince étranger, apportant des loix & des mœurs différentes, pouvant même être diſpoſé ou forcé à reduire l'Eſpagne en Province de l'Empire, tous inconvéniens que la Loi Salique a voulu prévenir.

Nous avons expoſé ailleurs (*a*) les avantages de cette loi, & nous ne pouvons trop répéter, que ſi elle étoit établie par-tout, elle pourroit aſſurer le bonheur des Nations en tariſſant la ſource de guerres la plus féconde & la plus funeſte. En effet les guerres & les plus fréquentes & les plus opiniâtres ſont les guerres de ſucceſſion ; preſque toutes les grandes Ri-

(*a*) Voir le Chapitre de la Loi Salique à la tête du premier volume de la querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, formant le quatrième volume de l'Ouvrage entier.

valités ne ſont que des guerres de ſucceſſion prolongées ; la querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III ; la Rivalité des Maiſons de France & d'Arragon ; celle des Maiſons de France & d'Autriche ; la querelle de l'Eſpagne & du Portugal depuis la mort du Roi Dom Sébaſtien ; celle des Maiſons de Brus & de Bailleul en Ecoſſe après la mort d'Aléxandre III, étoient des guerres de ſucceſſion, & la Loi Salique peut ſeule prévenir cette eſpèce de guerre.

Ajoutons même que cette loi, ſeule & ſans l'établiſſement du Conſeil Amphictionique, pourroit être plus utile que le Conſeil Amphictionique ſans cette loi (*a*).

(*a*) Dans l'article de la Reine Marguerite, femme de Henri IV (Dam. Illuſtr.) Brantôme fait contre la Loi Salique une déclamation, dans laquelle on ſent qu'il n'a pas ſeulement

En effet, outre l'avantage de déſigner l'Héritier d'une manière infaillible, invariable, non ſuſceptible d'équivoque & d'interprétation, la Loi Salique auroit encore celui d'empêcher l'aggrandiſſement reſpectif des différentes Puiſſances, puiſque chaque Royaume rejetteroit conſtamment un Maître étranger, & qu'on ne verroit plus les femmes tranſmettre la Couronne à d'au-

---

entrevu le vrai motif de cette Loi. Il croit que ce motif eſt la foibleſſe des femmes, & ſur cela il cite avec avantage l'exemple des Régences des femmes, & il ne s'apperçoit pas de la force de l'argument qu'il employe, argument qui prouve avec évidence que le motif de la Loi Salique n'eſt point la foibleſſe des femmes, & que ſon ſeul objet eſt l'excluſion de l'étranger. Au reſte, un des argumens de Brantôme contre cette Loi eſt qu'elle nous vient de Pharamond, *qui étoit Payen, & que d'aller ſi étroitement garder parmi nous autres Chrétiens les Loix d'un Payen, c'eſt offenſer grandement Dieu.*

tres Maiſons, ni les Sceptres s'accumuler dans une même main par les mariages, comme on l'avoit vû dans la Maiſon d'Autriche. Or, circonſcrire ainſi de toute part l'ambition de chaque Souverain, la renfermer dans les bornes de chaque Royaume, n'eſt-ce pas couper la racine des guerres, ou du moins borner toute guerre à quelque conteſtation ſur les limites, tout au plus à des prétentions ſur quelques provinces frontières ? voilà donc un avantage ineſtimable que la Loi Salique procureroit ſeule & même ſans le ſecours d'un Conſeil Amphictionique.

Suppoſons maintenant le Conſeil Amphictionique établi ſans la Loi Salique ; alors chaque Souverain conſervera le pouvoir de s'aggrandir par des mariages ; il pourra donc toujours arriver qu'un d'entr'eux parvienne à un dégré de force & de puiſſance,

qui l'affranchiſſe de l'autorité du Conſeil Amphictionique.

Le Conſeil Amphictionique ne pourroit du moins prévenir cet inconvénient que par des inconvéniens preſque auſſi grands. Il faudroit, de deux choſes l'une :

Ou que le Conſeil Amphictionique prît ſoin de veiller ſur les Alliances de tous les Souverains & d'interdire les mariages qui pourroient entraîner un trop grand accroiſſement de puiſſance ; moyen violent, inique, contraire à la liberté naturelle, & qui mettroit la condition des Rois trop au deſſous de celle du dernier des Sujets.

Ou que par des arrangemens particuliers on contrariât ſans ceſſe la loi générale & le droit héréditaire pour empêcher les Etats de s'accumuler dans une même main par ſucceſſion, ce qui ſeroit une contradiction

perpétuelle. On n'auroit conſervé la loi des ſucceſſions & de la propriété que pour la violer ſans ceſſe.

Ce qu'auroit fait le Conſeil Amphictionique, s'il eût été établi ſans la Loi Salique, les Convenances générales de l'Europe & l'action conſtante de la Politique le faiſoient ſous un autre nom. La Loi Salique ne régiſſant que la France, & toutes les autres Couronnes pouvant être tranſmiſes par les femmes, on traverſoit, autant qu'il étoit poſſible, les mariages entre les grandes Puiſſances ; mais l'intérêt qu'elles avoient de s'unir triomphoit de tous les obſtacles, & la Rivalité même qui s'élevoit entr'elles, n'étoit ſouvent qu'un moyen d'accélérer cette réunion, parce que la plûpart des guerres finiſſoient par des mariages entre les Puiſſances Rivales, & de ces mariages même naiſſoient d'autres ſujets de guerre. C'eſt ce qui étoit ar-

rivé entre les François & les Anglois ; le mariage d'Iſabelle de France avec Edouard II, en ſuſpendant une querelle paſſagère entre Edouard II & Philippe-le-Bel, avoit occaſionné la grande querelle d'Edouard III & de Philippe de Valois ; obſervons cependant que cette querelle n'auroit pas dû naître à l'égard de la France qui poſſédoit la Loi Salique, & qu'elle ne nâquit en effet que par l'injuſtice qu'eut Edouard III de méconnoître cette loi, à laquelle il avoit d'abord rendu hommage, ou de vouloir y donner une interprétation bizarre & nouvelle ; mais par-tout où la Loi Salique n'étoit point admiſe, c'eſt-à-dire par-tout ailleurs qu'en France, une pareille querelle étoit inévitable. En effet la même choſe étoit arrivée entre les Maiſons de France & d'Autriche ; leurs longues guerres avoient été ſuſpendues par les mariages d'Anne

d'Autriche avec Louis XIII & de Marie-Thérèſe avec Louis XIV. Ces mariages avoient déjà donné lieu à la guerre de 1667 & alloient donner lieu encore à la grande guerre de 1701, connue ſous le nom de *Guerre de la Succeſſion d'Eſpagne.*

Comme la mauvaiſe ſanté de Charles II avoit fait prévoir cette guerre, on avoit cherché à la prévenir. On n'avoit pas le ſecours de la Loi Salique, qui eût tout prévenu, on ne put trouver, pour y ſuppléer, d'autre moyen que de porter atteinte au droit héréditaire ; mais encore un coup, quand ce droit, conforme par lui-même au vœu de la Nature, eſt encore établi par la loi, il eſt difficile de l'anéantir par les arrangemens particuliers. En mariant Marie-Thérèſe avec Louis XIV on avoit, comme nous l'avons dit, exigé la rénonciation de cette Princeſſe à la ſucceſ-

ſion du Roi ſon père, & Philippe IV par ſon Teſtament avoit confirmé cette rénonciation & appellé à ſa ſucceſſion, au défaut de Charles II, les Deſcendans de Marguerite-Thérèſe ſa fille du ſecond lit, au préjudice des Deſcendans de Marie-Thérèſe, ſa fille unique du premier lit. Ne diſons point, comme le Cardinal Mazarin, qu'une rénonciation n'eſt rien, ce diſcours ſeroit trop contraire à la bonne foi ; ne diſons pas non plus qu'on peut bien renoncer pour ſoi-même, mais non pas pour ſes enfans nés & à naître, ce qui ne nous paroît encore qu'un ſubterfuge, trop contraire à l'intention manifeſte de ceux qui demandent & à qui on accorde cette rénonciation ; mais comme enfin tous les efforts pour rentrer dans le droit naturel & dans le cas de la loi générale, ſont toujours favorables, Louis XIV propoſa dans la

ſuite un moyen plauſible d'éluder cette rénonciation, en paroiſſant y ſatisfaire. » Quel eſt », diſoit-il, » le motif qui » a fait exiger cette rénonciation ? » c'eſt la crainte de voir réunir dans » une même main la France & les Etats » Eſpagnols. Je fais ceſſer cette crainte, » je ne demande la Couronne d'Eſpa- » gne que pour un Cadet, qui ne » ſuccédera point à la Couronne de » France.

Il eſt vrai qu'on pouvoit lui répondre : » Le motif dont vous parlez, a » été le principal, pour exiger cette » rénonciation, mais il n'a pas été le » ſeul ; on a voulu empêcher la réu- » nion, non ſeulement dans une ſeule » main, mais encore dans une ſeule » Maiſon. La Maiſon d'Autriche a ſû » réparer en partie par la concorde » qui a toujours regné entre ſes deux » branches, l'inconvénient qui eût pu » réſulter pour elle du partage de;

» Etats Autrichiens entre ces deux » mêmes branches ; la Maiſon de France » peut avoir la même politique ; en » un mot la propoſition d'un Cadet » pour ſuccèder à la Couronne d'Eſ- » pagne, diminue l'inconvénient de la » réunion, mais ne le fait pas diſpa- » roître ». On put dire la même choſe à la Maiſon d'Autriche, qui propoſa auſſi un cadet pour ſuccéder au trône d'Eſpagne.

Telles étoient les difficultés générales de cette affaire. La France étant le ſeul Royaume gouverné par la Loi Salique, a un avantage ineſtimable ſur tous les autres Royaumes de l'Europe, qui peuvent ſe tranſmettre par les femmes. Les Princeſſes Françoiſes ne donnent par leurs mariages aucun droit aux Etrangers, tandis que les Rois de France peuvent acquérir toutes les Couronnes étrangères. Mais tout ſe compenſe dans la Politique,

Cet avantage même de la France engageoit à prendre plus de précautions contre elle, & c'eſt ce qui avoit fait éxiger la rénonciation de Marie-Thérèſe. La ſeule précaution efficace eût été d'adopter la Loi Salique.

Louis XIV alléguoit donc la loi générale de l'Eſpagne, qui tranſmet cette couronne par les femmes. On lui oppoſoit la loi particulière réſultante de la rénonciation de Marie-Thérèſe.

Il pouvoit bien en ſubſtituant un puîné au véritable Héritier, remplir l'objet principal de cette rénonciation & lui donner une partie de ſon effet, mais il ne ſatisfaiſoit point à tout. Le reſte devoit être l'ouvrage de la politique & des négociations.

Louis XIV avoit à choiſir ou de réclamer la ſucceſſion entière de Charles II, & en ce cas il devoit avoir contre lui toute l'Europe, ou de par-

tager cette ſucceſſion entre les divers Prétendans, ce qui n'étoit pas ſans de grandes difficultés.

Le plus conſidérable de ces Prétendans, & le ſeul à craindre étoit l'Empereur, qui réclamoit cette ſucceſſion pour ſes enfans, comme Louis XIV pour les ſiens, & qui, pour déférer, comme Louis XIV, aux vues générales de l'Europe & ne la point allarmer par une trop grande réunion de Puiſſance, demandoit cette ſucceſſion pour l'Archiduc Charles, le ſecond de ſes fils, comme Louis XIV pour le Duc d'Anjou le ſecond de ſes petits fils.

La foible ſanté de Charles II, ayant fait prévoir de bonne heure qu'il mourroit ſans enfans, ſes deux beaux-frères, Louis XIV & l'Empereur Léopold avoient fait entr'eux dès 1668, un traité ſecret de partage de la ſucceſſion d'Eſpagne; mais l'Em-

pereur

pereur s'étant déclaré ennemi de la France dans la guerre de 1672 & dans celle de 1688, il n'avoit plus été queſtion de ce partage. Dans le temps de la paix de Riſwick, tout étoit changé. Louis XIV & Léopold ne diſpoſoient plus pour eux-mêmes ou pour leurs femmes de la ſucceſſion d'Eſpagne, ils en répondoient à leurs enfans, ils en répondoient à l'Europe entière dont Guillaume III défendoit les intérêts; Guillaume, qui en 1668, n'étoit qu'un enfant & preſque qu'un particulier, en 1697 étoit Roi d'Angleterre, Chef de la Hollande, Rival de Louis XIV, Auteur de la Ligue d'Ausbourg, Préſident-né de la Confédération de l'Europe, qui étoit ſon ouvrage. Ce fut principalement avec lui qu'il fallut traiter l'affaire de la ſucceſſion d'Eſpagne.

La Monarchie Eſpagnole ſe faiſoit

un point d'honneur de n'être pas démembrée ; mais le point d'honneur n'eſt ſouvent qu'un préjugé. Le véritable intérêt des différens Etats qui la compoſoient, étoit d'avoir des Souverains particuliers ; chacun des Prétendans aſpiroit à réunir cette vaſte ſucceſſion, mais chacun d'eux ſentoit auſſi qu'il ne pouvoit en obtenir même une partie, que du conſentement de l'Europe, c'eſt-à-dire du conſentement de Guillaume III. L'intérêt de l'Europe étoit que tant d'Etats ne fuſſent point réunis dans une même main, & ſur-tout qu'ils ne fuſſent point ajoutés à d'autres grands Etats.

De ces divers intérêts & des négociations où il furent diſcutés, il réſulta un traité de partage ſigné le 11 Octobre 1698, qui donnoit au Prince Electoral de Bavière l'Eſpagne, les Indes & les Pays-Bas ; au Dau-

phin, (*a*) les Royaumes de Naples & de Sicile, quelques places de la Toscane dépendantes de la Monarchie d'Espagne & dans le continent même de l'Espagne la Province de Guipuscoa; à l'Archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'Empereur Léopold, le Duché de Milan.

Cet arrangement rempliſſoit le vœu qu'avoit toujours formé l'Italie, celui d'empêcher que les deux extrémités de cette contrée, le Milanès & le Royaume de Naples, ne fuſſent réunis dans une ſeule main & dans une main puiſſante. L'Italie avoit toujours regardé cette réunion comme la ruine de ſa liberté: elle avoit toujours fait, du ſoin de la prévenir, ſa principale politique. Dès le temps de Charles-

(*a*) On n'avoit point encore ſongé alors à propoſer, au lieu du Dauphin, le ſecond de ſes fils.

Quint & de François I, obligée de ſe partager entre ces deux grandes Puiſſances, elle avoit toujours voulu donner le Royaume de Naples à l'une & le Milanès à l'autre.

En ne joignant au corps de la Monarchie Eſpagnole que les Pays-bas, ſéparés de l'Eſpagne par la France, & que les Indes, ſéparées de l'Europe par de vaſtes mers, on empêchoit cette Puiſſance de redevenir formidable.

En ne donnant au Dauphin que des Etats ſéparés les uns des autres, on affoibliſſoit l'inconvénient & le danger de la réunion de ces Etats à la Monarchie Françoiſe, & en donnant au même Dauphin la Province de Guipuſcoa dans le continent de l'Eſpagne, on gênoit & on reſſerroit encore la Puiſſance Eſpagnole.

Enfin, en donnant le Milanès,

non à l'Empereur Léopold, ni à ſon fils aîné, l'Archiduc Joſeph, mais au ſecond Archiduc Charles, on diminuoit auſſi l'inconvénient d'ajouter cet Etat aux autres Etats de la Maiſon d'Autriche.

Mais il ſembloit que la Puiſſance Autrichienne causât plus d'alarmes à l'Europe que la Puiſſance Françoiſe, puiſqu'on ne donnoit le Milanès qu'à un Cadet de la Maiſon d'Autriche, au lieu qu'on donnoit à l'héritier direct du trône de la France, la portion qu'on aſſignoit à la Maiſon de France dans la ſucceſſion d'Eſpagne. La raiſon de cette différence étoit que le Milanès confinant aux Etats héréditaires d'Autriche, auroit trop aggrandi la Puiſſance de cette Maiſon, s'il eût été réuni avec ces Etats dans une même main. D'ailleurs la Maiſon d'Autriche n'ayant pris aucune part à l'acte de partage, il étoit na-

turel qu'elle fût moins favorablement traitée que la France qui avoit négocié directement avec Guillaume.

Qu'importoit à Charles II que l'Europe, jouiſſant à peine de la paix, voulût l'aſſurer & la fixer par un partage qui ne devoit avoir lieu qu'après la mort de ce Prince? que lui importoit que des ſucceſſeurs collatéraux, dont l'exiſtence ſeule lui étoit connue, fuſſent moins riches & moins puiſſans que lui, & que des Etats, dont il n'avoit jamais bien ſu la conſiſtance, fuſſent ſéparés les uns des autres, quand il ne ſeroit plus? Mais cette précaution lui annonçoit ſa fin prochaine, & Charles II avoit toute la peur de la mort, que peut donner la foibleſſe de corps & d'eſprit.

Indigné que, de ſon vivant, on prît des arrangemens pour ſa ſucceſſion, il n'imagina pas d'autre moyen de s'en venger que de donner cette

ſucceſſion entière à ce même Prince Electoral de Bavière, auquel on s'étoit contenté d'en donner la meilleure partie.

Charles avoit déjà fait deux autres teſtamens ; on ignore quelle étoit la teneur du premier, parce que le Cardinal Portocarréro, Archevêque de Tolède, Primat d'Eſpagne & Conſeiller d'Etat, qui en avoit été ſeul dépoſitaire, avoit cru devoir garder inviolablement le ſecret de ſon Maître ; mais on préſume que ce teſtament étoit en faveur du Prince de Bavière, parce qu'il avoit été fait du vivant de la Reine, mère de Charles II, laquelle n'avoit ceſſé de ſolliciter pour ce Prince de Bavière, ſon arrière petit-fils, qu'elle préféroit hautement aux Archiducs ſes neveux (*a*).

(*a*) Elle ſe nommoit Marie-Anne d'Autriche ; elle étoit ſœur de l'Empereur Léopold.

Mais après la mort de la Reine-mère, la ſeconde femme de Charles II, dévouée aux intérêts de l'Autriche, avoit fait brûler ce premier teſtament, & avoit fait appeller l'Archiduc Charles, le ſecond des fils de l'Empereur, à la ſucceſſion entière de l'Eſpagne, du moins le Cardinal Portocarréro le dit ainſi au Marquis d'Harcourt, Ambaſſadeur de France à Madrid.

Mémoires de Torci, t. 1.

Si le Roi d'Eſpagne étoit mécontent des Puiſſances qui avoient ſigné l'acte de partage, s'il vouloit ſe venger d'elles, il n'avoit qu'à laiſſer ſubſiſter ce ſecond teſtament, ou le faire, s'il n'étoit pas fait. En renouvellant le premier par le troiſième, en inſtituant pour héritier le Prince de Bavière, qui puniſſoit-il ? la Maiſon d'Autriche, ſa propre Maiſon, qui ſeule n'étoit point entrée dans le Traité de partage. Telle étoit l'in-

conſéquence qui préſidoit aux Conſeils d'Eſpagne.

L'événement déconcerta également toutes ces meſures contraires. Le Prince Electoral mourut le 6 Février 1699. On accuſa les divers concurrens, & ils s'accusèrent les uns les autres de l'avoir empoiſonné, comme on avoit dit que l'Electeur de Bavière avoit fait ſuggérer le Teſtament de Charles II, en gagnant à prix d'argent la Comteſſe de Berleps ou de Perlits, Allemande, qui gouvernoit la Reine d'Eſpagne. Cette femme avoit, diſoit-on, perſuadé à la Reine qu'il étoit de ſon intérêt de faire inſtituer le Prince Electoral, qui n'ayant que ſix ou ſept ans, la laiſſeroit plus long-temps en poſſeſſion de la Régence qu'elle ſe faiſoit donner par le même Teſtament.

Les Puiſſances qui avoient fait le traité de partage, en firent un nou-

veau, qui fut ſigné les 13 & 25 Mars 1700.

Dans ce nouvel acte, l'Autriche étoit mieux traitée que dans le premier; c'étoit l'Archiduc Charles qui étoit Roi d'Eſpagne, Souverain des Indes & des Pays-bas; le Milanès, qui lui avoit d'abord été donné, paſſoit au Duc de Lorraine Léopold, & la Lorraine étoit ajoutée au partage du Dauphin.

Mais l'Empereur ne ſouſcrivit pas plus à ce ſecond Traité de partage qu'au premier.

Le teſtament du Roi d'Eſpagne, étant devenu caduc comme le premier acte de partage, par la mort du Prince Electoral, Charles II, après avoir conſulté les Juriſconſultes & les Théologiens les plus fameux, tant de l'Eſpagne que des autres pays Catholiques, & le Pape lui-même, nomma, le 2 Octobre 1700, pour

ſon ſeul héritier le Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin.

Par là il crut ſatisfaire :

Au vœu de la nature, en appellant le fils de ſon héritier légitime.

Au vœu général de l'Europe, en appellant un puîné, qui n'auroit point d'autres Etats que ceux qu'il lui laiſſoit.

Au vœu particulier de l'Eſpagne, en réuniſſant ſur une ſeule tête toute la Monarchie Eſpagnole, ſans aucun démembrement.

Au défaut, ou ſur le refus de la France, l'Archiduc Charles étoit appellé aux mêmes conditions & pour remplir le même objet.

Charles II, Roi d'Eſpagne, mourut le premier Novembre 1700. Son Teſtament ayant été apporté en France, on y délibéra ſur l'acceptation ou ſur le refus.

Si la Maiſon d'Autriche eût ſouſ-

crit au Traité de partage, ce Traité faiſoit la loi commune, aucun des deux concurrens ne pouvoit s'y ſouſtraire; ils avoient tranſigé ſur tous les hazards; dans la crainte que le Teſtament ne fût contraire, ils avoient renoncé à en profiter, s'il étoit favorable.

Mais l'Autriche n'ayant pas voulu entrer dans le Traité de partage, & s'étant réſervé de faire valoir ſes prétentions, l'engagement de la France étoit caduc, les Concurrens n'avoient point contracté, ils étoient libres, le Traité de partage n'étoit qu'un ſimple projet, reſté ſans exécution; la ſucceſſion entière d'Eſpagne alloit paſſer à l'Archiduc, ſi le Duc d'Anjou la refuſoit.

La guerre étoit inévitable, ſoit que la France acceptât, ſoit qu'elle refuſât: car, dans ce ſecond cas, l'Archiduc réclamant la ſucceſſion en-

tière, il faudroit conquérir sur lui le partage que le Traité laissoit au Dauphin.

Et la Monarchie Espagnole ne voulant point souffrir de démembrement, sur le refus du Duc d'Anjou, qui étoit celui qu'elle souhaitoit pour Maître par préférence, elle se donneroit à l'Archiduc; ce seroit donc sur elle qu'il faudroit conquérir le partage du Dauphin; ce seroit à elle qu'il faudroit faire la guerre. Or ce seroit le comble de l'ingratitude. Car, enfin, qu'avoit-on à lui reprocher? Son dernier Roi avoit appellé le Duc d'Anjou: elle se donnoit au Duc d'Anjou; elle exécutoit les dernières volontés de Charles II, non-seulement avec soumission, mais avec joie; elle avoit toujours montré, elle montroit encore plus que jamais pour la Maison de France, une prédilection qui méritoit de la reconnoissance, & pour

prix de ſon zèle, on alloit lui faire la guerre. Elle ſe donnoit toute entière, librement, volontairement; mais on n'en vouloit qu'une partie, & on alloit arracher cette partie avec violence, pour le plaiſir de démembrer une ſi belle Monarchie qu'on pouvoit réunir, ou par un reſpect ſuperſtitieux pour un engagement qu'on avoit voulu prendre, qu'on n'avoit point pris, & qui n'étoit rien, puiſqu'il n'étoit pas réciproque.

Quels étoient encore les garants de ce Traité? les Anglois, les Hollandois, Guillaume III, les ennemis eſſentiels de Louis XIV, qui n'avoient eu d'autre objet, dans cet arrangement, que d'empêcher l'aggrandiſſement de la Maiſon de France, peu inquiets de celui de la Maiſon d'Autriche. On étoit inſtruit des intelligences ſecrettes qu'ils entretenoient avec l'Empereur, & des avis qu'ils

lui avoient fait donner, avis qui n'avoient pas peu contribué à la persévérance, avec laquelle l'Empereur s'étoit refusé à l'acte de partage. Les voyoit-on en effet s'armer pour procurer l'exécution du Traité, pour forcer la Maison d'Autriche d'y souscrire? Lorsqu'on auroit mécontenté l'Espagne par un refus, lorsqu'on l'auroit irritée par des hostilités, & qu'on réclameroit ces garants infidèles, ne les verroit-on pas, comme dans les guerres précédentes, s'unir contre la France avec la Maison d'Autriche?

S'il falloit rentrer en guerre, s'il falloit de nouveau combattre l'Europe entière, ne valoit-il pas mieux que ce fût pour défendre les droits du sang, le droit héréditaire, le vœu de l'Espagne, le Testament de Charles II enfin, qui couvroit les rénonciations précédentes & détruisoit le Testament de Philippe IV?

Mémoires de Torci, t. 1.

Telles furent en ſubſtance les raiſons alléguées par le Marquis de Torci dans le Conſeil de Louis XIV : on peut en voir le développement dans les Mémoires de ce Miniſtre.

Ce Conſeil étoit compoſé du Roi, du Dauphin, du Chancelier de Pontchartrain, du Duc de Beauvilliers, du Marquis de Torci.

Ce dernier opina, comme on vient de le voir, pour l'acceptation.

Le Duc de Beauvilliers vouloit que l'on s'en tînt au Traité de partage.

Le Chancelier ne voyoit que des inconvéniens dans les deux partis.

Le Dauphin étoit pour l'acceptation du Teſtament, & ſacrifioit ſans regret, à ſon ſecond fils, les avantages perſonnels qu'il trouvoit dans l'acte de partage.

Louis XIV ſe décida pour l'acceptation.

Cette réſolution, priſe le 11 Novem-

bre 1700, fut déclarée le 16 à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Le Duc d'Anjou fut proclamé le 24 à Madrid, ſous le nom de Philippe V (*a*), & partit le 4 Décembre pour l'Eſpagne.

Cette proclamation & l'attachement conſtant des Eſpagnols pour Philippe V ajoutoient un titre ſacré à ſes titres légitimes; la rénonciation de Marie-Thérèſe, ſa mère, ſeule objection qu'on pût lui faire, étoit entièrement couverte par le Teſtament de Charles II & par le conſentement des peuples. Nous l'avons déjà dit; nous ne voyons pas de quel principe le Conſeil Amphictionique, en le ſuppoſant

(*a*) On dit qu'un François, qui croyoit que l'uſage du Sacre étoit commun à toutes les Monarchies, demandant à un Eſpagnol quand ſe feroit la cérémonie du Sacre de Philippe V, l'Eſpagnol répondit : *Monſieur, nous ne ſacrons ni ne maſſacrons nos Rois.*

établi alors dans l'Europe, auroit pu partir pour donner l'excluſion à Philippe V, relativement à un Pays qui n'étoit point régi par la loi Salique.

On a cru long-temps ſur la foi des ennemis de la France, que le Teſtament de Charles II avoit été fait à Verſailles, & que le Marquis d'Harcourt l'avoit fait ſigner à Madrid, après avoir gagné le Conſeil d'Eſpagne à prix d'argent. C'eſt une erreur que les Mémoires de Torci ont abſolument détruite. La vérité eſt que ce grand objet de politique fut réduit à un cas de conſcience, & que les Théologiens conſultés par Charles II, dictèrent ſeuls ſon Teſtament. Le Marquis d'Harcourt n'eut d'autre part à cette affaire, que d'avoir diſpoſé favorablement les eſprits pour la France, en ſe faiſant autant aimer des Eſpagnols, que les deux Harrach, père & fils, Ambaſſadeurs de l'Empereur,

& en général tous les Miniſtres de Vienne (*a*), ſe faiſoient, par leurs imprudentes hauteurs, haïr des partiſans même de la Maiſon d'Autriche.

Le Marquis d'Harcourt eut la gloire d'opérer la plus heureuſe révolution, de changer entièrement les cœurs des Eſpagnols à l'égard de la France, & d'éteindre cette haine que des guerres continuelles entretenoient depuis ſi long-temps entre les deux Nations; par là il rendit à ſon Prince un des plus grands ſervices qu'un ſujet puiſſe rendre. On veut, avec raiſon, des Ambaſſadeurs qui faſſent reſpecter leur Nation: ayons-en ſur-tout qui la

(*a*) On ſait ce que mandoit un Evêque de Lérida, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Vienne: » Les Miniſtres de Léopold ont l'eſprit fait » comme les cornes des chèvres de mon pays, » petit, dur & tortu ».

faſſent aimer ; c'eſt lui donner l'Empire du monde, ſans guerre & ſans conquête.

Les Anglois & les Hollandois, qui repréſentoient en quelque ſorte dans cette affaire le Conſeil Amphictionique, & qui étoient les arbitres naturels des droits des Concurrens, reconnurent eux-mêmes les titres de Philippe V, mais entraînés par l'ancienne jalouſie, ce fut ſon rival qu'ils ſervirent.

Ce furent eux qui tranſportèrent l'Archiduc en Eſpagne & qui le firent proclamer par ſon parti. On frappa pour lors une Médaille avec cette Inſcription : *Charles III, par la grace des Hérétiques, Roi Catholique.* Les intérêts religieux n'étoient plus rien.

Le Pape Clément XI, Albani (*a*),

(*a*) Albani jouiſſoit de la plus grande réputation étant Cardinal ; lorſqu'il fut élu Pape,

faiſoit des vœux pour le ſuccès d'un choix qu'il avoit conſeillé, lorſque ſur la fin du Pontificat d'Innocent XII, il avoit été de la Congrégation, où l'on avoit délibéré ſur la Conſultation de Charles II, au ſujet de ſon Teſtament.

Si les Anglois & les Hollandois avoient eu, dans l'affaire du partage, toute l'impartialité convenable à des arbitres, ſi leur objet véritable eût été d'empêcher la réunion de la Monarchie Eſpagnole, ſoit dans la Maiſon de France, ſoit dans la Maiſon d'Autriche, ils devoient être également mécontens, également ennemis

---

on frappa en ſon honneur une médaille avec cette inſcription :

Albanum coluêre Patres, nunc maxima rerum Roma colit. . . . .

On a de lui des œuvres recueillies en pluſieurs volumes *in-folio*; mais c'eſt par la Bulle *Unigenitus* qu'il eſt le plus connu.

des deux Concurrens, puiſque chacun d'eux réclamoit la ſucceſſion entière, & ils pouvoient, en ſe déclarant contre tous les deux à-la-fois, les forcer peut-être encore au partage ; mais ils ne virent que Louis XIV gouvernant la France de ſon chef, l'Eſpagne ſous le nom de ſon petit-fils, & donnant des loix à l'Europe. L'Autriche avoit perdu le droit d'alarmer les Nations : ce funeſte avantage appartenoit depuis long-temps à Louis XIV. C'étoit toujours contre lui que la balance ſe tournoit ; il l'avoit mérité. Même en entreprenant une guerre juſte, il étoit juſtement puni de la guerre de 1667, qu'il eût pu ſe diſpenſer d'entreprendre ; de la guerre de 1672, qu'il n'eût pas dû ſe permettre ; de la guerre de 1688, qu'il n'auroit pas dû exciter par les Chambres de Réunion & par les conquêtes faites en temps de paix.

La première année, on laiſſa l'Empereur préluder ſeul à cette grande guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. La ſeconde année, on vint à ſon ſecours. Dès le 7 Septembre 1701, l'Angleterre & la Hollande avoient conclu avec l'Empereur le Traité nommé *la Grande Alliance.*

Jacques II mourut le 16 Septembre. Le Traité de la grande Alliance, ayant fait connoître à Louis XIV ce qu'il devoit attendre de Guillaume III, il reconnut pour Roi d'Angleterre le Prince de Galles, qu'on nommoit le Chevalier de Saint-George. C'étoit ſans doute le parti le plus noble & le plus juſte; mais, par le Traité de Riswick, Louis XIV avoit reconnu Guillaume III. L'Angleterre, qui avoit exclu pour jamais la branche maſculine & Catholique des Stuarts & fixé la Couronne dans la ligne Proteſtante, ſe crut inſultée avec ſon Roi. Elle

jugea que Louis XIV prétendoit lui nommer les Monarques auxquels elle devoit obéir. Guillaume III qui eût pu trouver quelque difficulté à la rengager dans une guerre ruineuſe, dont elle s'applaudiſſoit d'avoir été délivrée par le Traité de Riswick, profita de ces nouvelles diſpoſitions avec ſon habileté ordinaire, & tira de ſa Nation des ſecours qu'il n'oſoit en attendre.

Ces inconvéniens avoient été prévus dans le Conſeil de Louis XIV, & on y avoit opiné unanimement contre l'avis de reconnoître Jacques III. Louis XIV, contre ſon penchant qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus grand, s'étoit rendu à l'avis de ſon Conſeil. Les larmes de la veuve de Jacques II & les inſtances de la Marquiſe de Maintenon, le ramenèrent aiſément à un avis qui étoit le ſien. Jacques III fut reconnu. « C'eſt

un

» un problême à réſoudre, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » ſi Ma» dame de Maintenon ne penſa pas » mieux que tout le Conſeil, & ſi » Louis XIV n'eut pas raiſon de laiſ» ſer agir la hauteur & la ſenſibilité » de ſon ame ». Si ce parti eût réellement déterminé la guerre avec l'Angleterre, Louis XIV en devoit le ſacrifice à ſon peuple; mais il eſt très-palpable que cette guerre n'en auroit pas moins eu lieu, & que Guillaume III y étoit déterminé en tout événement.

Il ne vit que déclarer la guerre; il mourut le 19 Mars 1702.

Grand Prince, grand Général, plus grand politique, qui, dans ſa rivalité avec Louis XIV, parut le défenſeur de la liberté de l'Europe, & qui, dans ſa rivalité avec Jacques II, parut le ſauveur de l'Angleterre. La bataille de Saint-Denis, près Mons,

livrée après la ſignature de la paix de Nimègue, fut un attentat contre l'humanité ; la révolution de 1688 fut un grand outrage fait à la nature & à la juſtice ; mais cette guerre que Guillaume vouloit prolonger à Saint-Denis, c'étoit Louis XIV qui l'avoit fait naître, & cette révolution de 1688, c'étoit Jacques II qui l'avoit préparée par toute ſa conduite. Guillaume effaça Jacques II & balança Louis XIV ; tempérament foible, ame forte, eſprit étendu, pénétrant & ſage, caractère froid, mélancolique & ſévère ; ambition déméſurée, ſous les apparences de la modération, activité ſourde & couverte, qui s'annonçoit par de grands effets, Machiavelliſme ſecret, qu'il ne s'avouoit peut-être pas à lui-même, mais qu'il pratiquoit ſans ſcrupule dans l'occaſion ; plus de talens que de ſuccès, plus de ſuccès que d'éclat,

plus de gloire que de vertu, voilà Guillaume. Sa réputation a augmenté depuis ſa mort ; il ſemble qu'on ait voulu l'élever ſur les ruines de celle de Louis XIV, qu'on a trop puni d'avoir été trop flatté. Il faudra en revenir, ſur le Monarque François, à une opinion également éloignée des deux excès dans leſquels on s'eſt jetté tour-à-tour.

On apprend ſur-tout à eſtimer ce grand Roi dans la dernière partie de ſon règne, dans ce temps où, d'une main fatiguée, il ſoutenoit ſeul le double fardeau du Gouvernement de la France accablée, & de l'Eſpagne déchirée.

Nous ne jetterons ici qu'un coup-d'œil en paſſant ſur les fermentations intérieures de l'Eſpagne & ſur les agitations de la Cour de Madrid, où régnoient, un Roi de dix-huit ans, (qui, ſuivant l'expreſſion du Mar-

quis de Louville, chef de ſa Maiſon Françoiſe, avoit reçu de la nature *un eſprit ſubjugué*), & une Reine de douze ans, fille du Duc de Savoie, ennemi couvert, puis déclaré de ſes deux filles (*a*) & de ſes deux gendres. Cette Princeſſe avoit un eſprit au-deſſus de ſon âge & un courage au-deſſus de ſon ſexe; mais tout n'en étoit pas moins en combuſtion autour d'elle; le chaos des intérêts & des intrigues ſubalternes, n'en étoit pas moins impoſſible à débrouiller. Les haines nationales que la ſageſſe du Marquis d'Harcourt ſembloit avoir éteintes, ſe ranimoient avec plus de fureur; la lenteur Eſpagnole, la légèreté Françoiſe étoient

(*a*) Marie-Adelaïde de Savoye, mariée le 7 Décembre 1697 au Duc de Bourgogne, & Marie-Louiſe-Gabrielle, mariée le 11 Septembre 1701 au Roi d'Eſpagne, Philippe V.

toujours en contraſte : le choc du parti d'Autriche & du parti de Bourbon devenoit toujours plus fort ; les François même étoient diviſés entr'eux. L'Ambaſſadeur de France en Eſpagne étoit le Miniſtre naturel de Philippe V : cependant aucun Ambaſſadeur ne vouloit ou ne pouvoit reſter en Eſpagne, par la difficulté de s'accorder, ſoit avec les Grands du Royaume, ſoit avec la Princeſſe des Urſins, *Camarèra-mayor* ou Dame d'honneur de la jeune Reine, & qui gouvernoit par elle Philippe V. En moins de quatre ans, depuis 1701 juſqu'en 1705, le Marquis, alors Duc & depuis Maréchal d'Harcourt ; le Comte, depuis Maréchal de Marſin, le Cardinal d'Etrées, l'Abbé d'Etrées, ſon neveu, le Duc de Grammont, enfin Amelot de Gournay furent ſucceſſivement Ambaſſadeurs de France en Eſpagne ; le dernier fut le ſeul

qui ſut plaire au Roi & à la Reine, ne pas déplaire aux Eſpagnols & vivre en bonne intelligence avec la Princeſſe des Urſins. Ainſi, au lieu de ſuivre un plan fixe pour la reſtauration de l'Eſpagne, on tournoit ſans ceſſe dans un cercle de projets & de ſyſtêmes contradictoires. Louis XIV & ſon Miniſtre Torci ne recevoient, au lieu de Mémoires inſtructifs, que des libelles réciproques. Orri, † que nous avons vu depuis gouverner les Finances de France avec une économie ſi heureuſe, avoit été choiſi pour rétablir celles d'Eſpagne. Ses travaux, entamés, traverſés, rejettés, repris, ne produiſirent enfin quelque effet, qu'après avoir triomphé des plus fortes oppoſitions. Le Miniſtère François ſe crut obligé de rappeller tour-à-tour, d'un côté, le Cardinal & l'Abbé d'Etrées, & le Duc de Grammont; de l'autre, la

† Père de celui

Princeſſe des Urſins & Orri; on renvoyoit d'abord la Princeſſe des Urſins à Rome, d'où on l'avoit tirée; on ne vouloit pas même entendre ſa juſtification: la Reine d'Eſpagne obtint qu'elle fût entendue: elle vint à Verſailles, & on s'empreſſa de la renvoyer triomphante en Eſpagne, auſſi-bien qu'Orri. Louville fut auſſi rappellé, ainſi que le P. d'Aubenton, Confeſſeur de Philippe V, qui intriguoit avec tous les partis. Tous les Moines en faiſoient autant, tous, juſqu'aux Capucins, étoient devenus dangereux & redoutables, parce qu'on l'avoit voulu, & que depuis Philippe II l'on n'avoit ceſſé de les rendre importans & de les croire néceſſaires à tout. Les Grands cabaloient & entr'eux & avec les Autrichiens & les Anglois. L'Amirante de Caſtille Cabréra, nommé à l'Ambaſſade de

France, paroît vouloir prendre la route de ce pays : tout-à-coup il tourne vers le Portugal & va s'unir aux ennemis de Philippe V. On fut forcé d'arrêter le Marquis de Léganez, ſuſpect auſſi de trahiſon : il fut enfermé dans la Citadelle de Pampelune, d'où on le transféra en France, à Vincennes. On arrêta auſſi, dans la ſuite, le Duc de Médina-Céli, Miniſtre d'Eſpagne, & qui la trahiſſoit ; on le conduiſit au Château de Ségovie, puis à Fontarabie, où il mourut. On fut prêt encore d'arrêter pour trahiſon le Duc d'Uzéda, chargé des affaires de l'Italie pour Philippe V. Cependant un orage général diſſipoit tous les troubles particuliers ; l'Archiduc Charles, conduit par les Anglois & les Hollandois, avoit pénétré en Eſpagne par le Portugal : la guerre, en éclatant, mit dans tout ſon jour la

fidélité Caſtillane, & développa toutes les reſſources du zèle Eſpagnol; la France & l'Eſpagne ne formèrent qu'un peuple, comme leurs Princes n'étoient qu'une famille. Rien de plus modéré, de plus ſage, de plus utile, que toutes les inſtructions données par Louis XIV au Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, ſoit ſur ſes affaires générales, ſoit ſur tant d'épines domeſtiques. On fut ſeulement fâché de voir ce grand Roi mêler à ces ſoins politiques & paternels, un zèle ſi ardent contre le Janſéniſme, annoncer cette affaire comme très-importante, & la rendre telle par l'attention qu'il vouloit bien y donner. On fut médiocrement édifié encore de voir Philippe V, au milieu de tant d'occupations capitales, auxquelles il ſe prêtoit à peine, aſſiſter deux fois à Naples à la cérémonie

Mémoires de Noailles.

de la liquéfaction du ſang de S. Janvier, déclarer ſolemnellement ce Saint, ſecond Patron d'Eſpagne, & ſolliciter ſérieuſement auprès du Pape une Bulle pour cette affaire.

CHAPITRE SEIZIEME.

La Reine ANNE *en Angleterre.*

Et encore LOUIS XIV *en France.*

Depuis l'an 1702 jusqu'en 1714-1715.

GUILLAUME III, ne laissant point d'enfans de la Princesse Marie d'Angleterre sa femme, Anne d'Angleterre Princesse de Dannemarck, sœur de Marie, monta sur le trône, mais le Prince de Dannemarck ne fut point associé à la Couronne, comme Guillaume l'avoit été.

Il n'y eut rien de changé dans les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la France : la nation Angloise avoit pris pour elle l'insulte que Louis XIV avoit faite à Guillaume, en reconnoissant le Chevalier de Saint-Georges pour Roi d'Angleterre, & la Reine

Anne n'en étoit pas moins bleſſée que ne l'avoit été Guillaume.

La guerre remplit preſque tout le nouveau règne. Il exiſte encore des témoins de cette guerre, & la génération préſente a vu les acteurs de cette ſanglante ſcène. Nos pères nous ont aſſez entretenus de tant d'expéditions brillantes & funeſtes, de tant d'horribles combats livrés en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Eſpagne, dans les Indes, & ſur toutes les mers. Carpy (*a*), Chiari (*b*), Vigo (*c*),

(*a*) Combat de Carpi en Italie, le 15 Juillet 1701, où Saint-Frémont fut battu par le Prince Eugene.

(*b*) Combat de Chiari, le 1er. Septembre 1701, où le Duc de Savoye, le Maréchal de Villeroi, & le Maréchal de Catinat furent vaincus par le Prince Eugène.

(*c*) Combat naval devant Vigo en Eſpagne, le 22 Octobre 1702, où le Comte de Château-Renaud fut battu par le Duc d'Ormond.

Hochſtet (*a*), fameux d'abord par la victoire de Villars, plus fameux enſuite par la défaite de Marſin & de Tallard; Ramillies (*b*), Turin (*c*), Oudenarde (*d*), Malplaquet

---

(*a*) Bataille d'Hochſtet, en Allemagne, le 13 Août 1704, où l'Electeur de Bavière, les Maréchaux de Tallard & de Marſin, furent défaits par le Prince Eugène & par le Duc de Marlborough. Le 20 Septembre de l'année précédente, le Maréchal de Villars avoit défait au même lieu le Comte de Stirum.

(*b*) Bataille de Ramillies en Flandres, le 23 Mai 1706, où l'Electeur de Bavière & le Maréchal de Villeroi furent défaits par le Duc de Marlborough, le Duc de Virtemberg & le Maréchal d'Owerkerque.

(*c*) Affaire de Turin en Piémont, le 7 Septembre 1706, où le Duc d'Orléans fut bleſſé, le Maréchal de Marſin tué, & dont l'effet fut que le Prince Eugène vainqueur chaſſa les François de l'Italie.

(*d*) Bataille d'Oudenarde en Flandres, le 11 Juillet 1708, où le Prince Eugène & le Duc

(*a*) Sarragoſſe (*b*), &c. Ces noms nous rappellent des déſaſtres inconnus juſqu'alors & la fin de ce grand aſcen-

---

de Marlboroug eurent l'avantage ſur le Duc de Vendôme.

(*a*) Bataille de Malplaquet en Flandres, le 11 Septembre 1709, où le Prince Eugène & le Duc de Marlborough eurent l'avantage ſur le Maréchal de Villars, qui fut bleſſé dans cette affaire.

(*b*) Bataille de Sarragoſſe en Eſpagne, le 20 Août 1710, où le Comte de Staremberg battit le Marquis de Bai.

Nous ne parlons ici que de ces grandes défaites qui ébranlèrent l'Etat, & qui ſembloient devoir renverſer pour jamais la fortune de la France, nous omettons une multitude de petits échecs ſans nom & ſans ſuite, mais qui minoient & affoibliſſoient de plus en plus le Royaume. Nous nous engagerons encore moins dans l'énumération de ces innombrables Sièges, dont les principaux donnèrent lieu à ces batailles.

Il faut mettre immédiatement au-deſſous de

dant que Louis XIV avoit eu si longtemps sur l'Europe. Le temps étoit venu où ce Roi des Rois, qui don-

---

ces grands échecs, les affaires indécises, où l'on eut le malheur de pouvoir s'attribuer la victoire de part & d'autre.

Telles furent la bataille de Luzara en Italie, le 15 Août 1702, entre le Prince Eugène & le Duc de Vendôme. Le Roi d'Espagne, Philippe V, étoit à cette bataille.

Le combat naval donné devant Malaga en Espagne, le 24 Août 1704, entre le Comte de Toulouse, ayant sous ses ordres le Maréchal d'Etrées, & l'Amiral Rooke, qui avoit pris Gibraltar. On convient assez généralement que le Comte de Toulouse eut l'avantage dans ce combat, mais il s'agissoit de reprendre Gibraltar, & Gibraltar ne fut point repris.

La bataille de Cassano en Italie, le 16 Août 1705, entre le Prince Eugène, qui fut blessé, & le Duc de Vendôme, qui eut un cheval tué sous lui.

La bataille de Villa-Vicioſa en Espagne,

noit à l'Angleterre des Rois réprouvés par elle, qui *châtioit la Nation méconnoiſſante des Bataves*, humilié aux pieds de ces mêmes Bataves & de ces mêmes Anglois, alloit reconnoître la vérité de cette maxime de Solon : que *nul homme, avant ſa mort, ne doit être appellé grand ni heureux.*

Une vérité politique, non moins

---

le 10 Décembre 1710, entre le Duc de Vendôme & le Comte de Staremberg. Le Roi d'Eſpagne, Philippe V, étoit encore à cette bataille, ~~que~~ l'avantage fut de ſon côté.

La ſingulière affaire de Crémone, priſe & reperdue par le Prince Eugène en un même jour (1er. Février 1702) peut encore être regardée comme une de ces expéditions dont les deux Partis s'attribuent l'honneur, puiſque ſi le Prince Eugène fut chaſſé de la Place, il emmena priſonnier le Maréchal de Villeroi, Général de l'Armée Françoiſe, & pluſieurs Officiers Généraux.

importante que cette vérité morale, c'eſt le malheur & le danger d'être redoutable ; c'eſt que, ſi une guerre injuſte eſt un crime, une guerre même juſte eſt un fléau.

Une autre vérité, qu'il ne faut jamais ſe laſſer de redire, c'eſt que le mal ſe rend avec uſure, que l'abus de la victoire eſt un arrêt que le vainqueur porte contre lui-même, & qui s'exécute toujours avec le temps. Dans la guerre de 1672 & dans celle de 1688, Louis XIV avoit embraſé le Palatinat pour punir l'Electeur Palatin de ſon attachement aux ennemis de la France ; le Duc de Marlborough, en 1704, embraſa la Bavière juſqu'à Munich pour punir l'Electeur de Bavière de ſon attachement à la France.

Pluſieurs de ces grands échecs de la France ont été imputés à des diviſions, à des imprudences, dont le temps & l'expérience ne nous ont

pas aſſez corrigés ; mais on a cru en trouver une cauſe plus générale dans la vie retirée & religieuſe que Louis XIV menoit alors avec une femme plus propre peut-être au Gouvernement de Saint-Cyr qu'à l'Adminiſtration d'un grand Royaume. Plus éloigné des hommes, Louis XIV les connoiſſoit moins ; les Condés, les Turennes, ces ornemens de ſon regne & leurs éléves immédiats, les Créquis, les Luxembourgs n'étoient plus ; Catinat diſgracié pour avoir trop bien ſervi, étoit caché dans la Solitude de Saint-Gratien ; des Courtiſans plus aſſidus, des hommes réputés plus pieux, étoient à la tête des armées ; Chamillard remplaçoit à-la-fois dans le Miniſtère, Colbert & Louvois ; Chamillard, auquel il ne faut pas du moins refuſer l'éloge d'avoir connu & avoué ſon inſuffiſance, & d'avoir enfin dépoſé un fardeau qu'il

avoit toujours trouvé trop pesant.

Les nouveaux Mémoires de Noailles lui imputent pourtant la foiblesse d'avoir regretté des Places, dans lesquelles, malgré toute sa probité, son incapacité seule avoit fait tant de mal.

Cependant on aimoit l'Etat : on faisoit des efforts, des succès se mêloient aux disgraces, des exploits nous consoloient de nos pertes ; les Villars, les Vendômes, les Berwick, les du Gué-Trouin soutenoient la gloire des armes Françoises. Santa Vittoria (*a*), Frédelingue (*b*), Spire (*c*), Cal-

---

(*a*) Combat de Santa-Vittoria en Italie, le 26 Juillet 1702, où le Général Viscomti fut défait par le Duc de Vendôme.

(*b*) Bataille de Fredelingue en Allemagne, le 14 Octobre 1702, où le Prince Louis de Bade fut vaincu par le Marquis de Villars, à qui sa victoire valut le bâton de Maréchal de France.

(*c*) Bataille de Spire, le 15 Novembre 1703,

cinato (*a*), Almanza (*b*), Stolophen (*c*), Rumersheim (*d*), Rio-Janeiro (*e*), &c. interrompoient le

---

où le Maréchal de Tallard battit le Prince de Heſſe, qui fut depuis Roi de Suède & Succeſſeur de Charles XII.

(*a*) Bataille de Calcinato en Italie, le 19 Avril 1706, où le Duc de Vendôme défit le Comte de Reventlau, Général Danois.

(*b*) Bataille d'Almanza en Eſpagne, le 25 Avril 1705, où le Maréchal de Berwick défit les Anglois & les Portugais, commandés par Milord Galowai & le Marquis de Las-Minas.

(*c*) Le 22 Mai 1707, le Maréchal de Villars force les lignes de Stolophen en Allemagne & bat les Impériaux, commandés alors par le Margrave de Bareith.

(*d*) Combat de Rumersheim en Allemagne, le 26 Août 1709, où le Comte de Merci fut battu par le Comte du Bourg, depuis Maréchal de France.

(*e*) Expédition de Rio-Janeiro au Bréſil en 1711, c'eſt la plus brillante & la plus impor-

cours de nos malheurs ; mais les victoires étoient devenues presque aussi funestes que les défaites : l'épuisement étoit au comble, & l'affreux hyver de 1709 ayant consommé l'ouvrage

---

tante des expéditions du célèbre du Gué-Trouin. Elle valut, dit-on, plus de sept millions à nos Armateurs, mais elle causa un dommage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais. Jamais le gain que le Vainqueur peut faire à la guerre, n'est en proportion avec les pertes du Vaincu, il est bien rare même qu'il soit en proportion avec les pertes du Vainqueur. Aussi est-on convenu de regarder comme un avantage le mal qu'on fait à son ennemi, même sans aucun profit pour soi. S'il y a quelque Génie qui préside à la ruine & à la destruction, il n'y a de gain assûré que pour lui à la guerre. L'Auteur du Siècle de Louis XIV, en exposant & en calculant les dépenses faites pour ce siége de Turin, dont le succès fut si déplorable, conclud que les frais de ces préparatifs de destruction suffiroient pour fonder & faire fleurir la plus nombreuse Colonie.

de la guerre, en amenant la famine, on crut voir les élemens conſpirer avec nos ennemis; la France découragée douta quelque temps de ſes reſſources.

Les Alliés s'exagéroient encore ſon accablement, & c'étoit pour s'animer à en profiter. Le ſouvenir du paſſé leur ſuggéroit des précautions exceſſives pour l'avenir; ils vouloient, non-ſeulement mettre la France hors d'état d'alarmer jamais l'Europe, mais encore la punir de l'avoir alarmée, & ils croyoient en avoir trouvé le moment; ils portoient dans les délibérations de la politique, le même eſprit de haine & de vengeance que dans les opérations de la Guerre.

Les véritables rivaux de Louis XIV dans cette guerre, n'étoient ni la Reine Anne, ni les Empereurs Léopold, Joſeph & Charles; c'étoient Eugène & Marlborough; Eugène de-

venu l'irréconciliable ennemi de Louis XIV pour en avoir été méconnu & mépriſé ; Marlborough, qui, à l'eſprit de Guillaume III dont il étoit animé, joignoit de plus grands talens Militaires, ou du moins plus de bonheur à la guerre. On a obſervé qu'il n'avoit jamais aſſiégé de Place qu'il n'eût priſe, ni livré de bataille qu'il n'eût gagnée. L'union, le concert qui regnoient entre ces deux grands Généraux, leur donnoient une force invincible, augmentée encore par les diviſions des Généraux François.

Eugène & Marlborough étoient moins des ſujets que de véritables Puiſſances. Eugène gouvernoit l'Empire qu'il rendoit victorieux. Marlborough gouvernoit l'Angleterre par ſa renommée, & la Reine Anne par la Ducheſſe de Marlborough, ſa femme, favorite de cette Princeſſe. Le Marquis de Torci dit qu'Eugène, Marl-

borough, Héinſius, Penſionnaire de Hollande étoient comme les Triumvirs de la ligue contre la France. Marlborough gouvernoit Héinſius. La paix & la guerre étoient entre les mains de deux Généraux, dont la gloire & la puiſſance étoient fondées ſur la guerre. Louis XIV demandoit la paix & ne pouvoit l'obtenir, on s'adreſſoit aux Hollandois, peuple négociant, & que par cette raiſon l'on croyoit le moins diſpoſé à la guerre, on flattoit Héinſius, on recherchoit un Wanderduſſen, Penſionnaire de Tergaw, un Hannequin, Echevin de Rotterdam. Pettekum, réſident du Duc de Holſtein-Gottorp, étant venu à Verſailles ſans miſſion & ſans caractère, offrir quelques facilités pour des correſpondances ſecrettes avec la Hollande, fut regardé comme un ange de paix, deſcendu du Ciel, « L'opinion com-
» mune étoit alors, dit le Marquis de
» Torci,

Torci, qu'on ne pouvoit parvenir » à la paix que par les offices & l'in- » tervention des Hollandois. On eût » dit qu'ils étoient les gardiens de ſon » temple, que la clef en étoit entre » leurs mains, & que l'entrée en ſe- » roit interdite à ceux qu'ils refuſe- » roient d'y introduire ». Ils n'étoient pas diſpoſés à y admettre facilement les François.

La commiſſion d'aller traiter ſecrettement en Hollande avec des pouvoirs & toute la confiance de Louis XIV, paroiſſoit alors aſſez déſagréable pour qu'on craignît d'en être honoré. Voiſin, Conſeiller d'Etat, qui fut dans la ſuite Secrétaire d'Etat de la guerre & Chancelier, la refuſa : le Préſident Rouillé en fut chargé à ſa place ; il vint, avec tout le myſtère qui fut exigé, juſqu'à un village de Hollande, nommé Streydenſaas, vis-à-vis du Moërdick, ſans ſavoir même

le nom des Députés avec leſquels il alloit conférer. Ces Députés ſe trouvèrent être Buys, Penſionnaire d'Amſterdam, pédant obſcur dans ſes longs diſcours & fécond en difficultés; Wanderduſſen, mieux diſpoſé, plus pacifique, mais qui ſembloit n'être là que pour applaudir à Buys.

« Le nom de paix, dit encore le Marquis de Torci, » préſente l'idée » d'un état ſi heureux, que quicon- » que s'y oppoſe directement, eſt » regardé comme ennemi du bonheur » & de la tranquillité publique. Ceux » qui ſe plaiſent le plus aux horreurs » de la guerre, diſſimulent leurs ſen- » timens & veulent qu'on les croie » pacifiques ». Buys & Wanderduſſen affectoient les diſpoſitions les plus favorables; ils paroiſſoient flattés, & ils l'étoient ſans doute de voir chez eux un Plénipotentiaire du Roi de France; ils louèrent & remercièrent

le Préſident Rouillé de ſon empreſſement à ſe rendre en Hollande, du courage qu'il avoit d'y venir en temps de guerre, ſur la ſimple ſauve-garde d'un paſſe-port expédié ſous un autre nom que le ſien : en effet le paſſeport étoit ſous le nom de Voiſin, qui avoit été choiſi d'abord pour cette commiſſion ; ils lui apprirent le danger qu'il avoit couru d'être enlevé par un parti que le Comte d'Albermale, Commandant à Bruxelles, avoit diſpoſé, ſur ſa route, dans cette vue. Un homme ſage, qu'on ne nommoit pas, avoit fait révoquer cet ordre. Le ſouvenir de 1672 perçoit à travers ces démonſtrations de zèle & d'amitié. Ces éloges couvroient une exagération perfide du deſir & du beſoin qu'on ſuppoſoit aux François de faire la paix, & le projet de meſurer la rigueur des conditions ſur ce beſoin qu'on jugeoit extrême.

L'inégalité des contractans & l'aſcendant des vainqueurs étoient marqués dans toutes les circonſtances de la négociation. Rouillé montroit ſes pouvoirs : on n'en avoit point à lui montrer, parce que, pour en obtenir, il eût fallu, diſoit-on, révéler aux Députés de toutes les Provinces, le ſecret des Conférences ; on exigeoit de Rouillé le plus profond ſecret, tandis qu'Eugène & Marlborough étoient inſtruits de tout par Héinſius. Il étoit aiſé de s'en appercevoir à la dureté toujours croiſſante des conditions ; les incidens renaiſſoient ſans ceſſe. A peine avoit-on arraché un ſacrifice, qu'on en exigeoit un autre ; à peine avoit-on donné une eſpérance qu'on la retiroit ſous prétexte de nouvelles inſtructions ; il falloit des ſûretés pour tout ce que la France promettoit : la ſimple parole devoit ſuffire pour tout ce que pro-

mettoit la Hollande : il falloit des barrières à tous les Confédérés pour les mettre en sûreté contre cette énorme puissance de Louis XIV, qu'on croyoit cependant épuisée & sans ressource ; il en falloit d'immenses à la Hollande : elle les poussoit jusqu'au milieu de la Flandre, & il lui falloit aussi des Places de sûreté pour son commerce dans les Indes ; il falloit une barrière pour l'Empire le long du Rhin ; il falloit que la démolition du Port & des fortifications de Dunkerque servît de barrière à l'Angleterre en France même. Enfin, l'abus de cette théorie de barrières fut poussé à un tel excès, qu'on alla jusqu'à dire que les Royaumes de Naples & de Sicile étoient une barrière nécessaire pour le Tirol. Cette proposition, qui n'auroit paru qu'une plaisanterie outrée dans une parodie, où l'on auroit voulu tourner en ridicule le système

Mémoires de Torci.

des barrières, fut avancée ſérieuſement par le Penſionnaire Héinſius.

Les Conférences furent transférées, ſans objet comme ſans ſuccès, du Moërdick à Voërden, puis à Boëdgrave, où elles ſe tenoient ſur l'eau dans un Yacht, toujours pour mieux garder ce ſecret, qu'Héinſius révéloit toujours à Marlborough.

Rouillé avoit ordre de ne s'offenſer de rien, de ne jamais ſe rebuter, ſur-tout de ne point rompre les Conférences & de ne point quitter la Hollande. Le Roi le lui recommandoit expreſſément dans ſes inſtructions & dans ſes lettres : il l'exhortoit lui-même à la douceur & à la patience. Etoit-ce là ce Roi ſi fier & ſi redoutable ? Oui, & c'étoit le fruit de l'avoir trop été ; c'étoit pour avoir autrefois rejetté les ſoumiſſions des Bourguemeſtres de Hollande, qu'il étoit obligé alors de dévorer

leurs hauteurs & d'implorer leur indulgence.

Tandis que les Alliés, par l'énormité de leurs prétentions, mettoient un obſtacle invincible à la paix, tantôt ils inſinuoient que les offres du Roi n'avoient rien de ſincère, & que Rouillé n'avoit été envoyé en Hollande que pour les amuſer & les tromper, tantôt ils publioient que c'étoit Louis XIV lui-même qui ſe refuſoit à la paix, par la frivole vanité de conſerver quelques Places dont il avoit fait la conquête en perſonne. Ces imputations n'étoient que trop accueillies en France, où le peuple, ſuccombant ſous le fardeau des impôts, croyoit aiſément qu'on ne faiſoit pas ce qu'il falloit pour avoir la paix, puiſqu'on ne l'obtenoit pas.

Sur le compte que le Préſident Rouillé avoit rendu au Roi, des conférences, il ſe tint en France un grand

Conſeil, dans lequel le Chancelier de Pontchartrain & le Duc de Beauvilliers, après avoir peint l'état déplorable où la Nation étoit réduite, & avoir opiné pour la paix, à quelque prix qu'il fallût l'obtenir, preſſèrent Chamillard, qui étoit encore Miniſtre de la Guerre, & Deſmarêts, qui étoit dès-lors Miniſtre des Finances, de déclarer au Roi en vrais Citoyens, en Miniſtres fidèles, ſi, d'après la connoiſſance qu'ils avoient de l'état des Troupes & de celui des Finances, ils croyoient qu'il fût poſſible de ſoutenir les dépenſes, & prudent de s'expoſer au haſard d'une campagne. On étoit alors au Printemps de 1709, & la campagne alloit s'ouvrir.

Mémoires de Torci, t. 1, p. 338-339.

» Une ſcène ſi triſte, dit le Marquis de Torci, » ſeroit difficile à décrire, » quand même il ſeroit permis de ré» véler le ſecret de ce qu'elle eut de » plus touchant ».

Il nous cache donc ici quelque chose de plus fort & de plus touchant encore.

Il ajoûte ensuite cette réflexion :

» Le Roi éprouva pour lors que l'é-
» tat d'un Monarque, Maître absolu
» d'un grand Royaume, n'est pas tou-
» jours l'état le plus heureux & le plus
» à souhaiter. Il sentit que s'il étoit au-
» dessus des autres hommes, il étoit
» aussi exposé à de plus grands revers ;
» que plus on est élevé, plus l'infor-
» tune est sensible, & que c'est pour
» un Prince le sujet d'une douleur aussi
» vive que légitime, de se voir attaqué
» de tous côtés, sans avoir les moyens
» ni de soutenir la guerre, ni de faire
» la paix. »

Voilà donc quelle étoit la situation de Louis XIV. Il étoit attaqué de tous côtés, & n'avoit les moyens ni de soutenir la guerre, ni de faire la paix. C'est son Ministre qui nous l'apprend.

C'eſt donc bien injuſtement qu'on cite Louis XIV comme un exemple d'un Prince à qui la guerre a été utile. Il eſt aiſé de voir que la guerre ne lui avoit procuré que ce qu'elle procure aux Guerriers les plus heureux, des avantages d'un moment, renverſés par les plus affreux revers ; ce qu'il a eu d'avantages réels & ſolides, s'explique naturellement par d'autres cauſes, & l'on n'en peut rien attribuer à la guerre.

Le Roi, pour ſe juſtifier envers ſes peuples de la continuation de la guerre, prit le parti de leur faire connoître & les propoſitions qui lui avoient été faites & les ſacrifices qu'il avoit offerts.

Torci, Miniſtre zèlé, vertueux & intelligent, touché de la ſcène dont il ne nous a décrit qu'une partie, offrit au Roi d'aller lui-même négocier en Hollande avec le Penſionnaire Héinſius, il crut que le Miniſtre du

Roi pourroit lever des difficultés, épargner des longueurs, dissiper des nuages. Mais tout se tourne contre les malheureux. Une démarche si forte ne fit que confirmer l'opinion que la France étoit réduite aux dernières extrémités ; il arriva pour lors à Torci, la même chose qui étoit arrivée à la Marquise de Maintenon, lorsqu'elle avoit voulu guérir une Religieuse de Moret de l'orgueil qu'elle avoit de se croire fille de Louis XIV. On sait la réponse de la Religieuse : » Madame, » la peine que prend une personne de » votre rang de venir exprès ici dire » que je ne suis pas fille du Roi, me » persuade que je le suis ». De même, la peine que prenoit le Ministre de Louis XIV d'aller, au péril de sa personne, jusqu'à la Haye, dire au Pensionnaire Heinsius que les Alliés devoient s'en tenir aux offres du Roi ; leur persuada qu'ils pouvoient exiger

davantage, & que la France ne pouvoit plus ſe paſſer de la paix.

Héinſius, créature de Guillaume III, & qui lui devoit ſa place de penſionnaire de Hollande, avoit autrefois été envoyé en France par ce Prince, après la paix de Nimégue, pour traiter d'affaires concernant la Principauté d'Orange. Son zèle pour les intérêts de Guillaume avoit déplu à Louvois, qui, regardant tous les Européens comme des ſujets de ſon Maître, s'étoit emporté juſqu'à menacer Héinſius de la Baſtille. Guillaume & Louvois n'étoient plus, mais Héinſius n'avoit oublié ni les bienfaits de l'un ni les menaces de l'autre, & quoiqu'il fût naturellement doux & modéré, Torci eut quelquefois à expier les violences de Louvois. Héinſius d'ailleurs ne faiſoit qu'annoncer les volontés d'Eugène & de Marlborough.

Les conférences qui n'étoient d'abord qu'entre Héinſius & Torci, devinrent plus générales. Eugène & Marlborough vinrent à la Haye, le Préſident Rouillé étoit toujours reſté en Hollande. Torci & Rouillé d'un côté; Eugène, Marlborough, Héinſius, Buys & Wanderduſſen de l'autre, traitèrent à fond tous les objets. Parmi les demandes nouvelles que les Alliés formoient tous les jours & qui paſſoient les pouvoirs, non ſeulement du Plénipotentiaire, mais même du Miniſtre, le Prince Eugène redemanda l'Alſace pour l'Empereur; on lui oppoſa le traité de Munſter, devenu depuis plus de ſoixante ans la baſe de tous les traités entre la France & l'Empire. » M. le Prince Eugène s'é- » chauffant, dit le Marquis de Torci, » avança que l'Empereur avoit un juſte » titre de prétendre préſentement une » province qu'il avoit été obligé de

Mémoires de Torci, Lettre au Roi du 22 Mai 1705.

» céder par le traité de Munſter, &
» que la force & le bon état des af-
» faires étoient des raiſons ſuffiſantes
» pour revenir contre les traités oné-
» reux. Je demandai au Penſionnaire
» & à ceux dont l'aſſemblée étoit
» compoſée, s'ils convenoient de cette
» maxime, & ſi nous devions l'établir
» pour fondement de la paix dont il
» étoit queſtion. M. le Prince Eugène
» voulut expliquer ce qu'il avoit
» avancé, & quoiqu'il en parlât bien,
» ſes raiſons furent très foibles.

Dans le ſyſtême de guerre, la maxime du Prince Eugène n'étoit qu'un trait de ſincérité, qui ne demandoit ni déſaveu ni explication. Dans ce ſyſtême, le fort fait la loi, le foible la reçoit, le vainqueur profite du moment, le vaincu attend un moment favorable, toute paix n'eſt qu'une trêve, & les traités ne ſont rien. Cependant la Nature réclame ſi puiſſamment con-

tre la force, que ce qu'on fait toujours dans le ſyſtême de guerre, on n'oſe jamais l'avouer ; en exerçant l'Empire de la force, on parle de droit & de juſtice. Voilà ce qui faiſoit paroître la maxime du Prince Eugène hardie & dure, quoiqu'elle ne fût que vraie. C'eſt dans le ſyſtême de paix ſeulement qu'une telle maxime a droit de ſcandaliſer, c'eſt le ſyſtême de paix qui peut ſeul réconcilier les actions des hommes avec leurs paroles.

Héinſius étoit incorruptible, le Prince Eugène étoit trop au deſſus de la corruption, mais on ſavoit que Marlborough aimoit l'argent, on l'attaqua de ce côté. Louis XIV lui avoit fait faire des propoſitions par le Duc de Berwick ſon neveu (*a*) &

(*a*) Le Duc, depuis Maréchal de Berwick, étoit fils de Jacques II, & d'Arabelle Churchil, ſœur de Marlborough.

par le Marquis d'Alègre. Torci dans ſa première conférence avec Marlborough, crut s'appercevoir qu'il faiſoit ſouvent revenir avec art dans la converſation les noms de ces deux perſonnes, & qu'il ſembloit vouloir pénétrer ſi Torci étoit inſtruit de leur négociation avec lui, il fit connoître qu'il ne l'ignoroit pas, il l'aſſura que les diſpoſitions du Roi n'étoient point changées à cet égard ; Marlborough rougit, & parla d'autre choſe. Torci eſſaya plus d'une fois de le ramener des intérêts généraux à ſes intérêts particuliers, chaque fois Marlborough rougiſſoit, & paroiſſoit vouloir détourner la converſation ; » cependant, continue Torci, » Marlborough n'o» mettoit aucune occaſion de parler » de ſon reſpect pour Louis XIV, » même de ſon attachement à la per» ſonne de S. M. C'étoit en France » & ſous M. de Turenne qu'il avoit

Mémoires de Torci, t. 2, pag. 142 & 143.

» appris le métier de la guerre. Il vou-
» loit perſuader qu'il en conſervoit une
» éternelle reconnoiſſance. Ses expreſ-
» ſions étoient accompagnées de pro-
» teſtations de ſincérité démenties par
» les effets, de probité appuyée de
» ſermens ſur ſon honneur, ſa con-
» ſcience, & nommant ſouvent le
» nom de Dieu, il l'appelloit à témoin
» de la vérité de ſes intentions. On
» étoit tenté de lui dire : *Pourquoi ta*
» *bouche profane oſe-t'elle citer ma loi?*

Cette négociation fut ſuivie. On voit dans une inſtruction de Louis XIV au Marquis de Torci, le prix qu'il mettoit aux différens avantages que Marlborough lui feroit obtenir :

» Deux millions ..... pour la réſerve
» de Naples & de la Sicile pour le
» Roi mon petit-fils, ou enfin pour la
» réſerve de Naples ſeule à toute ex-
» trêmité ».

« Je lui ferois la même gratification

» pour Dunkerque, conſervé ſous mon » obéiſſance, avec ſon port & ſes for- » tifications, ſans la réſerve de Na- » ples ni de la Sicile ».

» Même gratification pour la ſimple » conſervation de Strasbourg ».....

» Mais de tous ces différens partis, » la réſerve de Naples eſt celui que » je préférerois ».

» Je conſentirois à porter cette gra- » tification à trois millions, s'il con- » tribuoit à la réſerve de Naples, & à » me faire conſerver Dunkerque auſſi » fortifié & avec ſon port ».....

» Même ſomme, en procurant la » réſerve de Naples & la conſervation » de Strasbourg »....

» Ou la conſervation de Strasbourg » & de Dunkerque »....

» En dernier lieu, je veux bien » que vous offriez au Duc de Marl- » borough juſqu'à quatre millions, s'il » me facilitoit les moyens d'obtenir

» Naples & la Sicile pour le Roi mon » petit-fils, & de conserver Dunker- » que fortifié & son port, & Stras- » bourg & Landau ».....

» Ou encore la même somme, » quand la Sicile seroit exceptée de » ce dernier article ».

C'étoit au Ministre Négociateur à ménager habilement la gradation des objets & la proportion des offres aux demandes, enfin à obtenir le plus, & à donner le moins qu'il seroit possible.

Voilà les extrémités où la France étoit réduite ; voilà le fruit des guerres de Louis XIV.

Ces offres ne produisirent aucun effet, & Torci revint sans avoir rien obtenu.

La Campagne de 1709 ajouta aux pertes de la France, sans ajouter beaucoup aux avantages des Alliés. Le Pape Clément XI qui s'étoit dé-

claré ſi hautement pour Philippe V, forcé de reconnoître l'Archiduc, chercha, ſelon le génie de la Politique Italienne, des titres & des expreſſions qui puſſent ne le pas compromettre; il écrivit à l'Archiduc, *à notre très-cher fils, Roi Catholique en Eſpagne*, il triomphoit de ce détour, c'étoit avoir parlé exactement & n'avoir point appellé l'Archiduc *Roi d'Eſpagne*. Une flotte Angloiſe dans la Méditerranée, des troupes Allemandes ſur les terres de l'Egliſe, firent abandonner tous ces ſubterfuges; il fallut écrire: *à notre très-cher fils, Roi des Eſpagnes*. Tout ce que put faire Clément XI, ce fut de s'excuſer auprès de Philippe V, en diſant que cette reconnoiſſance ne donnoit point un nouveau droit à l'Archiduc, mot qui a paru remarquable dans la bouche d'un Pape.

Cependant la France entretenoit

toujours quelques correſpondances ſecrettes en Hollande ; Pettekum s'agitoit pour ne pas perdre la récompenſe qu'on lui avoit promiſe ſi la paix ſe faiſoit par ſon moyen ; c'étoit là le vrai motif de ſon zèle. Enfin en 1710 le Roi envoya en Hollande le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac pour conférer de nouveau avec Buys & Wanderduſſen. Les conférences ſe tinrent d'abord dans un Yacht près du Moërdik, enſuite à Gertruydenberg. Le nom de ce dernier lieu rappelle le dernier dégré d'abaiſſement & d'humiliation pour la France.

Aux conférences de la Haye les Alliés avoient donné par écrit les conditions qu'ils preſcrivoient comme articles préliminaires de la paix, & dont la dureté avoit fait abandonner la négociation. Accablé des maux de ſon peuple, Louis XIV s'étoit enfin

déterminé à tous les ſacrifices éxigés par ſes ennemis; il ſe bornoit à demander une modification ou du moins une explication des articles 4me. & 37me. de ces Préliminaires, qui concernoient la ceſſion que Philippe V devoit faire de toute la Monarchie d'Eſpagne à l'Archiduc Charles, ſous la garantie de toutes les Puiſſances contractantes. Il étoit dit expreſſément qu'en cas de réſiſtance de la part de Philippe V, *le Roi très-Chrétien & les Princes & Etats Stipulans prendroient de concert les meſures convenables pour aſſurer l'entier effet de cette clauſe.*

Louis XIV retiroit ſes troupes de l'Eſpagne, défendoit à ſes ſujets de donner aucuns ſecours directs ou indirects à ſon petit-fils, offroit d'employer auprès de ce Prince toutes les voies de conſeil, tous les moyens de perſuaſion; mais il demandoit d'être

diſpenſé d'employer les moyens de contrainte ; en un mot, il demandoit qu'on n'obligeât pas un ayeul à faire la guerre à ſon petit-fils pour le détrôner. En effet, cette propoſition hazardée l'année précédente aux conférences de la Haye, avoit paru ſi révoltante, que ſur les plaintes des Plénipotentiaires François le Prince Eugène & le Duc de Marlborough niérent qu'elle eût jamais été faite. Cependant elle ſe trouvoit contenue en ſubſtance dans les deux articles ſur lesquels la France demandoit une explication néceſſaire, & lorſqu'il avoit été queſtion de rédiger ces articles, Marlborough qui convenoit de la dureté de cette propoſition, avoit fourni des idées pour l'adoucir, & l'exprimer de manière que Louis XIV exigeât la ceſſion, ſans s'engager à faire la guerre à Philippe V, en cas de refus; mais lorſque Torci

vouloit écrire, & rédiger les articles conformément aux idées de Marlborough & preſque ſous ſa dictée, Marlborough déſavouoit toujours ces articles comme trop foibles & n'engageant pas aſſez Louis XIV, Buys alla plus loin à Gerdruydenberg, il entreprit de juſtifier les articles tels qu'ils étoient, & trouvant une ſi belle occaſion d'étaler ſa confuſe éloquence, il ſe mit à prouver longuement qu'il s'agiſſoit de la part de Philippe V, non d'une ceſſion, mais d'une véritable reſtitution; que toute la Monarchie d'Eſpagne appartenoit à l'Archiduc ſeul; qu'un Monarque équitable pouvoit employer ſon autorité paternelle pour empêcher ſes enfans de retenir le bien d'autrui, & s'ils manquoient de déférence pour ſes ordres, employer la contrainte pour les forcer d'obéir.

Mémoires de Torci.

Les Plénipotentiaires François détruiſoient

truiſoient tout ce ſyſtême, en obſervant que Guillaume III & les Hollandois avoient reconnu les droits de Philippe V & que la guerre qu'ils faiſoient à la Maiſon de France étoit de leur part une variation manifeſte; mais il ne s'agiſſoit pas d'avoir raiſon, il s'agiſſoit d'obtenir la paix.

Louis XIV ne ſe rebutoit de rien, il alla juſqu'à offrir de l'argent aux Alliés pour la guerre d'Eſpagne, & demanda ſeulement qu'on lui épargnât les hoſtilités directes, contre ſon petit-fils. Sa propoſition fut écoutée, mais elle fut rejettée, & les ennemis devenant plus exigeans à meſure qu'il ſe montroit plus facile, ne ſe bornèrent plus à demander, ſuivant l'article IV des Préliminaires, que Louis XIV joignît ſes forces à celles des Alliés pour la guerre d'Eſpagne, ils allèrent juſqu'à exiger qu'il ſe chargeât ſeul de détrôner ſon petit-fils & de remettre

dans deux mois à l'Archiduc Charles toute la Monarchie Eſpagnole. Ce fut là leur dernière demande & leur loi ſuprême.

Puiſqu'il falloit faire la guerre, le Roi préféra de la faire à de tels ennemis, & la France reſta encore pendant quelques années écraſée ſous le double poids des défaites & des victoires.

Les côtes de la France étoient inſultées, ſes frontières étoient entamées; elles l'étoient au Nord par la priſe de Lille, elles l'étoient au Midi par une deſcente des Anglois au Port de Cette en Languedoc, ils avoient ſurpris ce port, ils s'étoient emparés d'Agde, ils menaçoient Beſiers; on les voyoit déjà prêts à donner la main aux fanatiques du Vivarais & des Cévennes; le Duc de Noailles, accouru du Rouſſillon, par une attaque vigoureuſe, précédée d'une marche

forcée, chaſſa les Anglois, ſauva le Languedoc & les Provinces voiſines; mais tout reſtoit toujours ou attaqué, ou menaçé.

Tant de violence devoit avoir un terme, & ce terme approchoit. Un Eccléſiaſtique, fils d'un Marchand de S. Germain en Laye, nommé l'Abbé Gautier, ſimple Aumônier, qui avoit ſuivi le Maréchal de Tallard en Angleterre, & qui diſoit la Meſſe dans les Chapelles des Ambaſſadeurs Catholiques à Londres, arrive à Paris, va trouver le Marquis de Torci. » Vou» lez-vous la paix? » lui dit-il, » *c'étoit*, » dit Torci, » *demander à un malade* » *s'il deſiroit la ſanté!* — Eh bien, » ceſſez d'implorer la Hollande, qui » vous amuſe & vous inſulte, adreſ» ſez-vous à l'Angleterre, c'eſt de là » que viendra vôtre ſalut ». Il avoit raiſon. Tout étoit changé dans ce païs de révolutions. La Reine Anne

s'étoit dégoutée de la perſonne & laſſée de l'Empire de Sara Jennings, Ducheſſe de Marlborough. Une nouvelle favorite la gouvernoit, l'imprudente Marlborough s'étoit donné une Rivale, en faiſant entrer au ſervice de la Reine une de ſes parentes, nommée Hill, qui fut depuis Milady Masham. Plus imprudente encore, la même Ducheſſe de Marlborough, voyant ce crédit naiſſant ébranler le ſien, acheva de ſe perdre par des hauteurs & des traits d'aigreur, qui aliénèrent entièrement le cœur de la Reine. Une jatte d'eau que la Ducheſſe, par une maladreſſe réelle ou feinte, répandit ſur la robe de la nouvelle favorite, dans un moment où la Reine & ſes femmes prenoient plaiſir à conſidérer la beauté de cette robe, fut le dernier écueil où vint ſe briſer cet énorme crédit des Marlboroughs, la Ducheſſe fut entièrement diſgraciée, le Miniſ-

tère fut changé ; de Wigh qu'il étoit, il devint Tory ; on attaqua par dégrés la puiſſance du Duc de Marlborough lui-même ; on commença par borner ſon autorité ; on rechercha enſuite ſon adminiſtration ; on oſa lui faire ſon procès, dans le même lieu, dit le Marquis de Torci, où, depuis dix ans, il recevoit au nom de la Nation des remerciemens & des éloges au retour de chaque campagne. Mémoires de Torci, t. 3.

Mais la politique intérieure avoit fait quelques progrès ; on commençoit à comprendre que dans un païs ſi ſujet aux révolutions & où les différens partis avoient tour-à-tour l'avantage, le mal qu'on faiſoit à ſes ennemis dans le temps de la faveur étoit la meſure de celui qu'on devoit en attendre dans le temps de la diſgrace (*a*). On ſe contenta d'abaiſſer

(*a*) Voilà ce que les particuliers conçoivent quelquefois, & ce que les Nations n'ont en-

& d'humilier Marlborough, on ne voulut pas le perdre parce qu'on craignit les répréſailles; ſon avidité, ſes extorſions fournirent des raiſons ou des prétextes de le dépouiller de ſes emplois, & on prétendit montrer aſſez de reſpect pour ſa gloire en lui laiſſant la vie.

Le nouveau Miniſtère fit aiſément connoître à la Reine une vérité que tout le monde ſentoit depuis long-temps & qu'on n'oſoit lui dire, c'eſt que Marlborough ſeul avoit intérêt à la continuation d'une guerre qui augmentoit tous les jours ſa gloire & ſa puiſſance, mais qui ruinoit la Nation, ſans qu'elle en tirât ou même

---

core pu parvenir à concevoir, parce que les particuliers ont un ſentiment de leur foibleſſe qui les éclaire, au lieu que les Nations ont un ſentiment exagéré de leur force, qui les trompe & les enhardit au mal.

qu'elle s'en promît aucun avantage; toutes les vûes se tournèrent vers la paix, l'Angleterre sentit ses forces en connoissant ses vrais intérêts, elle jugea, que soit que l'Espagne restât à la Maison de France ou à la Maison d'Autriche, ce qui étoit peut-être assez indifférent pour l'Europe en général & pour l'Angleterre en particulier, il s'agissoit d'assurer aux Anglois par un traité solide tous les avantages qu'ils pouvoient espérer pour leur commerce, soit dans la Méditerranée, soit dans les Indes; elle commença donc à rechercher sous main la France; l'Abbé Gautier n'étoit pas venu sans instructions ni sans mission, il en avoit assez pour pouvoir agir, assez peu pour pouvoir être désavoué; ce fut aussi sur ce pied que la France l'employa. Son voyage en occasionna un autre que fit en France le célèbre

Mémoires de Torci.

Prior, qui connoiſſoit déjà ce païs, où il avoit été long-temps Secrétaire d'Ambaſſade.

Quand la Hollande vit que la France n'étoit pas ſans reſſource, elle montra quelque regret de lui avoir ôté toute eſpérance & elle lui fit auſſi des avances ſecrettes par l'entremiſe de Pettekum ; ainſi la France, dans le moment où ſes affaires paroiſſoient déſeſpérées, étoit recherchée par les deux Puiſſances les plus redoutables pour elle & qui l'avoient le plus cruellement humiliée ; elle ſe vit dans le cas de choiſir entre ces deux Puiſſances, & elle préféra de traiter directement avec l'Angleterre.

Elle fit partir pour Londres Ménager, Député pour la ville de Rouen au Conſeil du Commerce, l'homme de l'Europe le mieux inſtruit de ce qui concernoit le Commerce des In-

des Occidentales ; il avoit formé le projet, ſi important pour la pacification générale & perpétuelle, de laiſſer le commerce libre dans le nouveau Monde, à toutes les Nations de l'Europe, ſans que l'Eſpagne en reçût aucun préjudice & même de concert avec cette Puiſſance. Il eſt rare que des projets utiles à l'humanité entière réuſſiſſent, l'Europe n'étoit pas encore en état de l'entendre, mais il ſuivit avec Prior la négociation particulière dont il étoit chargé. Tous deux agiſſant de bonne foi, tous deux étant amis de la paix & ſe voyant élevés par leur mérite perſonnel à ce noble emploi de Pacificateurs de l'Europe, ils eurent bien-tôt avancé ce difficile ouvrage, & ils ſe piquèrent de le conſommer. Ann. 1711.

D'un autre côté Philippe V abandonné par Louis XIV ſon ayeul, lui avoit demandé pour dernière grace

un homme, un ſeul homme (*a*); c'étoit le Duc de Vendôme; ce Général n'avoit point alors de commandement, il étoit aſſez négligé en France; mais Philippe V qui, en 1702 avoit fait la guerre avec lui en Lombardie, le jugeoit ſeul capable de rétablir ſes affaires. C'eſt ainſi que Charles V avoit confié le commandement de ſes armées & donné l'épée

(a) *Ex quo intelligi poteſt unum hominem pluris quàm civitatem fuiſſe*, dit Cornélius Nepos, en parlant d'Epaminondas. Le Roi d'Eſpagne jugeoit bien plus ſainement du Duc de Vendôme que le Duc de Bourgogne, qui ne le trouvoit *nullement Général.* (Lettre du Duc de Bourgogne à Madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde en 1708.) Il faut pourtant avouer que les nouveaux Mémoires de Noailles font appercevoir ſenſiblement beaucoup de fautes & de négligences du Duc de Vendôme, même dans cette dernière expédition d'Eſpagne, mais il lui reſte la bataille de Villa-Vicioſa, qui fit époque & révolution.

de connétable à Du Gueſclin pour l'avoir vu ſe comporter en Héros & en grand Capitaine au ſiège de Melun. Tant il importe aux Rois de voir par eux-mêmes! Le Duc de Vendôme ſurpaſſa les eſpérances de la France & de l'Eſpagne, & changea tellement l'état des affaires générales, que, dans les conférences entre Ménager & Prior, non ſeulement il ne fut plus parlé de ces odieux préliminaires de 1709, ni de l'idée barbare d'obliger un père à faire la guerre à ſon fils, mais même on partit conſtamment de la ſuppoſition que l'Eſpagne & les Indes reſteroient à Philippe V & que c'étoit avec lui qu'il falloit régler les intérêts du commerce de l'Angleterre.

Un de ces événemens qui changent tout-à-coup le ſyſtême Politique, vint encore aſſurer la Couronne d'Eſpagne à Philippe V, l'Empereur Joſeph

mourut le 17 Avril 1711 & il ne reſta plus de mâle de la Maiſon d'Autriche, que l'Archiduc Charles, qui fut Empereur ſous le nom de Charles VI. En joignant la Monarchie Eſpagnole à l'Empire & aux Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche en Allemagne, ce Prince alloit réunir toute la Puiſſance de Charles-Quint. Ce n'étoit plus un cadet d'Autriche qui réclamoit la ſucceſſion d'Eſpagne; c'étoit l'Empereur, c'étoit l'unique héritier de cette puiſſante Maiſon. Depuis dix ans on faiſoit la guerre pour empêcher l'aggrandiſſement de la Maiſon de France, & c'étoit la Maiſon d'Autriche qui devenoit redoutable à l'Europe. L'inconvénient qu'on avoit voulu prévenir par les traités de partage, l'inconvénient de la réunion, ne ſe trouvoit que dans la Maiſon d'Autriche. La France du moins ne préſentoit qu'un puîné pour

recueillir la succession d'Espagne, & si la crainte d'une réunion simplement éventuelle & possible, avoit armé l'Angleterre & la Hollande contre la France, le même intérêt devoit les armer à plus forte raison contre l'Autriche où cette réunion étoit réelle & actuelle. Ce fut là le vrai motif qui engagea les Alliés à se séparer de l'Autriche & à reconnoître Philippe V.

L'Angleterre fut la première Puissance qui entra dans ces vues, & si la Hollande s'y refusa encore quelque temps, ce fut moins par des motifs politiques que par un reste de ressentiment contre la France, au souvenir de 1672.

Les Préliminaires avoient été signés à Londres au mois d'Octobre 1711, il ne s'agissoit plus que de les faire adopter par les autres Puissances. Les ennemis de la paix vouloient toujours faire prévaloir les Préliminaires de 1709. Buys vint à Londres pour empêcher

Mémoires de Torci.

ou du moins retarder la pacification ; il comptoit ſur ſon éloquence, & ſes amis comptoient ſur ſes intrigues ; il s'unit avec Marlborough & les Wighs, & avec le Comte de Gallas, Ambaſſadeur de l'Empereur à Londres, pour renverſer, s'il ſe pouvoit, le nouveau Miniſtère ; ils s'attachèrent ſur-tout à corrompre le Parlement pour qu'il s'oppoſât à la paix. Ils parvinrent à peine à l'emporter d'une voix dans la Chambre Haute, que le regne de Guillaume & celui de Marlborough avoient remplie de Wighs, & où huit domeſtiques de la Reine, gagnés à prix d'argent, votèrent contre les intentions connues de cette Princeſſe, mais le parti de la paix l'emporta de cent vingt-ſix voix dans la Chambre Baſſe. L'animoſité augmentoit tous les jours entre les Wighs & les Torris ; les Wighs, zélateurs de la République, du Presbytéraniſme & de la guerre ; les Torris

partisans de l'autorité royale, de la Religion Anglicane, & de la paix.

La succession d'Angleterre n'étoit pas un article moins délicat, ni moins litigieux que la succession d'Espagne. Dans les Monarchies ordinaires on veut que le peuple soit de la Religion du Prince ; en Angleterre, on vouloit que le Prince fût de la Religion du peuple ; en conséquence on avoit exclu du trône Jacques II & son fils.

Des deux filles de Jacques II, Marie, l'aînée, étoit morte en 1695 sans laisser d'enfans de son mariage avec Guillaume III.

Anne, d'un très-grand nombre d'enfans qu'elle avoit eus de son mariage avec le Prince George de Danemarck, n'avoit pu élever qu'un fils, qu'on nommoit le Duc de Glocester. Il mourut en 1700 à l'âge de neuf ans. L'année suivante & encore du vivant de Guillaume, la nation fit un régle-

ment pour fixer la Couronne dans la ligne Proteſtante, & renverſer les eſpérances que les Jacobites commençoient à fonder ſur le défaut d'enfans nés de Marie & d'Anne. On décida que ſi Guillaume III & Anne ſa belle-ſœur venoient à mourir ſans enfans, la Couronne paſſeroit à la Maiſon d'Hanovre par la Princeſſe Sophie, fille d'Eliſabeth d'Angleterre, fille de Jacques I.

C'étoit déclarer bien hautement ſur tous les points, qu'il n'y avoit aucun principe fixe par rapport à la ſucceſſion d'Angleterre, & que la Nation donnoit la Couronne à qui elle vouloit. En effet, par cet arrangement, une Maiſon étrangère, la Maiſon d'Orange, étoit d'abord préférée même aux branches Proteſtantes de la Maiſon regnante, puiſque la préférence étoit donnée aux enfans que Guillaume III pourroit avoir, même après la mort de

Marie, & par conſéquent à des enfans qui auroient pu être étrangers à la Maiſon Stuart, diſpoſition bien étrange, & qui prouvoit bien que le titre de Guillaume III à la Couronne étoit le droit de conquête. N'étoit-ce donc pas aſſez de lui laiſſer la Couronne en uſufruit, après la mort de Marie, ſans lui donner encore la faculté de la tranſmettre à des enfans étrangers à Marie & à la Maiſon Stuart? Il eſt vrai cependant que Guillaume III étoit petit-fils de Charles I, par la Princeſſe Marie ſa mère, mais ſes droits ne pouvoient venir qu'après ceux des enfans de Jacques II.

Après les enfans de Guillaume, venoient ceux de la Princeſſe Anne, qui fut la Reine Anne.

Jacques II & ſon fils étant proſcrits, Guillaume III, Marie & Anne étant morts ſans enfans, la poſtérité de Jacques II étoit cenſée éteinte; Char-

les II ſon frere n'en avoit point laiſſé ; à qui la Couronne devoit-elle paſſer ſuivant l'ordre naturel de ſucceſſion ? A la poſtérité féminine de Charles I, puiſque ſa poſtérité maſculine étoit éteinte ou cenſée l'être.

Outre Charles II, Jacques II & un Duc de Gloceſter, mort ſans enfans, le 13 Septembre 1660, peu de temps après le rétabliſſement de Charles II, Charles I avoit laiſſé pluſieurs filles ; mais ou elles n'avoient point laiſſé de poſtérité, ou leur poſtérité étoit éteinte, à l'exception de la dernière de toutes ces filles, la célebre Henriette-Anne, qui de ſon mariage avec Monſieur, Duc d'Orléans, frere de Louis XIV, avoit eu deux filles ; ſavoir :

Marie-Louiſe, femme de Charles II, Roi d'Eſpagne, morte ſans enfans en 1689.

Et Anne-Marie, qui avoit épouſé

Victor-Amédée, Duc de Savoye, & dont la postérité subsiste.

Cette Princesse, au défaut de Jacques II & de son fils, devenoit l'héritière légitime de la Couronne d'Angleterre, mais elle étoit Catholique, & c'étoit un titre d'exclusion.

La postérité, tant masculine que féminine de Charles I, étoit donc encore censée éteinte, & il falloit remonter jusqu'à celle de Jacques I.

Ce Prince, outre Charles I, avoit laissé une fille, nommée Elisabeth, mariée à cet Electeur Palatin, Frédéric V, à qui l'ambition d'être Roi de Bohème avoit coûté ses Etats.

Il étoit né de ce mariage treize enfans, huit fils & cinq filles.

La dernière de ces filles, nommée Sophie, mariée dans la Maison d'Hanovre, est celle qui a été appellée à la succession d'Angleterre avec ses descendans Protestans, quoique plusieurs

de ſes frères & de ſes ſœurs aînées euſſent laiſſé des enfans.

On conçoit comment, dans les principes des Anglois, la Couronne paſſoit à la Maiſon de Bavière-Palatine, mais on ne conçoit pas d'abord auſſi-bien comment de treize enfans, dont douze mâles, c'eſt la dernière des filles qu'on va choiſir ; il ſemble qu'il faille abandonner ici toute idée d'ordre ſucceſſif & de droit héréditaire, & s'en tenir au droit d'élection.

Ce choix avoit cependant un motif ou un prétexte, & ce prétexte étoit celui dont la Ligue s'étoit ſervie en France pour préférer le Cardinal de Bourbon à Henri IV. C'étoit la grande queſtion de la prééminence entre le droit de primogéniture, & le droit de proximité, qu'on décidoit en faveur de la proximité, ce qui eſt arrivé plus d'une fois dans les Etats qui n'ont point la loi Salique. Lorſqu'on fit ce

Réglement pour la ſucceſſion d'Angleterre, il ne reſtoit des treize enfans de l'Electeur Palatin & de la Princeſſe Eliſabeth, que la Princeſſe Sophie. Née la dernière & parvenue à l'âge de ſoixante-onze ans (*a*) en 1701, elle avoit ſurvécu à tous ſes frères & ſœurs; il ne reſtoit avant elle que des neveux & des nièces ſur leſquels elle avoit un ou pluſieurs degrés de proximité relativement au Prince d'Orange & à la Princeſſe Anne, auxquels il s'agiſſoit de ſuccéder.

Ainſi, tant pour aſſurer le trône dans une ligne Proteſtante, que pour faire prévaloir la proximité ſur la primogéniture, on excluoit:

(*a*) Elle étoit née le 13 Octobre 1630, & mourut deux mois avant la Reine Anne, le 8 Juin 1714, âgée de près de 84 ans. Ce fut George-Louis, ſon fils, Duc & Electeur d'Hanovre, qui ſuccéda au Trône d'Angleterre.

1°. Jacques II & ſon fils & toute leur poſtérité.

2°. La Ducheſſe de Savoye & ſa poſtérité.

3°. La Maiſon d'Orléans, dans laquelle Eliſabeth-Charlotte de Bavière (la ſeconde Madame), avoit porté les droits de l'Electeur Palatin ſon père, fils aîné de Frédéric V & d'Eliſabeth d'Angleterre.

4°. La poſtérité du Prince Palatin Edouard, qui ſubſiſtoit dans la Maiſon de Salm, dans la Princeſſe de Condé, femme du Prince Henri-Jules, & dans ſa ſœur la Ducheſſe d'Hanovre, laquelle avoit épouſé le frère de cet Electeur d'Hanovre à qui la Princeſſe Sophie porta ſes droits.

La Ducheſſe de Savoye proteſta contre ce Réglement.

Dans l'intervalle du Réglement de 1701, aux négociations de 1711, Jac-

ques II étoit mort, & Louis XIV avoit reconnu Jacques III ſon fils.

Guillaume III étoit mort ſans enfans, & la Reine Anne, devenue veuve, infirme & âgée, avoit perdu l'eſpérance d'en avoir.

La néceſſité de reconnoître la Reine Anne pour Reine légitime d'Angleterre, n'étoit pas de la part de la France un obſtacle à la paix. Puiſqu'on traitoit avec cette Princeſſe, on la reconnoiſſoit pour Reine, & on abandonnoit Jacques III, comme on avoit abandonné Jacques II après l'avoir reconnu.

Mais les Anglois exigeoient de plus qu'on reconnût le droit héréditaire de la Princeſſe Sophie & de la Maiſon d'Hanovre, & ce qu'ils appelloient la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante. Les Wighs ſur-tout étoient fortement attachés à cet ordre de ſucceſſion, & l'intérêt de la Religion le rendoit ſi

cher au peuple Anglois, que les Torris même n'oſoient pas s'y oppoſer; cependant on les ſoupçonnoit, &, pour les rendre odieux à la Nation, on les accuſoit d'incliner pour la ſucceſſion Catholique. Il étoit naturel en effet que la Reine Anne, ſe voyant ſans enfans, fît des vœux pour ſon frère, plus que pour des parens auſſi éloignés que les Princes d'Hanovre commençoient à l'être à ſon égard. D'après ſes diſpoſitions, les Jacobites reprirent un peu courage. On frappa une médaille repréſentant d'un côté Jacques III, de l'autre les iſles Britanniques, avec ce mot : *Reddite.* En 1708, Louis XIV avoit fait en faveur de Jacques III une tentative qui fut la dernière de ce regne en faveur de cette branche infortunée de la Maiſon Stuart; le Comte de Forbin commandoit l'armement, le Comte de Gacé, qui fut déclaré Maréchal de France

France en pleine mer, & qui prit le nom de Maréchal de Matignon, commandoit les troupes de débarquement; mais il n'y eut point de débarquement; l'Escadre ayant paru le 23 Mars à l'embouchure de la riviere d'Edimbourg, & personne n'ayant répondu aux signaux, la flotte revint à Dunkerque le 7 Avril, ayant seulement causé quelques alarmes où elle n'étoit pas. On avoit pris la flotte Angloise qui étoit à l'embouchure du détroit de Forth, pour la flotte Françoise qui portoit Jacques III. Les Ecossois du parti de la Reine Anne, s'enfuyoient déjà en Angleterre; on fut surpris de voir un homme bien connu pour avoir fait le Manifeste du Prince d'Orange au temps de la révolution, rester fort tranquille à considérer les mouvemens de la flotte; ses amis lui conseilloient de fuir « : Eh! pourquoi » fuirois-je? dit-il, l'homme qui ar-

» rive n'a-t-il pas auſſi un Manifeſte à » publier ? C'eſt le mot de Catherine de Medicis : *Nous prierons Dieu en François.* L'année ſuivante, Jacques montra de la valeur à la bataille de Malplaquet ; il chargea juſqu'à douze fois à la tête de la Maiſon du Roi, & reçut un coup d'épée dans le bras.

Les autres tentatives faites par Jacques III, ou par le Prince Charles Edouard ſon fils, appartiennent au regne de Louis XV. Quelques-unes furent brillantes, toutes ſont reſtées ſans ſuccès.

La Reine & les Torris n'ayant oſé ſe déclarer pour Jacques III, il fallut reconnoître la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante, & ce fut un des articles préliminaires ſignés entre l'Angleterre & la France. D'un autre côté, Buys n'ayant pu, ni perſuader à la Reine de continuer la guerre, ni ſoulever l'Angleterre par ſes intrigues & celles des

Wighs, les conférences pour la paix générale s'ouvrirent à Utrecht le 29 Janvier 1712.

Le Prince Eugène eſpérant être plus heureux que Buys, vint auſſi à Londres faire un dernier effort contre la paix; il arriva au moment où Marlborough venoit d'être dépouillé de ſes emplois, & il eut d'abord à eſſuyer des reproches de la part de Marlborough & des Wighs, de ce qu'il étoit arrivé trop tard, & de ce que ſa lenteur rendoit infructueux un voyage, qui, un mois plutôt auroit pu produire quelque effet. La Reine reçut le Prince avec politeſſe, mais avec froideur. Les Miniſtres lui rendirent les reſpects dûs à ſa naiſſance, à ſon rang, au caractère public dont il étoit revêtu, à ſa gloire perſonnelle; mais on réfuta tous ſes Mémoires, on éclaira toutes ſes démarches, on arrêta toutes ſes intrigues, & on venoit ſouvent l'avertir

Mémoires de Torci.

que l'Yacht qui devoit le reporter en Hollande attendoit ſes ordres pour mettre à la voile. Eugène s'obſtinoit à reſter, il tenoit ſouvent conſeil avec Marlborough & avec les principaux Wighs; dans ces conférences on méditoit les projets les plus violens, on rappelloit la révolution de 1688; on diſoit qu'il en falloit une pareille, & on propoſoit d'appeller dès-lors en Angleterre le Duc d'Hanovre, fils de la Princeſſe Sophie; d'autres fois on vouloit exciter des mouvemens parmi le peuple, & diſpoſer dans Londres des aſſaſſins qui, à la faveur de ces mouvemens, porteroient leurs coups juſques ſur les Miniſtres Torris. On dit que c'étoit l'avis de Marlborough, & que celui du Prince Eugène étoit qu'on mît le feu aux différens quartiers de Londres, que Marlborough arrivant au milieu du tumulte à la tête d'une troupe de gens armés, s'em-

parât de la Tour, & ſe rendît maître de la perſonne de la Reine. Le Marquis de Torci, qui rapporte ces bruits, ne les garantit pas ; mais il eſt certain que le Gouvernement prit les plus grandes précautions, que la garde de la Reine fut redoublée, & qu'on en donna une au Prince Eugène, ſous prétexte de le garantir des inſultes du peuple. Les faits ſuivans ont été atteſtés en France par le Lord Bolingbroke, à des perſonnes dignes de foi. Il ne s'agiſſoit pas de moins, ſelon lui, dans ces complots, que de détrôner & d'empriſonner la Reine. Bolingbroke alarmé du danger de cette Princeſſe, entra dans ſa chambre au milieu de la nuit, lui fit part des avis qu'il avoit reçus, & lui propoſa de faire arrêter ſur le champ le Prince Eugène & le Duc de Marlborough ; la Reine effrayée d'un parti ſi violent & toujours portée à la modération, lui demanda

s'il n'imaginoit pas de moyen plus doux ? Oui, Madame, dit Bolingbroke, & il propoſa de remplir de Gardes le Palais & les environs, & les poſtes les plus importans de Londres. En effet, les mal-intentionnés voyant leurs projets découverts & prévenus, reſtèrent tranquilles & ſe cachèrent. Le Prince Eugène partit enfin.

Les conférences pour la paix générale continuoient à Utrecht, mais de nouveaux malheurs de Louis XIV, plus ſenſibles, plus perſonnels que ceux de la guerre, apportèrent un nouvel obſtacle à la paix. Le Dauphin ſon fils unique, père tendre, dit Torci, & fils obeiſſant, étoit mort le 14 Avril 1711. Le Duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, & Dauphin après lui, étoit mort auſſi le 18 Février 1712, ſix jours après la Dauphine ſa femme, morte le 12. De deux

fils qu'ils laissoient, l'aîné, nommé le Duc de Bretagne, mourut le 8 Mars; le père, la mère & le fils furent portés ensemble au tombeau. Le Duc d'Anjou, qui a été depuis le Roi Louis XV, restoit seul, plus malade en apparence que celui qui venoit de mourir, dit le Marquis de Torci. Louis XIV écrivoit au Roi d'Espagne : « La compléxion » foible de cet enfant ne donne que » trop de sujet de croire qu'il mourra » ainsi que son frère.

Si ce malheur arrivoit, Philippe V devenoit l'aîné de la Maison de France, & cet inconvénient de la réunion, qui, à la mort de l'Empereur Joseph, venoit de détacher les Alliés des intérêts de l'Empereur Charles VI, alloit se retrouver dans la Maison de France comme dans la Maison d'Autriche.

Les Ministres Anglois déclarèrent qu'il n'y avoit point de paix à espérer sans une rénonciation expresse de Phi-

lippe V à la Couronne de France, rénonciation que les Anglois se chargeoient de faire valoir. On peut voir dans les Mémoires de Torci, ce qui fut allégué sur cette proposition par ce Ministre, & ce qui fut répliqué par Saint-Jean, Secrétaire d'Etat d'Angleterre, qui fut depuis le fameux Lord Bolingbroke; on peut y voir aussi avec quelle bonne foi Louis XIV traita cet article délicat & important, & combien il étoit éloigné de cette petite finesse imbécille qu'affectent tant de faux politiques, & qui consiste à tout promettre pour ne rien tenir. L'option de Philippe V fut pour l'Espagne, il fit la rénonciation qu'on exigeoit, & pour rassurer de plus en plus l'Europe sur la crainte de la réunion, le Duc de Berry & le Duc d'Orléans renoncèrent de leur côté à la Couronne d'Espagne.

Mémoires de Torci, t. 3. p. 290 & suiv.

Alors il n'y eut plus d'obstacle à la paix du côté de l'Angleterre.

La Hollande murmura, réſiſta encore quelque temps, mais ſe voyant deſtituée de l'appui de l'Angleterre, elle ſentit ſa foibleſſe, & s'humilia tellement à ſon tour, que l'Abbé, depuis Cardinal de Polignac, Plénipotentiaire pour la France à Utrecht avec le Maréchal d'Huxelles, & Ménager, écrivit : « Nous prenons la figure que » les Hollandois avoient à Gertruydemberg, & ils prennent la nôtre. » C'eſt une revanche complette.

Un Député de la Province d'Over-Yſſel, que l'Empereur avoit fait Comte de Rechteren, & qui s'oppoſoit de tout ſon pouvoir à la paix, parce qu'il avoit un petit intérêt perſonnel à la guerre, imagina un moyen aſſez puéril de rompre ou de ſuſpendre au moins les Conférences ; il prétendit qu'un jour lorſqu'il paſſoit en carroſſe devant la porte de Ménager, les laquais de ce Plénipotentiaire avoient

fait des grimaces aux ſiens ; en conſéquence il pria Ménager de trouver bon qu'on vînt faire des perquiſitions dans ſa maiſon, pour reconnoître ceux de ſes domeſtiques dont on croyoit avoir à ſe plaindre. Ménager repréſenta que ce ſeroit rendre les accuſateurs juges des accuſés, & que cette querelle de valets ne méritoit guères d'occuper leurs Maîtres : « En ce cas, dit Rechteren, le Maître & les valets ſe feront juſtice eux-mêmes. En effet, il fit faire aux domeſtiques de Ménager une inſulte moins équivoque que des grimaces. Sur le compte que Ménager en rendit à Louis XIV, ce Monarque exigea que Rechteren fût déſavoué & révoqué ; ce qui fut fait ſans difficulté.

Les Hollandois qui avoient irrité les Anglois par l'amertume de leurs plaintes, implorèrent leur protection pour obtenir de la France des conditions plus

avantageuſes, & cette protection ne leur fut pas inutile.

La paix fut enfin ſignée à Utrecht. Ann. 1713.
L'Eſpagne & les Indes reſtèrent à Philippe V. Le Milanez, le Royaume de Naples, la Sardaigne, & les Pays-Bas Eſpagnols étoient reſervés pour l'Empereur.

Ainſi la guerre finiſſoit par un partage entre les Concurrens. Ainſi cette guerre ſi longue, ſi funeſte, ſi ruineuſe pour toutes les Puiſſances, avoit été inutile, & on eût pu épargner bien du ſang & bien des tréſors, en s'en tenant aux traités de partage qui avoient été faits précédemment, ou à celui qui fut adopté à Utrecht.

L'Angleterre eut Gibraltar dans le continent de l'Eſpagne, & l'iſle Minorque dans la Méditerranée; Terre-Neuve, la Baye d'Hudſon & l'iſle de Saint Chriſtophe en Amérique, & dans cette même Amérique, cette Acadie,

dont les limites mal fixées alors, ont depuis ſervi de prétexte à la dernière guerre. L'Angleterre eut de plus, le privilège de l'Aſſiento pour fournir de Nègres pendant trente ans les poſſeſſions Eſpagnoles en Amérique, elle eut en général les plus grands avantages pour le commerce.

La France conſerva dans le nord de l'Amérique le Cap-Breton, elle conſerva auſſi le droit de pêcher & de ſécher les morrues à Terre-Neuve, mais Dunkerque fut démoli & ſon port comblé.

L'Empire & la Hollande eurent l'un & l'autre, par l'entremiſe de l'Angleterre, la barriere qu'ils avoient déſirée.

Le Duc de Savoye, allié de l'Angleterre, fut fait Roi de Sicile, & obtint quelque aggrandiſſement du côté de la France, & aux dépens de cette Couronne.

L'Electeur de Brandebourg, auſſi allié de l'Angleterre, fut Roi de Pruſſe.

Le Duc d'Hanovre, appellé à la Couronne d'Angleterre, fut reconnu pour Electeur.

Jacques III fut abandonné de la France & de l'Eſpagne, & ne put que faire des proteſtations.

L'Electeur de Bavière, allié fidèle de la France, devoit être rétabli dans ſes Etats, & l'Electeur de Cologne, ſon frère, dans les ſiens.

A Aix-la-Chapelle, Louis XIV avoit fait la loi, mais l'Angleterre & la Hollande, en s'uniſſant avec l'Eſpagne, avoient forcé le vainqueur à cette paix. Ann. 1668.

A Nimègue, il avoit fait la loi encore, & l'avoit faite à preſque toute l'Europe, mais les Anglois, en menaçant de s'unir aux Alliés, l'avoient encore forcé de faire la paix. Ann. 1678.

Ann. 1697. A Riſwick, il avoit traité d'égal à égal avec ſes ennemis.

Ann. 1713. A Utrecht, les Anglois lui firent la loi, mais du moins ils dictèrent des conditions raiſonnables, l'Eſpagne enfin reſtoit à la Maiſon de France.

Cette paix, qui fut principalement l'ouvrage du Marquis de Torci & du Vicomte de Bolingbroke, ne termina cependant point encore la querelle de l'Eſpagne; l'Empereur, mécontent de ſon partage, reſta ſeul en guerre avec la France depuis la paix d'Utrecht, juſqu'à la paix de Radſtad, comme autrefois l'Eſpagne étoit reſtée ſeule en guerre avec la même Puiſſance depuis la paix de Munſter juſqu'à la paix des Pyrenées. Mais l'Eſpagne alors avoit compté ſur les diviſions de la France, & ſur le reſſentiment du Grand Condé; l'Empereur Charles VI n'avoit pas les mêmes reſſources, la France, dans ſes malheurs, étoit ſoumiſe, fidelle & unie.

Eugène passoit pour le premier Capitaine de l'Europe, & les Anglois, quoiqu'ils eussent Marlborough, disoient que depuis Jules-César, on n'avoit point vu d'aussi grand Général qu'Eugène; un des Ministres Torris, qui avoient le plus contribué à faire priver Marlborough du commandement des armées, donnant à dîner au Prince Eugène, pendant le séjour de ce Prince en Angleterre, dit qu'il regardoit comme le plus beau jour de sa vie, celui où il avoit l'honneur de recevoir chez lui le plus grand Capitaine du siècle; le Prince Eugène lui répondit: *Si je le suis, c'est depuis peu, & c'est sur-tout à vous que j'en ai l'obligation.* Malgré cette juste admiration qu'Eugène inspiroit même à ses ennemis, quand le Maréchal de Villars n'eut plus que ce seul Général à combattre, il parut avoir de l'ascendant sur lui. Dès 1712, il avoit remporté l'importante

24 Juillet. victoire de Denain, qui avoit entraîné la réduction de plusieurs places perdues par les François les années précédentes.

En 1713, Villars eut encore d'autres avantages qui déterminèrent enfin l'Empereur à la paix : Eugène & Villars en furent les arbitres, ils la signèrent à Radstad le 6 Mars 1714, & elle fut aussi conclue avec l'Empire à Bade, le 7 Septembre suivant.

La paix de Radstad & celle de Bade furent un acquiescement à celle d'Utrecht sur presque tous les articles, ainsi cette prolongation de guerre avoit encore été entiérement inutile.

On a beaucoup cité cette paix d'Utrecht & celles de Radstad & de Bade qui en furent la suite, comme un exemple des grands événemens opérés par de petites causes. L'Europe étoit en feu, la France accablée & humiliée ; on exigeoit de Louis XIV qu'il détrô-

nât ſon petit-fils, & qu'il remît lui-même à l'Archiduc toute la Monarchie Eſpagnole; & voilà que l'Eſpagne reſte à la Maiſon de France; que l'Autriche eſt obligée de ſe contenter d'un foible partage; que la Hollande obtient avec peine & à titre de grace une foible partie de ce qu'elle exigeoit impérieuſement à Gertruydenberg. Quelle cauſe a produit ces grands changemens? Une jatte d'eau qu'une femme aigre & jalouſe répand ſur la robe de ſa rivale. La chûte de la Ducheſſe de Marlborough entraîne celle de ſon mari, & celle-ci celle des Wighs; les Torris font la paix, parce que les Wighs vouloient la guerre, & ils l'accordent à des conditions douces, parce que les Wighs vouloient du moins impoſer des conditions dures. Tout cela part de la jatte d'eau répandue.

En général cette idée des grands

effets produits par de petites cauſes, a eu le ſuccès d'un paradoxe brillant, & n'eſt peut-être pas autre choſe; peut-être doit-on penſer au contraire qu'il y a toujours une relation néceſſaire & une proportion juſte entre les cauſes & les effets, quoique cette relation & cette proportion ne ſoient pas toujours ſaiſies; peut-être ces petites cauſes auxquelles on aime à attribuer les grands événemens ne ſont-elles le plus ſouvent que l'occaſion qui fait éclore un effet préparé depuis long-temps par des cauſes plus générales & plus efficaces; tout paroît arriver bruſquement & ſubitement, tandis que dans l'ordre politique & moral comme dans l'ordre phyſique, tout arrive par des gradations inſenſibles & en vertu de diſpoſitions que le temps a formées & mûries; tout eſt le produit de combinaiſons quelquefois cachées, qui échappent à l'œil & au calcul.

Mais les véritables cauſes du changement dont il s'agit, ne ſont pas difficiles à connoître ; ces cauſes ſont l'inſolence des Wighs ; le deſpotiſme de la Ducheſſe de Marlborough ; l'énorme puiſſance du Duc qui ne convenoit, ni à une Monarchie, ni à une République ; l'évidence des droits de la Maiſon de France, qui ne laiſſoit pas de faire impreſſion ſur ceux que la haine & la vengeance n'aveugloient point ; l'indécence & la dureté des Hollandois au Congrès de Gertruydenberg, leurs propoſitions qui révoltoient toutes les ames honnêtes & humaines.

La plus efficace de toutes ces cauſes fut le changement d'intérêts arrivé par la mort de l'Empereur Joſeph, & la néceſſité de changer le ſyſtême politique pour empêcher une réunion de Puiſſance non moins redoutable, que celle à laquelle on avoit voulu s'oppoſer.

Une autre cauſe qui avoit beaucoup influé ſur la pacification générale, c'eſt que Louis XIV étoit âgé, la Reine Anne infirme ; que tous deux vouloient mourir en paix, & ne pas laiſſer expoſés aux hazards de la guerre deux Empires, dont l'un alloit paſſer ſous la domination d'un Prince étranger, l'autre alloit tomber dans une minorité.

Une cauſe plus générale & plus efficace encore, c'eſt que toutes les Nations étoient épuiſées par une ſi longue guerre, & qu'elles avoient un beſoin preſſant de la paix.

De toutes les conditions de cette paix la plus dure pour Louis XIV, étoit la démolition de Dunkerque ; il ſembla vouloir en diminuer le déſagrément, & en éluder l'objet par les travaux qu'il fit faire au port de Mardik ; le Lord Stairs, Ambaſſadeur d'Angleterre s'en plaignit ; on ſait la réponſe de Louis XIV : *Monſieur l'Am-*

baſſadeur, j'ai toujours été le Maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas ſouvenir.

L'Auteur du ſiècle de Louis XIV, dont les opinions ſi ſouvent combattues, ont ſi ſouvent fini par être adoptées, nie que cette réponſe ait été faite, & prouve très-bien au moins qu'elle n'a pas dû l'être. On interrompit les travaux de Mardik; mais ces travaux pourroient avoir été interrompus, & la réponſe avoit été faite; on a quelquefois égard à des demandes & à des plaintes qu'on a mal accueillies; plus on eſt forcé de mettre de foibleſſe dans ſa conduite, plus on met quelquefois de faſte & de hauteur dans ſes diſcours.

La Reine Anne mourut peu de temps après la concluſion de la paix, on l'appelloit *la bonne Reine Anne*, & ce titre peut ſuffire à ſon éloge; elle aima ſes peuples; elle eut dans

Le 12 Août 1714.

un degré diſtingué ce mérite de la Reine Eliſabeth, dont elle n'eut d'ailleurs, ni les talens, ni les vices. Son règne, quoique rempli preſque entiérement par la guerre, fut réputé heureux, parce que ſous ce règne l'Angleterre eut l'honneur d'être ruinée par des victoires éclatantes, & d'acquérir à prix d'or & de ſang des avantages pour ſon commerce, qu'elle eût pu également s'aſſurer par la négociation, & par le conſentement de l'Europe, en procurant l'exécution des traités de partage.

Ann. 1706. 1707. Un des événemens les plus conſidérables du règne de la Princeſſe Anne, dans la politique intérieure, fut l'union de l'Angleterre & de l'Ecoſſe en un ſeul Royaume, & ſous un ſeul Parlement. Cette réunion ne fut agréable à aucune des deux Nations, elle avoit quelque choſe de forcé entre deux Etats de Religion différente, dont l'un étoit

de la Secte des Episcopaux, & l'autre de la Secte Presbytérienne.

On ne put ou on ne voulut pas faire la même opération à l'égard de l'Irlande, soit parce que la différence des Religions & l'opposition des caractères étoient encore plus fortes, soit par un reste de ce mépris injuste que l'Angleterre avoit toujours affecté pour l'Irlande.

Louis XIV devoit, avant de mourir, avoir encore le chagrin de perdre le Duc de Berry, le dernier de ses trois petits-fils ; mais il conserva ce dernier rejetton, qu'il avoit cru perdre, je veux dire le puîné de ses deux arrière-petits-fils ; ce fut le Roi Louis XV, successeur de Louis XIV. 1er. Septembre 1715. Le 4 Mai 1714.

Louis XV eut un fils, qui eut, avec le Dauphin, fils de Louis XIV, une conformité remarquable ; il fut comme lui, fils unique ; comme lui, père de trois Princes ; il mourut comme lui du

vivant de son père ; il fut, comme lui, *Fils de Roi*, *Père de Roi*, *jamais Roi* ; il mérita comme lui, entr'autres éloges, celui de fils obéissant & de père tendre.

Le règne de Louis XV n'est pas encore mûr pour l'Histoire ; il faut que les Mémoires des Contemporains aient paru, qu'on ait pu les comparer les uns aux autres, qu'ils aient passé par le creuset du temps & de la critique, pour qu'il soit possible & permis d'écrire l'Histoire. Les Contemporains sont des témoins nécessaires, mais ce ne sont pas toujours des témoins fidèles ; trop près des objets, les préjugés les aveuglent, les passions les égarent ; ils ne peuvent que fournir des matériaux pour l'Histoire ; il sera bon que l'Historien qui voudra discuter leurs témoignages & tirer la vérité du sein de leurs contradictions mêmes, soit placé à quelque distance.

Tous les reproches qu'on a faits à Louis XIV,

Louis XIV, ou qu'on pourra lui faire, peuvent se réduire à ce seul reproche qu'il s'est fait lui-même : *J'ai trop aimé la guerre.* Si toutes les injustices renfermées dans ce seul mot, ne sont pas effacées par l'aveu qu'en a fait ce grand Roi, sachons lui gré au moins d'avoir reconnu ses torts, & d'en avoir fait une leçon pour son Successeur. Mais dans cet aveu même, Louis XIV se faisoit encore illusion ; il n'aimoit point la guerre, il n'avoit ni les goûts ni les talens d'un Guerrier ; il devoit dire : *J'ai trop fait la guerre*, & non pas, *je l'ai trop aimée.* C'étoit Henri IV qui aimoit la guerre, & cependant il ne la fit que quand il y fut forcé, du moins si l'on excepte cette guerre de la succession de Clèves qu'il entreprenoit, lorsqu'il mourut. Il nous manque sur les motifs de cette guerre des éclaircissemens nécessaires, puisque les uns l'attribuent au desir qu'avoit Henri IV

de reconquérir une Maîtreſſe, & que les autres font dépendre de cette guerre même, l'exécution de ſon grand projet de la paix générale & perpétuelle. Pour Louis XIV, ce n'étoit point la guerre qu'il aimoit, c'étoit la gloire ; & comme il ne ſut pas s'élever au-deſſus des idées de ſon ſiècle, il la chercha où tous les Rois l'avoient cherchée juſqu'alors, dans l'éclat des victoires, & dans le faſte d'une Cour pompeuſe. Ces mots dangereux, & dont on a tant abuſé par une interprétation funeſte : *la grandeur du Roi*, *l'honneur de la Nation*, *la ſplendeur du Trône* ; ces titres de Vainqueur, de Protecteur des Rois, d'Arbitre de l'Europe, &c. ſi Louis XIV n'eſt pas au rang des meilleurs Princes, voilà ce qui l'a empêché d'y être. Livré à lui-même, aux mouvemens naturels de ſon ame, il avoit de la juſtice & de l'humanité, il méritoit de con-

noître la véritable gloire. Ce caractère de grandeur qui nous frappe dans tous les monumens de ce regne & que nous n'avons pas retrouvé depuis, c'eſt Louis XIV qui l'a imprimé à ſa Nation & à ſon Siècle. C'eſt de lui que Racine a dit, ſans le flatter, en parlant de Titus:

Qu'en quelque obſcurité que le ſort l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu ſon Maître.

Et ce trait étoit vrai, non ſeulement parce que Louis XIV avoit dans l'extérieur une majeſté impoſante, mais encore parce qu'on ſentoit qu'il étoit né pour commander, qu'il étoit né Roi, comme Racine étoit né Poëte, & comme Charles XII étoit né Soldat.

Mais c'eſt lui auſſi que Racine, qui peignoit ce qu'il avoit ſous les yeux,

a représenté sous l'emblème de ce superbe Assuérus, qui, sur la foi d'Aman ordonne la proscription de tout un peuple ; c'est lui qu'il a peint sous les traits de ce fier Agamemnon, à qui Clytemnestre dit :

Cette soif de régner, que rien ne peut éteindre,
L'orgueil de voir vingt Rois vous servir & vous craindre. .....
Cruel, c'est à ces Dieux que vous sacrifiez ;

Et qui dit de lui-même :

Charmé de mon pouvoir, & plein de ma grandeur,
Ces noms de Roi des Rois & de Chef de la Grèce,
Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse.

C'est lui encore que Fénelon peignoit sous les traits du fastueux Sésostris & de cet imprudent Idoménée qui soûlevoit contre lui par ses hau-

teurs tous les Rois de l'Heſpérie ; qui raſſembloit à Salente tous les arts de luxe & négligeoit l'agriculture, qui exiloit Philoclès & ſe livroit à Protéſilas.

Corneille, dès 1660, avoit averti Louis XIV du danger des conquêtes & du malheur des guerres les plus heureuſes ; tout le monde avoit applaudi & retenu ces beaux vers que dit la France perſonnifiée, dans le Prologue *de la Toiſon d'or.*

A vaincre tant de fois mes forces s'affoibliſſent :
L'Etat eſt floriſſant, mais les Peuples gémiſſent :
Leurs membres décharnés courbent ſous mes hauts faits ;
Et la gloire du Trône accable les Sujets.

Ces vers devenus plus vrais encore trente ans après, furent regardés alors comme une Satire & défendus par

la Police, parce que le Prince n'avoit pas profité de la leçon qu'ils contenoient.

Pardonnons cependant à Louis XIV des fautes & des erreurs ; il étoit homme, il avoit été Roi dès l'enfance, il avoit été long-temps heureux ; l'encens dont on l'enyvra pendant quarante ans étoit d'autant plus dangereux que l'adulation même étoit alors l'expreſſion fidelle d'un enthouſiaſme véritable. Eh ! comment Louis XIV eut-il pû ſe défendre d'une yvreſſe dont toute ſa Nation étoit remplie ? c'étoit la France encore plus que ſon Roi qui s'indignoit que des Hollandois oſaſſent lui réſiſter, qu'un Prince d'Orange ſe déclarât ſon ennemi ; que, parmi ſes Sujets même, il y en eût qui prétendiſſent être d'une autre Religion que lui ; qu'il daignât quelquefois acheter la paix par le ſacrifice de quelques-unes de ſes conquê-

tes ; c'étoit elle qui vouloit que l'Europe entière fût soumise à son Maître comme la France ; c'étoit elle enfin qui se croyoit heureuse, parce qu'elle étoit triomphante. Admirons que la vertu de Louis XIV ait pû soutenir tant d'épreuves & se sauver de tant d'écueils. Admirons qu'il ait pû la retrouver dans les temps difficiles ; qu'il ait sû opposer de la patience & de la dignité à l'insolence de Buys, à la pitié de Wanderdussen, à la protection de Héinsius, à l'animosité d'Eugène, au Despotisme de Marlborough ; qu'il ait, comme on l'a dit des Stuarts, soutenu le malheur mieux que la prospérité ; que sa nombreuse famille, moissonnée à ses yeux dans sa vieillesse, ait exercé sa constance sans l'épuiser. Le Vulgaire lui avoit donné le nom de *Grand*, lorsqu'en faisant la loi à Nimègue, il paroissoit supérieur à l'Europe ; des

ſages auroient pu le lui donner, lorſque dans ſes diſgraces il ſe montroit ainſi ſupérieur à lui-même. C'eſt dans ces temps d'abaiſſement & de calamité qu'il faut chercher Louis XIV tout entier, c'eſt alors qu'il remplit le mieux l'idée d'un bon Roi, c'eſt alors qu'on le voit véritablement touché des maux de ſon païs. Juſques là il avoit aimé la gloire, c'eſt déſormais ſon peuple qu'il aime. Les Mémoires de Torci ſont un monument édifiant & attendriſſant de cet amour du Roi pour ſes Sujets. La lettre qu'il adreſſe aux Gouverneurs des différentes provinces de ſon Royaume, après les conférences de la Haye & de Gertruydenberg, pour rendre compte à ſes peuples du mauvais ſuccès de ces conférences & du retardement forcé de la paix, eſt un écrit vraiment paternel, digne de Saint-Louis & de Charles V. Peut-être

faut-il faire honneur en partie de ces nouveaux ſentimens de Louis XIV à une femme qu'on a tant accuſée de lui avoir fait ſacrifier les devoirs de la Royauté aux devoirs de la Religion. Peut-être en l'arrachant au tumulte des camps, à la diſſipation des fêtes, en l'éloignant des plaiſirs, en l'accoûtumant à la retraite & au recueillement, nourrit-elle dans l'ame de ce Prince cette ſenſibilité inconnue, cette compaſſion pour les malheureux, ſur-tout cet amour pour le Peuple, la première des vertus Royales.

Louis, dans le cours de ſes proſpérités, & ſous l'empire de la Marquiſe de Monteſpan, avoit paru plus rempli du ſentiment de ſa grandeur & de ſa puiſſance, qu'occupé des maux de ſes Peuples.

On voit avec douleur, au milieu des exploits & des triomphes de cette

brillante & inutile guerre de 1672, le Roi faire la guerre à ſes propres ſujets en Bretagne, pour leur arracher des ſubſides mille fois abſorbés, non par les beſoins de l'Etat qui ſemblent fournir l'excuſe des violences qu'ils exigent, mais par les dépenſes faſtueuſes qu'on faiſoit alors à Verſailles, à Clagny, à Trianon. Le cœur ſe ſouleve, lorſqu'on lit dans les Lettres de Madame de Sévigné, l'hiſtoire de ce malheureux Artiſan, qui, ſaiſi d'un accès de rage, parce qu'on vient de lui enlever ſon écuelle & ſon lit pour un impôt qu'il n'a pu payer, égorge trois de ſes enfans, ſe déſeſpère de ce que ſa femme & un autre de ſes enfans ont pu lui échapper, & ne porte au ſupplice que le regret de laiſſer au monde après lui ces deux infortunés. Le ſoulevement redouble, lorſqu'à côté de cette aventure, on trouve les détails

Lettres de Madame de Sévigné, ann. 1675 - 1676.

du luxe de la Cour, & cette profusion scandaleuse d'or, circulant sur toutes les tables de jeu à Versailles. Ces contrastes irritans, ces disparités révoltantes n'affligent plus les yeux sous le gouvernement de la décente & modeste Maintenon.

Quant à l'attention que Louis XIV crut devoir donner sous ce même Gouvernement aux guerres Ecclésiastiques, aux querelles Théologiques de son temps, on sait quel en a été le fruit.

Les Monumens illustrent un règne; ceux que Louis XIV a érigés ont répandu sur la France & sur le nom de Louis XIV un éclat, au-dessus duquel nous mettrons toujours le mérite d'épargner à des peuples accablés d'impôts ces établissemens ruineux.

Observons cependant que tous ces monumens ont précédé le temps des

grandes pertes de la France, que Louis XIV, dans la guerre de 1701, a respecté la misère de son peuple, & n'a point eu la cruauté d'y insulter par la continuation des dépenses même auxquelles l'utilité publique auroit pu servir de prétexte.

Louons la modération d'un Roi, qui, après dix ans d'une guerre devenue constamment malheureuse, balançoit à établir l'impôt du dixième, parce qu'il craignoit que ce ne fût porter atteinte aux droits sacrés de la propriété.

Avouons qu'il y avoit dans son ame deux grandes ressources, capables, s'il eût pu vivre encore quelques années, de rétablir entiérement les affaires; l'une étoit l'amour de l'ordre, l'autre l'amour de la justice; croyons que le Prince, qui étoit prêt de s'ensevelir, à la tête de sa Noblesse, sous les dé-

bris de la Monarchie, ſi les revers de la France euſſent continué, auroit aiſément ſacrifié le luxe inutile de ſa Cour à la néceſſité preſſante d'acquitter ſes dettes.

Obſervons encore que, ſi dans les beaux jours de ſa gloire, ſa politique fut quelquefois altière, elle ne fut jamais inſidieuſe; ſachons gré à l'Elève de Mazarin de n'avoir pas ſçu tromper, d'avoir foulé aux pieds le Machiavelliſme; ce fut la hauteur naturelle de ſon ame, ce fut cette fierté tant reprochée, qui le préſerva de cette contagion politique.

Reconnoiſſons qu'à l'abus d'avoir trop loué ce Prince pendant ſa vie, a ſuccédé celui de le décrier trop depuis ſa mort; que ce ſecond jugement eſt peut-être encore moins réfléchi que le premier. Les jugemens de mode ne ſignifient rien; la multitude adopte au

haſard les opinions d'un ſiècle éclairé, comme les erreurs d'un ſiècle ignorant, & elle les gâte en les outrant. Parmi les détracteurs actuels de Louis XIV, la plûpart l'auroient déïfié de ſon vivant, non par flatterie, mais par illuſion, la plûpart auroient partagé ſes préjugés dans ſon temps, & il auroit tiré un plus grand parti qu'eux des lumières de leur ſiècle, ſi elles euſſent été répandues dans le ſien.

Concluons que Louis XIV a mérité au moins une partie de l'enthouſiaſme qu'il a excité ; que la ville de Montpellier eut raiſon d'élever un monument *à Louis XIV après ſa mort*, & qu'il faut en revenir au mot qui a été dit au ſujet de ce Prince, *aſſez de Rois auront ſes défauts, trop peu auront ſes vertus.*

Au reſte, ce ſeroit une grande erreur de penſer que Louis XIV ait dû l'enthouſiaſme de ſa Nation & les reſpects

de l'Europe à ſes conquêtes & aux talents de ſes Généraux. Il étoit illuſtre avant d'avoir fait la guerre, & il penſa ceſſer de l'être pour l'avoir trop faite. Lorſqu'à la mort du Cardinal Mazarin, les Miniſtres de Louis XIV lui demandèrent à qui déſormais il falloit qu'ils s'adreſſaſſent, & qu'il répondit : *à moi, & à moi ſeul,* on ſourit de cette effervescence d'un jeune Prince, & l'on attendit en ſilence quel ſeroit le Miniſtre Favori, ou la Maîtreſſe dominante. Mais quand on vit ce Prince tenir parole, deſcendre juſqu'aux moindres détails, s'élever juſqu'aux plus grandes vues de l'adminiſtration, réunir les affaires & les plaiſirs, ſuffire à tout, régler & ennoblir tout, punir rigoureuſement un Miniſtre, après l'avoir averti de modérer ſon faſte, & de ceſſer ſes déprédations ; avoir une Maîtreſſe qui ne

gouvernoit pas, & dont il étoit aimé; donner aux fêtes de la Cour une majeſté Royale & une galanterie héroïque, en même temps qu'il rétabliſſoit l'ordre dans les Finances; couvrir d'un voile de décence & de dignité juſqu'aux paſſions & aux foibleſſes; quand on le vit faire reſpecter par-tout le nom François, punir Rome & lui pardonner, humilier l'Eſpagne, la forcer de reconnoître la ſupériorité de la France, de renoncer à toute concurrence avec cette Couronne, & de ſouffrir que la déclaration qu'elle étoit contrainte d'en faire, fût notifiée à toutes les Puiſſances de l'Europe; quand on le vit acquérir, ſans guerre, Dunkerque & Mardick, les fortifier & les rendre redoutables à l'Angleterre, qui venoit de les lui vendre, refuſer avec une hauteur inflexible à cette Reine de la Mer les honneurs du

Pavillon, avant même que la Marine Françoiſe fût pour ainſi dire créée ; alors on jugea que des cendres de Mazarin il étoit ſorti tout-à-coup un Roi ; que cet enfant ſi deſpotiquement gouverné par ſon Inſtituteur (*a*) étoit un homme ; on ſentit quelle violence Louis XIV avoit dû ſe faire pour ſe paſſer ſi long-temps de commander ; on comprit toute l'étendue, toute la grandeur du ſacrifice qu'il avoit fait à la reconnoiſſance. On lui ſut gré alors d'avoir laiſſé régner Mazarin, parce que Mazarin étoit un Miniſtre habile, & parce qu'il avoit élevé ſon enfance, quoiqu'il l'eût mal élevée. Une telle déférence parut doublement reſpectable, quand il ne fut plus poſſible de l'imputer à indifférence ou à foibleſſe.

(*a*) Le Cardinal Mazarin avoit été Sur-Intendant de l'éducation de Louis XIV.

Louis XIV eût été plus heureux, plus ſolidement grand, s'il eût ſçu s'en tenir à cette conſidération perſonnelle qu'il ne devoit qu'à lui-même, & s'il n'eût pas changé l'admiration de ſon peuple en idolâtrie, & les reſpects de l'Europe en allarmes & en terreur.

Le malheur, preſque irréparable, cauſé par les Guerres de Louis XIV, & qui leur a ſurvécu, eſt cet état d'effort perpétuel, où ſont reſtées toutes les Nations de l'Europe; ce ſont ces reſſorts toujours tendus, ces reſſources extrêmes toujours employées, cette néceſſité prétendue d'entretenir plus de troupes en temps de paix qu'on n'en levoit autrefois en temps de guerre, par conſéquent l'état de guerre devenu, même ſans guerre, l'état habituel; delà l'énormité des impôts, l'augmentation exorbitante de la dette Nationale chez toutes

les Puiſſances, & la continuité de danger qu'entraîne cet état violent.

Le ſeul remède à ces maux ſeroit le ſyſtême de paix que nous propoſons. Nous avons démontré l'inutilité de la Guerre autant que ſon atrocité, par l'hiſtoire de la Rivalité la plus opiniâtre & la plus funeſte qui ait exiſté entre deux Nations. Nous ne pouvons mieux terminer cet Ouvrage que par le mot que Robert Harley, Comte d'Oxford, Grand-Tréſorier d'Angleterre ſous la Reine Anne, diſoit à Ménager & à l'Abbé Gautier, Plénipotentiaires François, aux Conférences de Londres en 1711 : *Ex duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amiciſſimam* (a). Nous étendrons encore plus

(a) » Des deux Nations ne formons qu'une » Nation amie. »

loin ce vœu, & nous dirons: *Ex omnibus igitur gentibus faciamus unam gentem amiciſſimam* (a).

(a) » De toutes les Nations ne formons » qu'une Nation amie. »

DISSERTATIONS

ET NOTES

RELATIVES A DIVERS ENDROITS DE CET OUVRAGE.

DISSERTATION

SUR LA MONNOYE

D'OR OU D'ARGENT;

Que LOUIS I, Prince de Condé, fit, dit-on, frapper à son coin & à son effigie, & sur laquelle on lui donnoit le titre de Roi de France.

(*Cette Dissertation est relative aux pages* 178 *&* 179 *du premier Volume.*)

CE fait n'est pas sans difficulté ; nous l'avons rapporté sur la foi de divers Auteurs Contemporains, tels que Surius, Noël le Comte, Ribadeneira dans sa vie de S. Ignace, & surtout Brantôme, Prosper Marchand,

dans son Dictionnaire historique, article *Louis de Bourbon, Prince de Condé*, donne l'extrait de deux sermons prêchés dans le Couvent des Franciscains de Bruges, le 1 & le 2 de Novembre 1567, par le frère Cornelis Adrianſen de Dordrecht, Franciscain de Bruges. Ces sermons joignent au ridicule qui distingue les Maillards, les Barlettes & les Menots, un emportement grossier qui tient à l'esprit du temps & à l'esprit de parti. Jamais il n'appelle le Prince de Condé que *ce Condé, ce maudit Condé, ce bandit, cet enragé de Condé*; il l'appelle même *infame coquin & double Scélérat*, » il regrette que Mon» seigneur de Guise, ce saint Martyr » de bienheureuse mémoire ne l'ait » pas fait accrocher à un gibet, » quand il le tenoit en sa puissance : .... » mais les grands Diables d'enfer lui » farciront le cul de soufre & de poix,

» poix ardente : ...., & ce Condé & » ſes Huguenots ont au moins chacun » cent mille Diables dans le ventre.

Rien n'eſt plus propre ſans doute qu'un pareil ton à décréditer les allégations du Prédicateur ; cependant on a peine à concevoir qu'il eût oſé pouſſer l'impudence juſqu'à parler de la monnoye & de l'inſcription comme d'un fait notoire, ſi ce fait n'avoit pas été réellement connu ; obſervons même, que c'eſt cet événement qui paroît avoir irrité ſon zèle & qui eſt l'objet principal de ſes déclamations, comme étant la nouvelle du jour. Ce n'eſt pas un fait qu'il impute de ſon chef aux Huguenots, c'eſt un fait public dont il part comme d'un article conſtant, & ſous ce point de vue, ſon autorité, jointe à celles que nous avons déjà citées, ſemble prendre quelque conſiſtance.

D'un autre côté on obſerve que

dans les premiers temps, il n'y eut que des Auteurs étrangers qui parlèrent de cette monnoye ; c'étoient Cornelis Adrianſen, Franciſcain de Bruges, Surius, Chartreux de Cologne, Noël le Comte, Vénitien, Ribadeneira, Jéſuite Eſpagnol. Quant aux Mémoires de Brantôme, ils n'ont été imprimés, pour la première fois, qu'en 1666, plus de cinquante ans après la mort de l'Auteur. Or comment les premiers cris ſur un fait ſi important, ne s'étoient-ils point élevés du milieu de la France ? comment eſt-ce par des Etrangers qu'on apprend un pareil fait ?

Louis d'Orléans, ce fameux Ligueur, Avocat-Général du Parlement de la Ligue, paroît être le premier François qui ait rapporté ce fait, dans deux libelles contre Henri IV & les Princes du ſang, libelles imprimés en 1586 & 1590. Un Ecrivain ſi ſuſ-

pect n'étoit pas fait pour accréditer un pareil bruit.

Le célèbre Antoine Arnauld, Avocat, dans son Plaidoyer pour l'Université contre les Jésuites, s'indigne de cette calomnie, qu'il attribue aux Jésuites, & parce que quelques-uns d'entr'eux, comme Ribadeneira, l'avoient avancée, & parce que c'étoit contr'eux qu'il plaidoit; il apostrophe les Princes de la Maison de Condé, il leur demande comment ils n'étranglent pas de leurs propres mains ces imposteurs? Quoique cet emportement ne soit pas plus fait pour persuader que celui d'Adrianſen, observons qu'Arnauld n'auroit point parlé de ce ton, si le fait qu'il réfutoit, eût passé pour vrai en France. Arnauld & Adrianſen, en soutenant les deux propositions contradictoires, paroissent également sûrs de leur fait, également sûrs de leur Auditoire, mais

l'un parloit à Paris, l'autre à Bruges; la différence est bien grande; c'étoit à Paris qu'on devoit savoir ce qu'il falloit penser du fait de la monnoye; à Bruges, païs étranger, païs particuliérement ennemi des Protestans, on pouvoit être trompé par des relations infidèles.

Quoiqu'il en soit, les Jésuites & leurs Partisans continuèrent de soutenir le fait de la monnoye frappée au coin du Prince de Condé; Prosper Marchand réduit même en quelque sorte ce Problême historique à une querelle de Parti entre les Jésuites & les Protestans; cependant les Jésuites ne sont pas les seuls Ecrivains qui rapportent le fait de la monnoye; mais on peut dire qu'avant la publication des Mémoires de Brantôme, on ne connoissoit aucun Auteur François, contemporain, digne de foi, qui eût affirmé ce fait. Henri Sponde,

Evêque de Pamiers, d'autant plus zèlé Catholique qu'il avoit été Proteſtant, rapporte ce fait dans ſa continuation des Annales de Baronius, en citant Surius, Noël le Comte & d'autres Auteurs Etrangers, mais il déclare qu'il n'y croit point, par deux raiſons: l'une eſt ſon reſpect pour la mémoire du Prince de Condé; l'autre eſt que le fait n'eſt atteſté par aucun de nos Auteurs. Le Cardinal de Richelieu, dans quelques ouvrages de controverſe qu'il compoſa contre les Proteſtans, reproduiſit ce fait de la monnoye du Prince de Condé, ſans paroître en douter; mais Richelieu n'étoit pas contemporain, ſon autorité n'ajoute donc rien aux précédentes; enfin avant que les Mémoires de Brantôme paruſſent pour la première fois, en 1666, il étoit vrai de dire que le fait de la Monnoye du Prince de Condé n'avoit été rapporté par

aucun Auteur François contemporain, excepté le seul Louis d'Orléans, Ligueur furieux, qui appelloit le Roi Henri IV : *fœtidum Satanæ stercus*, & dont presque tous les écrits, la plûpart brûlés par la main du Bourreau, portoient ce caractère de violence & de fanatisme.

Mais cette objection si puissante contre l'histoire de la Monnoye frappée par le Prince de Condé, sembla perdre toute sa force à la publication des Mémoires de Brantôme, Auteur François, contemporain, homme de Cour, à portée d'être instruit, qui dépose d'un fait arrivé de son temps, & sous ses yeux. Brantôme à la vérité n'est pas une autorité bien respectable, il faut le lire avec précaution ; on peut se dispenser de le croire lorsque sur la foi de quelque vieille femme de la Cour qu'il a connue dans son enfance, il raconte

d'anciennes Hiſtoires qu'il peut avoir mal entendues ou mal retenues ; mais il a beaucoup vû par lui-même, & lorſqu'il parle d'un fait dont il a été le témoin, dont il paroît plein, parce qu'il en a été vivement frappé, dont il détaille avec candeur toutes les circonſtances, il n'y a, ce ſemble, aucune raiſon de rejetter ſon témoignage. Or tel eſt le fait dont il s'agit. Brantôme nous indique le lieu, nous marque le jour & preſque l'heure du Conſeil, où Montmorenci tout en colère dénonça & produiſit la monnoye, frappée au coin du Prince de Condé, portant ſon effigie & l'inſcription qui donnoit à ce Prince le titre de Roi, Brantôme parle des diſcours qu'il entendoit alors tenir à ce ſujet dans la Chambre du Roi & dans celle de la Reine. Rapportons ſes propres termes, ils ſont eſſentiels ; car ſi d'un côté ils fourniſſent des armes

aux partisans de cette histoire ; de l'autre, ceux qui réfutent cette même histoire tirent parti de quelques aveux contenus dans le récit de Brantôme.

Le Prince de Condé, dit-il, après l'aventure de Meaux, où il avoit vu son Souverain fuir devant lui, » devint en telle gloire, qu'il fit battre » monnoye d'argent avec cette inscription à l'entour, comme un Souverain : (*Louis XIII*) *Roi de France*, » laquelle monnoye Monsieur le Connétable, tout en colère, représenta » à une Assemblée générale qui fut » faite, au Conseil du Roi, l'an 1567, » le 7e jour d'Octobre, après midi, » au Louvre : on en détesta fort & » la monnoye & l'inscription. Je ne » sais s'il est vrai, mais il s'en disoit » prou en la Chambre du Roi & de » la Reine, voire en la Basse-Court.

Rapprochons de ce morceau un autre passage du même Auteur, dont

nous avons auſſi donné la ſubſtance, pages 178 & 179 du Tome premier.

» Briquemaut étoit un fort homme » de bien & qui ne combattoit que » pour ſa Religion, ainſi que j'ai oui » raconter à un Gentilhomme qui » avoit été nourri ſon page, que trois » ou quatre jours avant la Bataille de » Jarnac, il avoit été bleſſé en une » jambe, & ainſi que Monſieur » le Prince & Monſieur l'Amiral l'al- » lèrent voir en ſon lit & y tenir le » Conſeil ; à Monſieur le Prince il » échappa quelques mots de regner. » Monſieur (lui dit Monſieur de Bri- » quemaut) il ſemble par votre dire » que vous tendez plus à l'ambition » qu'à la Religion. Je vous quitte, » ſi venez là. Prenons le parti de » Dieu. Autrement je me retire ».

C'étoit trois ou quatre jours avant la bataille de Jarnac que Briquemaut faiſoit cette leçon au Prince de Condé.

La bataille de Jarnac est du 13 May 1569, & c'est en 1567, que fut, dit-on, frappée la prétendue monnoye d'argent. De ces époques, l'Anonyme qui a donné à la Haye en 1740 une édition des œuvres de Brantôme, tire, ainsi que Prosper Marchand, une objection assez forte contre l'Histoire de la Monnoye. » Si, disent-ils, sur » quelque mot de regner, qui, en » 1569 échappa au Prince de Condé, » Briquemaut menaça de le quitter, » Briquemaut auroit-il attendu jus- » ques là, supposé, comme on le veut, » que dès l'année 1567, ce Prince se » fût qualifié Roi de France dans » la monnoye frappée à son coin. Le » silence de Briquemaut en 1567, » sur cette monnoye si expressive & si » criminelle, & le zèle avec lequel » en 1569, il éclate sur un mot » échappé au Prince de Condé ne » prouvent-ils pas, ou que la monnoye

» n'éxiſtoit point, ou que le Prince » n'y avoit aucune part » ?

Nous diſons que cette objection a de la force, mais nous ne la trouvons pas ſans réplique : car il n'y a aucune preuve poſitive que Briquemaut ait gardé le ſilence en 1567, & ſi on le voit éclater ſi vivement ſur un mot en 1569, ce pourroit être parce que ce mot lui paroiſſoit une récidive & une preuve que le Prince n'avoit point abandonné un projet que Briquemaut pouvoit avoir hautement condamné en 1567.

Nous ſommes bien moins touchés encore du reproche de partialité & d'attachement aux Guiſes, par lequel on a prétendu infirmer le témoignage de Brantôme ; il faut avoir lu cet Auteur avec bien peu d'attention & en avoir bien mal ſaiſi l'eſprit pour lui faire un ſemblable reproche. Brantôme fut fidèle à ſes Rois dans

tous ces temps de trouble ; mais qui ne voit d'ailleurs que c'eſt l'homme le plus indifférent, le plus libre de tout eſprit de parti, de tout préjugé de ſecte, un Philantrope univerſel, aux yeux de qui tout eſt bien, qui loue & admire preſque indiſtinctement tous les hommes célèbres de ſon temps ? s'il vante beaucoup les Guiſes, il ne vante pas moins les Condés & les Colignis ; dans l'article de l'Amiral, on le croiroit Proteſtant, il le célèbre avec affection, avec transport ; il va juſqu'à bénir la guerre civile, & juſqu'à le remercier de l'avoir faite, il ſoutient qu'elle a été très-utile à la France ; il n'eſt pas queſtion de réfuter ici une idée ſi bizarre, elle ſe réfute aſſez d'elle-même ; mais j'avoue que l'idée de faire paſſer Brantôme pour un Partiſan des Guiſes & de la Ligue, & en général pour un homme de parti, me paroît deſti-

tuée de tout fondement & même de tout prétexte.

On ne peut donc détruire le récit de Brantôme, ni par cette imputation si injuste qu'on lui fait d'avoir été un homme de parti, ni même par la prétendue contradiction qu'on veut trouver dans la conduite de Briquemaut, dont on n'est pas suffisamment instruit.

Mais on peut trouver dans le récit même de Brantôme des raisons de révoquer en doute l'Histoire de la Monnoye, ou du moins des moyens de disculper le Prince de Condé.

Brantôme en effet n'affirme rien; *je ne sai s'il est vrai*, dit il, *mais il s'en disoit prou en la Chambre du Roi.* Il ne savoit donc que ce qu'il avoit entendu dire dans la Chambre du Roi, il n'avoit point vû la Monnoye en question, & il est à remarquer qu'avant le célèbre le Blanc, Auteur du Traité des

Monnoyes, dont nous rapporterons & discuterons le témoignage, aucun de ceux qui avoient parlé de cette Monnoye du Prince de Condé, ne l'avoit vue & n'en avoit connu exactement ni le métal ni l'inscription. Surius, Noël le Comte, Ribadeneira parlent d'une monnoye d'or & d'une Inscription Latine qu'ils rapportent ainsi:

Ludovicus XIII Dei gratiâ Francorum Rex primus Christianus.

Adrianſen rapporte l'inscription de deux manières différentes de celle-ci, & différentes entr'elles:

Ludovicus Borbonius, primus Rex Christianorum.

ET

Ludovicus XIII primus Rex Evangeliſtarum ou *Evangelicorum.*

Il ne dit point d'ailleurs de quel métal étoit la monnoye. Le P. Machaut, Jésuite, dans les observations critiques qu'il a publiées sur l'Histoire de M. de Thou en 1614, sous le

nom de *Johannes-Baptiſta Gallus*, rapporte ainſi l'inſcription :

Ludovicus XIII, Rex Francorum.

Louis d'Orléans parle de monnoyes d'argent & d'une Inſcription Françoiſe :

Loys XIII, Roi de France.

Dans un autre endroit de ſes libelles, ce ſont des monnoyes frappées *ſous le nom & le portrait du Roi des Fidèles.*

Dans un autre endroit encore ce n'eſt plus une monnoye, ce ſont de ſimples jettons, avec cette inſcription : *Au Roi des Fidèles.*

Le même Louis d'Orléans préſente une autre idée bien étrange & qui annonce de ſa part bien de l'ignorance ou bien de la mauvaiſe foi, il ſuppoſe que les Bourbons ont toujours prétendu que la Couronne leur appartenoit du temps des Valois, &

sur cela il cite l'exemple du fameux Connétable de Bourbon, tué devant Rome, qui, selon lui, avoit disputé la Couronne à François I, & il ajoute à l'appui de ce premier trait celui du Prince de Condé.

Jamais le Connétable de Bourbon, jamais aucun de ses Prédécesseurs ni de ses Successeurs au Duché de Bourbon, n'a disputé la Couronne aux Valois, & si les Bourbons avoient eu cette prétention, leurs droits à cet égard auroient appartenus au Roi de Navarre comme à l'aîné de la Maison, & non au Prince de Condé; cette dernière réflexion même pourroit faire douter de la Monnoye & de la Légende du Prince de Condé, qui n'eussent pas moins été un outrage pour la branche aînée de la Maison de Bourbon que pour la branche de Valois.

Observons de plus qu'avec une pré-

tention, telle que celle dont parle Louis d'Orléans, ce n'étoit pas le titre de *Louis XIII*, que devoit prendre le Prince de Condé; il n'auroit dû reconnoître ni Louis XII ni Louis XI.

Auſſi cette idée fut-elle embellie & rectifiée ſur ce principe dans les Païs-Bas Eſpagnols; M. Secouſſe, dans une diſſertation ſur le ſujet que nous examinons, (inſérée dans les Mémoires de Littérature, tome 17, pages 607 & ſuivantes) rapporte la traduction d'une Lettre Eſpagnole, écrite de Bruxelles, le 26 Octobre 1567, au Cardinal de Granvelle qui étoit alors à Rome, & voici ce qu'on lui mandoit.

» Le Prince de Condé ſe fait ap-
» peller *Ludovicus undecimus primus*,
» *Rex Evangeliſtarum ejus nomine. Louis*
» *XI*, *Roi des Evangéliſtes*; & il a
» fait battre monnoye, ſur laquelle il

» a fait mettre aussi le nom de Louis » XI, Roi des Evangélistes ; & un » Gentilhomme de la Maison de l'Ar- » chevêque de Cambray m'a assuré » avoir vu lesdites monnoyes, & il » l'a assuré aussi à notre Archevêque.

Une autre lettre traduite aussi de l'Espagnol & datée aussi de Bruxelles, dit la même chose.

Ne nous arrêtons point à combattre ces chimères, observons seulement que ce mot de jettons, échappé à Louis d'Orléans, a paru à M. Secousse pouvoir rendre raison de tous ces bruits si vagues, si confus & si différens d'une monnoye frappée par le Prince de Condé ou par les Protestans sous son nom ; ce n'étoit point une monnoye, c'étoient des jettons ; or, comme l'observe M. Secousse, » fabriquer de la monnoye sans l'au- » torité du Souverain, usurper sur cette » monnoye le titre de Roi, est un

» crime digne des plus grands ſuppli-
» ces ; ..... mais faire frapper un jet-
» ton à l'honneur d'une perſonne à
» laquelle on eſt attaché par des ſen-
» timens de tendreſſe, de reſpect ou
» de reconnoiſſance, c'eſt une choſe
» permiſe à tous les particuliers.

Quant à l'Inſcription : *au Roi des Fidèles*, M. Secouſſe obſerve 1°. qu'elle convient bien mieux à un jetton qu'à une monnoye. 2°. Que ce titre n'attaquoit point la Majeſté Royale, parce qu'anciennement dans notre Langue, le mot *Roi* ne rappelloit pas toujours l'idée d'un Souverain, & ſignifioit quelquefois *le Principal*, *le Premier*, *le Chef*; on diſoit : *le Roi des Merciers*, *le Roi des Arbaleſtriers*, *le Roi de la Bazoche*. Le premier & le chef des Hérauts d'Armes ſe nomme encore aujourd'hui le *Roi d'Armes*. On a donc pu ſans crime, conclut M. Secouſſe, donner au Prince de Condé le titre de *Roi des Fidèles*, qui ſignifioit ſeulement *le Chef des Proteſtans*.

Ce système peut être ingénieux ; mais il porte sur un fondement bien léger, sur le mot de *jettons*, échappé à Louis d'Orléans, & démenti ensuite par le mot de *Monnoye*, que le même Auteur employe expressément ; d'ailleurs ce système nous paroît détruit par la manière très-naturelle dont un Protestant anonyme répond à Louis d'Orléans sur cet article des Jettons.

» Vous nous reprochez, dit-il, jus-
» qu'aux Jettons de la Chambre des
» Comptes du Roi de Navarre, que vous
» dites porter cette Inscription : *au Roi*
» *des Fidèles*. Eh ! pourquoi tirez-vous
» cela hors les limites des Pays des-
» quels il est Seigneur & Roi, & où
» & dont les Sujets s'appellent *Fidèles*,
» pour avoir reçu la Religion, laquelle
» seule ils tiennent pour véritable » ?
Ainsi ce n'étoient point de Jettons frappés en l'honneur du Prince de Condé qu'il s'agissoit, mais de Jettons de la

Chambre des Comptes du Roi de Navarre. Or, il n'eſt guères poſſible que des Jettons ordinaires de la Chambre des Comptes de Pau ayent excité au Conſeil du Roi de France toute la rumeur dont parle Brantôme, ni qu'ils ayent donné lieu à ce bruit confus, mais général d'une monnoye frappée par le Prince de Condé, ou pour le Prince de Condé, & du titre de Roi de France donné à ce Prince. D'ailleurs on verra bientôt que l'idée de M. Secouſſe ne peut tenir devant l'autorité de le Blanc, dans ſon Traité des Monnoyes.

Juſqu'à préſent il réſulte de tout ce que nous avons dit : 1°. qu'à l'exception de Brantôme, dont les Mémoires n'ont été publiés qu'en 1666, aucun Auteur François contemporain n'avoit parlé de la Monnnoye frappée au coin du Prince de Condé ; ce bruit ſe répandit d'abord chez les étrangers, &

ne s'accrédita en France que par succession de temps.

2°. Qu'aucun des Auteurs, soit François, soit étrangers, qui ont parlé de cette Monnoye, ne l'avoit ni vue, ni connue exactement, & que plusieurs d'entr'eux ont débité à ce sujet les fables les plus étranges.

Aux bruits concernant la Monnoye se joignoit un autre bruit d'un prétendu Couronnement du Prince de Condé à Saint Denis, & sur ce dernier fait, dont la fausseté est aujourd'hui reconnue, nous avons cependant des autorités Contemporaines & Nationales. On trouve dans les Poésies de Dorat ou Daurat, une Epigramme Latine avec ce titre : *De Principe Condæo salutato apud D. Dionysium.* Un autre Poëte fit sur le même sujet des Stances, dont on peut juger par ce titre : *La grande trahison & volerie du Roi Guillot, Prince & Seigneur de tous les Larrons, Bando-*

liers, ſacrilèges, voleurs & brigands du Royaume de France. M. Secouſſe avoit un exemplaire de ce Libelle, ſur le frontiſpice duquel étoit une Note d'une écriture fort ancienne, & que M. Secouſſe jugeoit être du temps : Cette Note contenoit les mots ſuivans : *Le Prince de Condé ſe fit proclamer Roi dans Saint Denis, en Octobre* 1567. Encore un coup, ce prétendu Couronnement eſt bien reconnu pour faux.

Nous avons vu les erreurs groſſières de quelques-uns des Auteurs qui ont voulu accréditer l'hiſtoire de la Monnoye du Prince de Condé : parmi ceux qui l'ont réfutée, pluſieurs n'étoient pas mieux inſtruits. Varillas, accoutumé aux contradictions, parce que le menſonge eſt ſujet à ſe contredire, parle de cette Monnoye dans ſon Hiſtoire de Charles IX, comme s'il l'avoit vue, il aſſûre qu'*elle étoit entiérement ſemblable à la Monnoye cou-*

rante, & dans son Histoire de l'Hérésie, il nie absolument l'existence de cette Monnoye, & dit que les Catholiques ne reprochèrent jamais cet attentat aux Calvinistes, ce qui est très-faux, comme nous l'avons prouvé.

Jurieu est tombé dans une faute bien plus singulière ; il s'emporte contre Brantôme, qu'il ne manque pas d'appeller *Flatteur de la Maison de Guise*, & qui, comme nous l'avons observé, l'étoit de tout le monde, non par esprit de flatterie, mais par Philantropie ; il l'accuse de calomnie pour avoir parlé de la Monnoye frappée au coin du Prince de Condé, avec le titre : *Louis XIII, Roi de France & de Navarre.* Jamais Brantôme n'a rien dit de tel ; on sent que Jurieu n'a pas fait attention à ce qu'il disoit, & qu'il a été entraîné par l'usage de son temps, où le titre de Roi de Navarre étoit toujours joint à celui de Roi de France.

Il

Il eſt clair que du temps de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, les Rois de France ne prenoient point le titre de *Rois de Navarre*, & que le Prince de Condé ne conteſtoit rien à Jeanne d'Albret, ni au Prince de Navarre, ſon fils.

Enfin, parmi tant d'Auteurs, ou ignorans, ou aveuglés par l'eſprit de parti, voici un Ecrivain ſage, inſtruit, connoiſſeur, qui, à la fin du dernier ſiècle, a vû la Monnoye frappée au coin du Prince de Condé, & qui n'a pu ni la confondre avec un jetton, ſoit de ce Prince, ſoit du Roi de Navarre, ni ſe méprendre ſur les autres circonſtances qui conſtatent le fait. C'eſt le Blanc, dans ſon Traité des Monnoyes : « J'ai vû, dit-il, étant à » Londres, entre les mains d'un Or- » févre, un eſcu d'or qui avoit d'un » côté la tête de ce Prince, & de l'au- » tre l'eſcu de France, avec une inſ-

» cription telle que la rapporte Sponde. » Cet Anglois faisoit si grand cas de » cette pièce, que je ne pus jamais l'o- » bliger à s'en défaire, quoique je lui » offrisse une somme considérable pour » cela. ».

L'Inscription rapportée par Sponde, est :

Ludovicus XIII, Dei gratiâ, Francorum Rex primus Christianus.

On sent que ce titre de *premier Roi Chrétien*, si injurieux pour tous les Rois précédens, est un témoignage que les Calvinistes rendent à leur Secte, qu'ils supposent seule conforme à la pureté du Christianisme.

Voilà donc l'existence de la Monnoye assûrée, & voilà cette Monnoye bien connue, c'étoit une Monnoye d'or portant l'effigie du Prince de Condé ; l'Inscription étoit Latine, & telle que Sponde l'avoit rapportée d'après

Surius, Noël le Comte, & Ribadeneira. L'autorité de le Blanc a entraîné tous ceux qui ont écrit après lui sur ce fait ; cependant il reste des doutes à M. Secousse sur cette Monnoye, il demande s'il est certain qu'elle ait été frappée en 1567, si elle n'est pas l'ouvrage d'un faussaire, qui l'aura fabriquée dans l'espérance de la vendre bien cher à quelque curieux peu connoisseur, & pourquoi il ne s'est conservé qu'une pièce de cette Monnoye ?

On peut répondre à la première question, qu'à la vérité le Blanc ne dit pas expressément que cette Monnoye ait été frappée en 1567 ; mais qu'il paroît le croire, & qu'il rapporte cette Monnoye au regne de Charles IX.

A la seconde question, que le Blanc qui a marchandé cette Monnoye, n'étoit pas *un curieux peu connoisseur*, qu'il étoit un excellent juge des caractères

de vérité ou de fausseté que cette pièce pouvoit présenter.

Pour répondre à la troisième question, on peut demander ce que sont devenues tant de Monnoyes anciennes, si communes autrefois, aujourd'hui si rares ? Elles ont vraisemblablement été refondues.

L'Abbé le Gendre & le P. Daniel s'en sont tenus au récit de le Blanc, & le dernier Editeur du P. Daniel déclare que les raisons alléguées par M. Secousse ne lui paroissent pas concluantes.

Mézeray qui écrivoit avant le Blanc, avance qu'il y a des Auteurs qui disent avoir vû cette Monnoye. M. Secousse observe avec raison qu'on ne connoît point ces Auteurs. Mézeray ajoute : *Si leurs yeux ne se sont pas trompés, je veux croire qu'elle avoit été fabriquée par les ennemis du Prince de Condé.*

En effet, l'exiſtence de cette Monnoye ne ſuffit pas pour inculper ce Prince, il peut n'avoir eu aucune part à cet attentat, il n'eſt pas même vraiſemblable qu'il y ait eu part, car nous le voyons dans tous ces temps uni d'intérêt & d'amitié avec la Reine de Navarre Jeanne d'Albret, ſa belle-ſœur, & avec le Prince de Navarre, ſon neveu, ce qui n'auroit pu être, ſi le Prince de Condé avoit ſi hautement uſurpé d'avance les droits de la branche aînée de ſa Maiſon. L'hiſtoire que Brantôme rapporte de Briquemaut, quoiqu'elle ſemble favoriſer l'idée que le Prince de Condé aſpiroit à la Couronne, ne ſuffit pas pour établir cette idée. *Quelques mots de regner* échappés au Prince de Condé ſont une allégation bien vague. Pour qui parloit-il de regner? Etoit-ce pour lui ou pour le Prince de Navarre ſon neveu? Parloit-il de détrôner Charles IX & les

Valois pour leur substituer la branche de Bourbon, ou vouloit-il envahir le Trône pour lui-même, au mépris de tous les droits & des Valois & des aînés de la Maison de Bourbon? C'est ce que Brantôme n'explique pas, & encore un coup, l'union du Prince de Condé avec sa belle-sœur & son neveu exclud cette dernière idée. De plus, Brantôme ne parle que d'après un oui dire, & ne nomme pas même celui de qui il tient cette anecdote.

L'existence de la Monnoye prouvée, il ne peut y avoir que trois opinions sur les fabricateurs de cette Monnoye; l'une que ce soit le Prince de Condé qui l'ait fait frapper, opinion invraisemblable par les raisons qui viennent d'être dites.

La seconde, que cette Monnoye soit l'ouvrage de quelques Protestans indiscrets, qui, sans la participation du Prince, ayent imaginé ce moyen de

l'engager plus loin qu'il ne vouloit, & qui ayent été désavoués par lui.

La troisième est celle que Mézeray vient d'insinuer, savoir que cette Monnoye étoit l'ouvrage des ennemis du Prince de Condé, qui vouloient le rendre odieux, & quand on songe que ces ennemis étoient Catherine de Médicis & les Guises, cette conjecture devient vraisemblable ; aussi la vois-je adoptée, 1°. par presque tous les Auteurs Protestans ; 2°. par le plus grand nombre des Auteurs Catholiques les plus sensés.

Dans ce système, on conçoit que la colère du Connétable de Montmorenci & l'éclat qu'il fit dans le Conseil au sujet de cette Monnoye, pouvoient être ou sincères, si Catherine de Médicis & les Guises ne l'avoient prs mis dans leur confidence, ou joués, s'il étoit du secret.

Ce que le Laboureur dit sur cet ar-

ticle, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, mérite dêtre pesé.

» Catherine de Médicis .... pour » nourrir (les Princes ses fils) dans une » aversion implacable du Prince de » Condé, leur mit en tête qu'il avoit » de très-pernicieux desseins.... Elle » put bien leur montrer aussi cette mé- » daille ou monnoye d'argent forgée » sous son nom.... Il étoit bien aisé » de faire d'autres monstres à la forge » de la Cour, pour le rendre plus » odieux..... Encore que le Connés- » table montrât la Médaille, & qu'il » s'écriât contre, ce n'est pas à dire » qu'il y crût, mais c'étoit un grand » Politique & le premier Officier de » la Couronne, entre les mains duquel » on faisoit couler une de ces pièces, » pour le tenter. Que pouvoit-il, que » d'en faire clameur, & de contrefaire » l'homme crédule sur un article si dé- » licat.... Il la falloit tout chaudement

» porter au Louvre, où il y avoit com-
» pagnie pour la recevoir, & pour faire
» la huée.... Le Prince de Condé eſt
» ambitieux, donc il eſt coupable de
» tous les deſſeins que peut ſuggérer
» l'ambition ; .... mais, ſa conduite
» dans les traités de paix, qu'il a tou-
» jours favoriſés & exécutés avec la
» même ſincérité, l'en juſtifie aſſez.
» Car jamais Prince ne garda plus re-
» ligieuſement la foi des Traités, &
» n'aima plus la paix du Royaume ».

Le P. Anſelme ou ſes Continuateurs penſent de même que la fabrication de cette Monnoye fut un artifice des ennemis du Prince de Condé, pour le rendre odieux.

M. le Duchat, Proteſtant, mais bon Critique, & Savant diſtiſtingué, dans un Mémoire ſur cette Monnoye (imprimé au tome 36 de la Bibliothèque Germanique) conclud de même : *qu'elle a été fabriquée par les ennemis de la*

Maison de Bourbon & du Prince de Condé en particulier.

Le P. Maimbourg même, dans son Histoire du Calvinisme, disculpe le Prince de Condé, mais il impute cet attentat à certains Huguenots insolens, qui, selon lui, avoient fait battre cette monnoye à l'insçu du Prince.

On peut choisir entre l'opinion du P. Maimbourg & celle de M. le Duchat : l'une & l'autre disculpe sur le fait de la Monnoye, ce Prince aimable & vertueux, auquel on ne peut reprocher que de s'être déterminé à la guerre civile dans ces temps orageux, quand il étoit poussé à bout par ses ennemis.

ARTICLE relatif à la page 333, Chapitre II, du Tome premier, où il eſt queſtion de la Sardaigne.

L'IDÉE avantageuſe que Bayle accuſe le Roi de Navarre d'avoir ſi légèrement conçûe de la Sardaigne, eſt conforme à celle que les Anciens nous ont donnée de la fertilité de cette Iſle, dans un temps où elle étoit bien connue & bien cultivée. Strabon & Diodore de Sicile nous la repréſentent comme la principale reſſource des Carthaginois pour les vivres dans toutes leurs guerres; elle ne fut pas moins utile aux Romains, & du temps d'Horace, *les moiſſons de Sardaigne* étoient, pour ainſi dire, paſſées en Proverbe.

Opimas
Sardiniæ ſegetes feracis.
Horat. L. 1. Od. 31.

Il est vrai que ces éloges de la fertilité de la Sardaigne ne tombent que sur la partie méridionale de cette Isle, c'est-à-dire, sur le côté qui regarde l'Afrique.

ARTICLE relatif aux pages 211, *& suivantes du Tome premier.*

AUX preuves que nous avons rapportées de la dissimulation de Charles IX, à l'égard des Huguenots, depuis la paix de Saint-Germain jusqu'au massacre de la Saint-Barthélemi, on peut ajoûter les preuves suivantes :

Satyre Ménippée, 1er. vol. p. 110, édit. de 1711.

Il échappa un jour au Roi de dire à ses Confidens, en parlant des Huguenots : *Je guette mes oiseaux comme font les Fauconniers.*

Il dit après la Saint-Barthelemi, *la jupe de ma sœur Margot m'a servi de filet pour prendre les Huguenots.*

Lorsque l'Amiral fut arrivé à Blois,

le Roi, en l'embraſſant, & en l'appellant ſon *père*, lui dit ces mots trop forts pour qu'on pût ſe permettre de les entendre : *Nous vous tenons bien maintenant, vous ne nous échapperez pas.*

Cette exagération de tendreſſe fut ſuſpecte à quelques Proteſtans (*a*). *Je m'en vais*, dit Langoiran à Coligny, *pour la bonne chère qu'on nous fait, aymant mieux me ſauver avec les fols que périr avec ceux qui croyent penſer ſagement.*

Le Capitaine Bloſſet, Bourguignon, vint auſſi prendre congé de l'Amiral : *Pour quelle raiſon*, dit celui-ci ? —*C'eſt qu'on ne nous veut pas de bien ici.* —*Comment l'entendez vous* ? répliqua l'Amiral, *croyez que nous avons un bon Roi.* —*Il nous eſt trop bon, c'eſt pourquoi j'ai envie de m'en aller, & ſi vous en faiſiez de* L'Eſtoile, 1572.

(a) *Chi m'accaricia più che non ſuole, ô ingannato m'ha, ô ingannar me vuole.*

même comme moi, vous feriez beaucoup pour vous & pour nous.

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret ne fut pas moins bien accueillie que l'Amiral. Charles IX l'appelloit *sa bonne Tante, son tout, sa mieux aimée.*

Malgré toutes ces caresses, Jeanne d'Albret se déplaisoit fort dans une Cour si perverse, elle écrivoit à son fils : » Je desire vous marier, & vous & » votre femme vous vous retiriez de » cette corruption ; car encore que je » la croyois bien grande, je la trouve » encore davantage. Ce ne sont pas » les hommes ici qui prient les femmes, ce sont les femmes qui prient » les hommes ».

Le Pape faisant quelques difficultés sur le mariage de Marguerite de Valois, Princesse Catholique, avec le Prince de Navarre, Protestant, Charles IX dit, en jurant, à la Reine de Navarre:

» Ma Tante, je vous honore plus » que le Pape, & aime plus ma sœur » que je ne le crains; je ne suis pas » Huguenot, mais je ne suis pas sot » aussi, si Monsieur du Pape fait trop » la bête, je prendrai moi-même Mar- » got par la main, & la menerai épou- » ser en plein prêche ». L'Estoile ; *ibid.*

Le Pape Grégoire XIII envoya enfin le Bref qu'on lui demandoit, mais le Cardinal de Bourbon y trouvant des clauses à changer, l'avoit fait renvoyer à Rome, le Roi parlant à l'Amiral de ce nouveau retardement, lui dit, moitié avec gaîté, moitié avec colère : *Ce vieux bigot avec ses cafarderies, fait perdre un bon temps à ma grosse sœur Margot.*

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mourut pendant tous ces délais.

D'Aubigné fait un bel éloge de cette Reine, *elle n'avoit*, dit-il, *de femme que le sexe, l'ame entière ès choses viriles, l'es-*

prit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible ès adversités.

On remarquoit sur-tout en elle une mémoire prodigieuse, » elle récitoit les » Pseaumes à livre fermé, dit l'Historien Matthieu, » & comptoit certaine- » ment le nombre des versets ».

Ses Ministres lui permettoient de faire quelque ouvrage de broderie ou de tapisserie pendant le Sermon, *pour la garder de dormir ; & sa mémoire étoit si forte, qu'au retour elle étoit capable de le réciter mot à mot.*

ARTICLE relatif à la page 268 du Tome premier.

IL n'y a plus de secret à garder sur le nom des deux Princesses amoureuses, l'une de la Mole, l'autre de Coconas ; leurs noms se trouvent par-tout : l'une étoit la Reine de Navarre Marguerite de Valois, amoureuse de la Mole, l'autre la Duchesse de Nevers, Henriette de Clèves, amoureuse de Coconas, ce qui rend très-piquant le mot du Duc de Nevers, son mari, rapporté dans la note de la page 268, soit que ce Prince fût instruit ou qu'il ne le fût pas.

On a dit de la Mole :

Mollis vita fuit, mollior interitus.

Parce que par un mêlange bizarre de dévotion & de galanterie, il se recommanda beaucoup en mourant

à la Sainte Vierge & à la Reine de Navarre, car d'ailleurs il montra plus de fermeté que Coconas, puisqu'il nia tout & que Coconas avoua tout.

Charles IX avoit voulu plusieurs fois se défaire de la Mole, auquel il imputoit tous les écarts qu'il attribuoit au Duc d'Alençon. Pendant le siège de la Rochelle il écrivit deux fois au Duc d'Alençon pour lui ordonner de faire étrangler la Mole ; le Duc d'Alençon ayant eu le courage & la justice de désobéir, le Roi voulut éxécuter lui-même l'ordre qu'il avoit donné; lorsque le Duc d'Alençon & la Mole furent revenus à la Cour, Charles IX plaça un jour le Duc de Guise & six autres de ses Courtisans dans un endroit où la Mole devoit passer pour aller chez le Duc d'Alençon, il leur distribua des cordes, & leur ordonna d'étrangler celui qu'il leur désigneroit. Le Roi lui-

même tenoit un flambeau à la main pour les éclairer. » Mais, » dit l'Etoile, » bien prit au pauvre jeune homme, » de ce qu'au lieu d'aller à ſon Maî- » tre, il deſcendit trouver ſa Maîtreſſe, » ſans rien ſavoir toutefois de cette » partie. «

On peut ajouter cet exemple à ceux que nous avons rapportés (pages 328 & ſuivantes), de la facilité criminelle avec laquelle les Rois ſe permettoient alors d'attenter à la vie de leurs Sujets, & l'on peut joindre encore aux nombreux aſſaſſinats de ces temps, le meurtre de De Gua, Mignon de Henri III, égorgé dans ſon lit par Vitaux ſon ennemi, à l'inſtigation & par les ordres ou de la Reine de Navarre Marguerite de Valois, ſelon de Thou & Mezeray, ou du Duc d'Alençon (ou d'Anjou) ſelon l'Etoile.

ARTICLE relatif à la page 355 du Tome premier.

PLUSIEURS Auteurs Contemporains & presque tous les Auteurs modernes ont parlé de cette passion de Pibrac pour la Reine Marguerite, & cette Princesse en étoit persuadée ; mais Dom Vaissette dans son Histoire de Languedoc, t. 5. p 643 & l'Abbé d'Artigny dans ses Mémoire d'Histoire, de Critique & de Littérature, tome 2, page 348, soutiennent que cette passion n'eut rien de réel ; il est bien difficile de prouver qu'un homme n'a point été amoureux d'une belle femme.

ARTICLE relatif à la Mort du Duc d'Anjou, page 413 du Tome premier.

HENRI IV qui avoit si bien connu le Duc d'Anjou, disoit de lui: » Il a » si peu de courage, le cœur si double » & si malin, le corps si mal bâti, &c.

Le Roi Jean disoit que si la » bonne foi étoit bannie du reste du » monde, elle devroit se retrouver » dans la bouche des Rois». La Reine Marguerite qui avoit aimé le Duc d'Anjou son frère avec une tendresse qu'on avoit voulu ne pas croire innocente, disoit cependant de lui: *Si toute la mauvaise foi étoit bannie de la terre, il la pourroit repeupler.*

ARTICLE relatif à la page 15 du Tome troisième.

L'AUTEUR de la nouvelle Histoire de Marguerite de Valois rapporte d'a-

près M. de Saint-Foix. (Hist. de l'Ordre du S. esprit, tome 2, Henri III,) une anecdote curieuse sur ces retraites que Henri III faisoit dans divers Couvens. » Henri III en faisant une » à Vincennes, avec dix ou douze » de ses Pénitens, avoit ordonné un » jeûne & une abstinence, dont Char- » les-Robert de la Marck Duc de » Bouillon, (un de ces Pénitens), » s'ennuya. Il vint secrétement à Pa- » ris, & y acheta lui-même en plein » marché deux belles folles, avec tout » ce qu'il falloit pour y faire une » bonne sauce. Tandis qu'il l'apprêtoit, » l'odorat de Henri III qui passoit par » hazard dans le dortoir, en fut frappé; » il regarda par le trou de la serrure, » apperçut la Marck qui souffloit le » feu du réchaud où étoit son plat, » lui cria plusieurs fois: *Frère Robert,* » *je vous vois, ouvrez*, en lui repro- » chant sa gourmandise & sa désobéis-

» ſance à la regle. Frère Robert de » fort mauvaiſe humeur, quitta ſon » réchaud, s'approcha de la porte, » lui déclara nettement qu'il ne vou- » loit plus être Pénitent; que Sa Ma- » jeſté & les autres pouvoient faire » abſtinence tant qu'ils voudroient; » qu'il alloit achever de faire cuire » ſes ſolles; qu'il n'ouvriroit qu'après » les avoir mangées, & qu'alors on » pourroit le chaſſer, ſi l'on vouloit, » de ſa cellule & de la confrérie.

Au tableau des profuſions de Henri III que contiennent les pages 15 & 16, du 3e volume, on peut ajouter que ce Prince établit au Louvre un jeu public, où une bande de filoux Italiens, avec lesquels il aimoit à jouer par préférence, lui gagna trois cent mille écus à la prime & aux dez.

On afficha un placard, où par les différens titres qu'on donnoit à Henri III, on caractériſoit aſſez bien les ri-

dicules & mépriſables occupations auxquelles il ſe livroit en abandonnant le ſoin de ſon Royaume : » Henri, par » la grace de ſa mère, inerte Roi de » France & de Pologne imaginaire, » Concierge du Louvre, Marguillier » de Saint-Germain-l'Auxerrois, Gen- » dre de (*a*) Colas, Gauderonneur » des colets de ſa femme, & friſeur » de ſes cheveux, Mercier du Palais, » Viſiteur des Etuves, Gardien des » quatre Mendiants, & Protecteur des » Blancs-Battus.

(*a*) C'étoit Nicolas de Lorraine, puîné du Duc de Lorraine François, Oncle du Duc Charles III, & Beau-père de Henri III, qui le fit Duc de Mercœur ; le Peuple l'appelloit *Colas* par dériſion.

Fin du quatrième Volume.

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES

Du Supplément à l'Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, & à l'Hiſtoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS & D'EDOUARD III.

TOME PREMIER.

CHAPITRE I. *François II en France. Eliſabeth en Angleterre.* Depuis l'an 1559 juſqu'à l'an 1560. *pag.* 1

CHAP. II. *Charles IX en France, & encore Eliſabeth en Angleterre.* Depuis l'an 1560 juſqu'en 1574. 107

CHAP. III. *Henri III en France, & encore Eliſabeth en Angleterre.*
Depuis l'an 1574 juſqu'en 1587. 311

TOME SECOND.

CHAP. IV. *Hiſtoire de Marie Stuart & d'Eliſabeth d'Angleterre, depuis la mort de François II, juſqu'à la mort de Marie.*
1560 -- 1587. *pag.* 1.

Subdiviſion de ce Chapitre.

Récit des Hiſtoriens contraires à Marie Stuart. 79
Récit des Hiſtoriens favorables à Marie Stuart. 98

TOME TROISIEME.

CHAP. V. *Suite du regne de Henri III en France, & d'Eliſabeth en Angleterre.*

Depuis l'an 1584 juſqu'en 1589. *pag.* 1

CHAP. VI. *Henri IV en France, & encore Eliſabeth en Angleterre.*

Depuis 1589 juſqu'en 1603. 51

CHAP. VII. *Jacques I en Angleterre, & encore Henri IV en France.*

Depuis l'an 1603 juſqu'à l'an 1610. 161

CHAP. VIII. *Louis XIII en France, & encore Jacques I en Angleterre.*

Depuis l'an 1610 juſqu'en l'an 1625. 209

CHAP. IX. *Charles I en Angleterre, & encore Louis XIII en France.*

Depuis l'an 1625 juſqu'à l'an 1643. *p.* 243

CHAP. X. *Louis XIV en France, & encore Charles I en Angleterre.*

Depuis l'an 1643 jusqu'en l'an 1649. 293

CHAP. XI. *Louis XIV en France, Cromwel, Général, puis Protecteur en Angleterre.*

Depuis l'an 1649 jusqu'à la restauration de la Royauté en Angleterre, en 1660. 319

TOME QUATRIEME.

CHAP. XII. *Charles II en Angleterre, & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1660 jusqu'en 1685. *pag.* 1

CHAP. XIII. *Jacques II en Angleterre, & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1685 jusqu'en 1688. 115

CHAP. XIV. *Guillaume III & Marie en Angleterre ; & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1688 jusqu'en l'an 1694. 175

CHAP. XV. *Guillaume III seul en Angleterre ; & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1694 jusqu'en 1702. 213

CHAP. XVI. *La Reine Anne en Angleterre, & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1702 jusqu'en 1714 -- 1715. *pag.* 275

Dissertations & Notes relatives à divers endroits de cet Ouvrage. page 381

Dissertation sur la Monnoye d'or ou d'argent, que Louis I, Prince de Condé, fit, dit-on, frapper

à son coin & à son effigie, & sur laquelle on lui donnoit le titre de Roi de France.

(Cette dissertation est relative aux pages 178 & 179 du premier volume. 383

Article relatif à la page 109, *Chapitre* II, *Tome premier*, *Note* (a), *où il est question de la Sardaigne.* 419

Article relatif aux pages 211 *& suivantes du Tome premier.* 420

Article relatif à la page 268 *du Tome premier.* 425

Article relatif à la page 355 *du Tome premier.* 428

Article relatif à la mort du Duc d'Anjou, page 413 *du Tome premier.* 429

Article relatif à la page 15 *du Tome troisième.* 429

Fin de la Table.

ERRATA du Tome quatrième.

Page 3, ligne 1 & 9, & page 4, ligne 3, Batteville, *lisez* Vatteville.

Page 13, ligne 20, on, vit pour la première fois, *lisez* on vit, &c.

Page 26, ligne 4, au nom desquelles, *lisez* au nom desquels.

Page 66, ligne 4, des rigueurs mêmes injustes, *lisez* des rigueurs même injustes.

Page 82, dans la note, après les six premières lignes, ôtez les guillemets.

Page 130, ligne 15, Prélas, *lisez* Prélats.

Page 135, lignes 14 & 15, plus malheureux que son Père Monmouth, &c. *lisez* plus malheureux que son Père, Monmouth, &c.

Page 265, ligne 11, très-palpable, *lisez* très-probable.

Page 280, ligne 4 de la note, que l'avantage, *retranchez* que.

Page 400, ligne 13, auroient appartenus, *lisez* auroient appartenu.

Page 401, ligne 20, *undecimus primus*, lisez, *undecimus, primus.*

Page 405, à l'alinea, jusqu'à présent il résulte de tout ce que nous avons dit, *lisez* il résulte de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent.

Page 412, ligne 13, secousse, *lisez* secousse.

Page 415, ligne 20, ne l'avoient prs mis, *lisez* ne l'avoient pas mis.